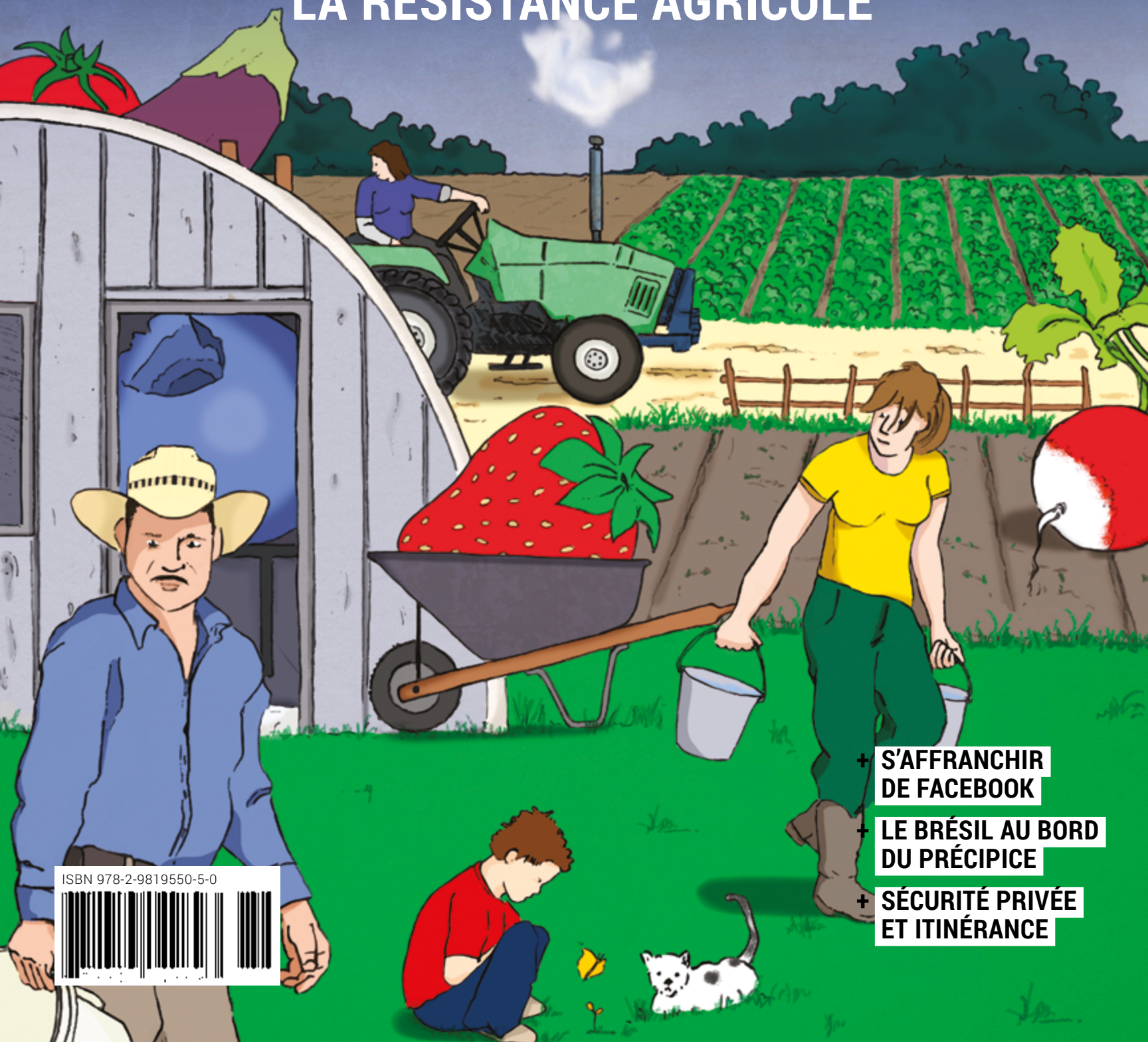


N°88

à babord !

REVUE SOCIALE ET POLITIQUE

CULTIVER LA RÉSISTANCE AGRICOLE



+ S'AFFRANCHIR
DE FACEBOOK

+ LE BRÉSIL AU BORD
DU PRÉCIPICE

+ SÉCURITÉ PRIVÉE
ET ITINÉRANCE

ISBN 978-2-9819550-5-0



SORTIE DES CALES

- Un retour à la vie normale ?** 6
Jade Almeida

ÉDUCATION

- Inspirer une pédagogie de la bienveillance** 8
Entrevue avec Myriam Laabidi
Propos recueillis par Isabelle Bouchard

- Moderniser les structures scolaires : un pari d'équilibriste** 10
Wilfried Cordeau

CULTURE NUMÉRIQUE

- S'affranchir de Facebook** 13
Yannick Delbecq et
Claude Vaillancourt

REGARDS FÉMINISTES

- Lancer de la brique avec ses mots** 16
Kharoli-Ann Souffrant

TRAVAIL

- Omertà dans la santé et les services sociaux : prendre parole sans peur** 18
Maude Fréchette et
Élisabeth Béfort-Doucet

SANTÉ

- Santé communautaire : un exercice de démocratie directe** 20
Eve-Lyne Clusiaux, Audrey-Ann Bissonnette-Clermont, Béatrice Landry-Belleau et Caroline Dufour

SOCIÉTÉ

- Prends GARDA toi !** 22
Chloé Bourbiaux et Vincent Masson

POLITIQUE

- Tout va très bien, madame la ministre** 24
Entrevue avec Maxime Roy-Allard
Propos recueillis par Alexis Ross

MÉMOIRE DES LUTTES

- 40 ans de redites** 26
Entretien avec Pascal Huot
Propos recueillis par Miriam Hatabi

OBSERVATOIRE DES LUTTES

- L'altermondialisme toujours bien vivant** 28
Entrevue avec Baptiste Godrie
Propos recueillis par
Myriam Boivin-Comtois

INTERNATIONAL

- Le Brésil au bord du précipice** 54
Entretien avec Camilo Capiberibe
Propos recueillis par Karen Lang

CULTURE

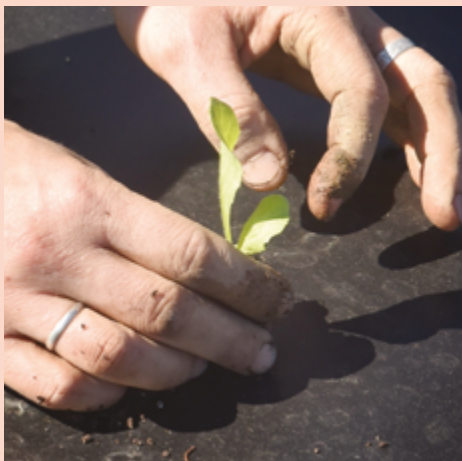
- Radio-Canada à la dérive** 58
Alain Saulnier
À l'abri, derrière les classiques 60
Anthony Glinier
Sublimes ou ratés ? 62
Jacques Pelletier
Recensions 65
À tout prendre ! 70
Ramon Vitesse

DOSSIER

30

CULTIVER LA RÉSISTANCE AGRICOLE

Coordonné par Valérie Beauchamp,
Miriam Hatabi et Amélie Nguyen



- La révolution tranquille de l'agriculture québécoise** 32
Patrick Mundler

- Les dangers du contrôle corporatif** 34
Thibault Rehn

- Pesticides : le diagnostic n'est pas fait** 36
Louis Robert

- L'agriculture industrielle face aux enjeux environnementaux** 37
Alain Olivier

- Gouvernance néocoloniale et discriminations raciales** 38
Manuel Salamanca Cardona,
Noémie Beauvais et Cheolki Yoon

- Pour une gestion féministe des fermes** 40
Entrevue avec Véronique Bouchard
Propos recueillis par Amélie Nguyen

- Travail et conditions de vie à la ferme : l'envers du décor** 42
Valérie Beauchamp

- L'avenir se construit maintenant et collectivement !** 44
Marie-Joëlle Brassard, Christine Gingras et Sylvie Courchesne

- La restitution des terres, clé de la vitalité des systèmes alimentaires autochtones** 45
Nicole Davies

- Pour un système alimentaire écoféministe** 48
Elsa Beaulieu Bastien

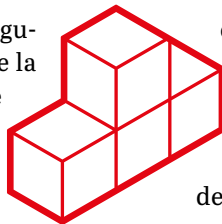
- Pour une nécessaire souveraineté alimentaire** 50
Christian Bégin, Colombe Saint-Pierre
et Donald Dubé

- Pour passer du rêve à la réalité** 52
Caroline Poirie

ÉDITORIAL

DU LOGEMENT

La crise du logement est un squelette qui ressurgit régulièrement du placard et illustre de manière flagrante la lenteur des politiques de l'État en la matière. Malgré la *Stratégie nationale du logement* conclue entre Ottawa et Québec en novembre 2017, l'offre de logements ne parvient pas à répondre aux besoins de locataires décentes.



En plus d'être un droit et un besoin de première nécessité, à l'instar de l'alimentation, le logement joue dans notre vie un rôle social, psychologique et symbolique de grande importance: c'est le lieu où l'on se met à l'abri, où l'on mange, où l'on écoute de la musique ou, parfois, le silence...

L'État devrait donc assurer à toutes et tous un logement abordable. Mais en ne s'attaquant pas à la spéculation et en soutenant le droit des amis des partis au pouvoir de s'enrichir à outrance grâce à la propriété privée, il s'égare et prive chaque année des centaines de personnes d'un foyer. Plus que du saupoudrage (comme celui annoncé récemment, destiné à rénover 500 logements), c'est une politique du logement digne de ce nom qui doit être pensée et mise en application.

Ce déficit de logements oblige parfois les locataires à se tourner vers des appartements inadéquats ou insalubres. Mais il y a des conséquences à être mal logé: abandons scolaires, perte d'emploi, problèmes de santé physique et mentale, augmentation de l'itinérance... À ce titre, le campement Notre-Dame, délogé par la force en octobre 2020, et celui du boisé Steinberg, démantelé le 4 mai dernier, montrent que des citoyennes et citoyens vivent une pression grave qui peut les obliger à s'installer dehors en attendant mieux.

Or, le fractionnement des immeubles à logement multiples en condos ou leur transformation en maisons unifamiliales, les reprises de logements frauduleuses permettant l'éviction des locataires, tristement connues désormais sous la détestable appellation de «rénovictions», ou encore l'occupation de nombreux loyers par la plateforme Airbnb sont autant de tactiques induites par le libre marché, agissant de manière négative sur l'abordabilité du logement et contribuant à l'embourgeoisement dévastateur qui transforme certains quartiers de Montréal. De plus, des carences dans les réglementations, comme l'absence d'un contrôle des loyers, ouvrent grand la porte aux propriétaires voulant imposer des hausses indues.

Le faible taux d'inoccupation des logements dans plusieurs villes du Québec n'est pas

étranger à une tendance générale à la diminution du nombre des espaces de vie. D'un autre côté, une quantité importante de grands logements sont scindés en deux ou en trois, ce qui multiplie les revenus de location pour les propriétaires. Ce morcellement, s'il accroît le nombre de loyers, va à l'encontre des nécessités des familles qui ne sont pas en mesure de devenir propriétaires.

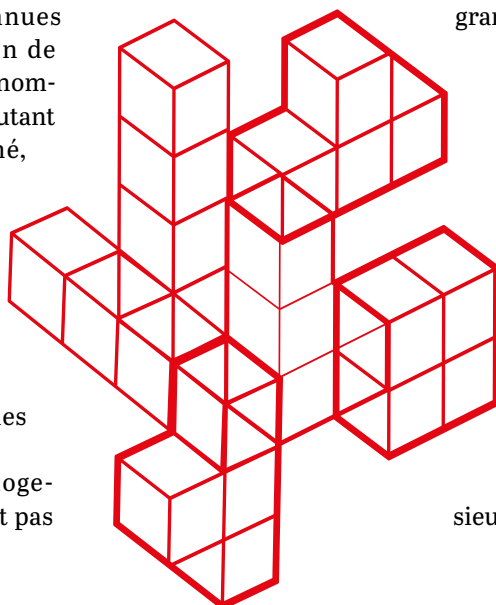


Les maisons de chambres comptent aussi parmi les options sur lesquelles se rabattent les personnes à la recherche de loyers. Mais un habitat de petite taille comporte des nuisances: la promiscuité et l'exiguïté de l'espace vital créent du stress; la réduction du lieu de vie à l'échelle d'une cellule transforme notre rapport à l'espace. Le logement s'apparente ainsi à un lieu d'enfermement à connotation carcérale, posant de réelles difficultés d'adaptation à l'espace. Cette solution ne peut que rarement constituer un mode de vie pérenne.

Dans le passé, la difficulté à trouver un logement a fait éclore diverses stratégies d'appropriation de l'espace résidentiel. En 2001, alors que sévissait déjà une crise du logement, des personnes sans-logis et sans-emploi ont opéré une véritable transgression pour se doter d'un toit. Le squat Préfontaine et quelques autres du genre ont suscité des expériences de partage communautaire et de résistance en affirmant la légitimité de l'acte d'occupation illégal. La loi doit permettre de se réapproprier les habitations et les bâtiments sciemment abandonnés par leurs propriétaires. Les belles utopies que représentaient ces pratiques ont cédé la place à des actions plus ciblées et plus brèves, faisant office de moyens de pression pour faire respecter le droit au logement.

Depuis l'adoption de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* en 2017, les villes sont censées disposer d'une plus grande marge de manœuvre pour créer du logement abordable ou familial. Plutôt que d'attendre des décisions prises trop loin des réalités de terrain, la solution pourrait-elle être d'accroître les responsabilités municipales? Le municipalisme et les politiques de proximité sauraient sans doute mieux relever de tels défis, tout en gardant les spéculateurs dans la mire.

Contrairement à ce qu'affirmait un jovialiste représentant de la *Corporation des propriétaires immobiliers du Québec* (CORPIQ), nul n'a besoin d'inventer une crise du logement à des fins électoralistes ou activistes; celle-ci, majeure, se porte malheureusement très bien, et ce, depuis plusieurs décennies.



Un espace ouvert pour le débat
politique et l'intervention sociale

info@ababord.org

www.ababord.org

Facebook : [revueababord](https://www.facebook.com/revueababord)

Twitter :
[@revueababord](https://twitter.com/revueababord)



à bâbord !

REVUE SOCIALE ET POLITIQUE

La revue *À bâbord!* est une publication indépendante, sans but lucratif, paraissant quatre fois par année depuis sa fondation en 2003. Elle est éditée par des militantes et des militants de toutes origines, proposant une révolution dans l'organisation de notre société, dans les rapports entre hommes et femmes et dans nos liens avec la nature. La revue a pour but d'informer, de formuler des analyses et des critiques sociales et d'offrir un espace ouvert pour débattre et favoriser le renforcement des mouvements sociaux d'origine populaire. *À bâbord!* veut appuyer les efforts de celles et ceux qui dénoncent les injustices et organisent la rébellion.

Condition d'utilisation des articles de la revue

À bâbord! valorise la libre circulation et le partage des idées critiques. De même, il est fondamental que toute reproduction d'une partie ou de la totalité d'un article publié dans la revue par les auteur-trice-s respecte les règles de l'art en matière d'intégrité intellectuelle. Conséquemment, les articles de la revue peuvent être reproduits à condition d'en citer la source.

COLLECTIF DE RÉDACTION ◀

Pierre Avignon, Valérie Beauchamp,
Myriam Boivin-Comtois, Isabelle Bouchard,
Adèle Clapperton-Richard, Philippe de Grosbois,
Yannick Delbecque, Élisabeth Doyon,
Miriam Hatabi, Isabelle Larrivée,
Anne-Marie Le Saux, Amélie Nguyen,
Xavier P.-Laberge, Jacques Pelletier,
Samuel Raymond, Alexis Ross,
Claude Vaillancourt, Ramon Vitesse

COMITÉ D'ÉDITION

Valérie Beauchamp, Adèle Clapperton-Richard,
Miriam Hatabi (révisseur),
Anne-Marie Le Saux, Jacques Pelletier,
Alexis Ross (secrétaire de rédaction),
Ramon Vitesse

COLLABORATIONS SPÉCIALES

Jade Almeida, Elsa Beaulieu Bastien,
Noémie Beauvais, Élisabeth Béfort-Doucet,
Christian Bégin, Audrey-Ann Bissonnette-Clermont,
Véronique Bouchard, Chloé Bourbiaux,
Marie-Joëlle Brassard, Camilo Capiberibe,
Viviane Caron, Eve-Lyne Clusiaux, Wilfried Cordeau,
Sylvie Courchesne, Nicole Davies, Donald Dubé,
Caroline Dufour, Maude Fréchette,
Christine Gingras, Anthony Glinier,
Baptiste Godrie, Pascal Huot, Myriam Laabidi,
Béatrice Landry-Belleau, Karen Lang,
Vincent Masson, Patrick Mundler, Alain Olivier,
Caroline Poirier, Thibault Rehn, Louis Robert,
Maxime Roy-Allard, Colombe Saint-Pierre,
Manuel Salamanca Cardona, Alain Saulnier,
Kharoll-Ann Souffrant, Valentin Tardi, Cheolki Yoon

VISUELS

Couverture par Rémi Leroux.
Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles,
Thomas Hawk, Anne-Laure Jean, Daniel Jolivet,
Karen Lang, Rémi Leroux, Jeanne Menjoulet, ONF,
Pat_Scrap, RCLALQ, STTAB-CSN, Ramon Vitesse

La revue *À bâbord!* est imprimée par

Héon & Nadeau Ld

La revue est archivée numériquement par Érudit
erudit.org et par Les classiques des sciences
sociales **classiques.uqac.ca**

Le site de la revue est hébergé par **Koumbit.org**

PRODUCTION ET INFOGRAPHIE

Anne-Laure Jean

À bâbord!

Revue À bâbord!

Montréal

N° 88 - Juin 2021

4 fois par année

(Imprimé) ISSN 1710-209X | ISBN 978-2-9819550-4-3

(En ligne) ISSN 1710-2103 | ISBN 978-2-9819550-5-0

Dépôt légal bibliothèque nationale du Québec.

Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada.

Canada

UN FONDS À LA MÉMOIRE DE LÉA

Le collectif d'À bâbord ! invite ses lectrices et lecteurs à contribuer généreusement au **fonds de bourses Léa-L. Fontaine** pour donner suite à l'élan de notre camarade disparue. Cette bourse de la Fondation de l'UQAM est destinée aux étudiant·e·s du certificat en droit social et du travail connaissant une situation de précarité, pour les encourager à persévérer dans leur parcours.

Léa a toujours accordé une importance capitale à l'égalité et à la solidarité, et son rapport aux étudiant·e·s du programme où elle enseignait était fondamentalement teinté par ces valeurs.

La bourse qu'elle a créée lui permettait de pousser encore plus loin sa volonté d'accompagner et de soutenir celles et ceux qui en avaient besoin. Au moment de créer sa bourse, en 2017, elle affirmait : « *En tant que professeure, il faut que j'aide celles et ceux qui veulent persévérer dans leurs études. Peu importe ce que je ferais dans la vie, je trouverais une façon d'aider.* »

Pour donner au fonds de bourse Léa-L. Fontaine
tinyurl.com/FondsLeaLFontaine

LANCEMENT
DU NUMÉRO 88



Le 26 juin, en personne et en extérieur,
au Champ des possibles à Montréal

Retrouvez toutes les informations sur
notre site Web et notre page Facebook!
ababord.org / [revueababord](https://revueababord.org)

érudit

**La revue À bâbord !
est disponible sur Érudit !**

Votre revue rejoint cette plateforme
de la recherche québécoise et sera
accessible parmi d'autres revues
savantes et culturelles.

**[www.erudit.org](http://www.erudit.org/fr/revues/babord/)
[/fr/revues/babord/](http://www.erudit.org/fr/revues/babord/)**



Photo : Jeanne Menjoulet

UN RETOUR À LA VIE NORMALE ?

Jade Almeida

Ce texte est mon plaidoyer pour ne pas nous laisser séduire par l'idée d'un « retour à la vie normale ». Les graves conséquences de la pandémie doivent résonner comme un appel à changer en profondeur les rapports sociaux, pour éviter que les prochaines crises du genre ne soient aussi dévastatrices.

Maintenant qu'un plan de déconfinement a été annoncé, il est tentant de se laisser gagner par l'euphorie. Je comprends tout à fait qu'après plus d'un an de pandémie, la seule chose qui nous obsède, c'est de pouvoir tourner la page. D'applaudir à l'idée de laisser tout cela derrière nous et d'enfiler nos lunettes de soleil pour retrouver les ami-e-s dans les terrasses de nos bars préférés. Du moins ceux qui auront

survécu à la pandémie (à ce stade, ma phrase peut désigner les ami-e-s comme les bars – je suis cynique, je sais, vous m'en voyez navrée).

Mais c'est là que j'interviens pour vous exhorter à la patience et à la raison. Le plus dur reste à faire et cela va demander beaucoup, mais alors beaucoup d'efforts. Prenons tout d'abord le temps de réaliser que le virus, en lui-même, ne s'en va nulle

part. Il est là pour rester, de nombreuses années au minimum, et cela selon l'avis d'experts à travers le monde. De plus – et c'est quelque chose de difficile à envisager, mais auquel nous devons malheureusement faire face – les pandémies telles que celles que nous venons de connaître seront des phénomènes de plus en plus récurrents et de plus en plus mortels. Les avertissements à ce sujet abondent en effet

depuis des années. Je n'ai pas l'espace dans cet article pour l'expliquer en détail, mais disons que nos modes de vie, les avancées médicales, notre impact sur l'environnement ainsi que l'interconnexion des pays du monde entier, tout cela rend la situation inévitable¹.

Devons-nous pour autant vivre dans la peur et rester enfermé·e·s chez nous jusqu'à la fin des temps? Non, bien sûr que non. En revanche, plutôt que d'enfouir notre tête dans le sable et faire comme si rien ne s'était passé, nous devrions apprendre de nos erreurs. Je ne cesserai jamais de le marteler: ce qui a participé massivement à la mortalité du virus est en grande partie le fonctionnement de nos sociétés actuelles. Oui, le virus est dangereux en lui-même, mais sa dangerosité a été multipliée par des services hospitaliers sous-financés depuis des décennies, par un abandon horrifiant de nos populations les plus marginalisées, à commencer par les aîné·e·s, et par des politiques néolibérales en complète roue libre.

Dans ce contexte, un retour à la «vie normale» est-il si excitant que cela? Non, si cela signifie un retour à la perpétuation d'un tel système! Comprendons-nous: j'ai évidemment hâte, comme tout le monde, d'en avoir enfin terminé avec la COVID-19. Mais cette pandémie ne devrait pas être un hiatus dans notre quotidien, elle devrait au contraire nous amener à réécrire entièrement notre tissu social; à changer l'ADN même de nos vies. En somme, il devrait y avoir une coupure entre l'avant et l'après, une coupure tellement drastique qu'une génération tout entière serait amenée à considérer la période pré-COVID comme le Moyen Âge. Une époque sombre de l'humanité où la vie humaine n'était pas respectée et où faire du profit était plus important que de sauver des vies.

Pensons à tous ces emplois qui ont été au cœur de la lutte contre le virus. Oui, bien sûr, cela englobe le milieu médical et les services à la personne, mais également tout ce qui touche à l'hygiène et aux ménages. Pour stopper la propagation du virus, nous avons mis l'accent sur le besoin

de propreté: ramasser, nettoyer, rincer, frotter, désinfecter, aérer et tout recommencer le jour suivant. Voilà le *care* dans sa dimension la moins reluisante: celle qui implique de gérer l'amas de saletés générées au quotidien. Or, en dépit du fait qu'elles sont essentielles au bon fonctionnement de nos sociétés, ces tâches et par extension ces emplois sont parmi les moins valorisés, que ce soit sur le plan des salaires, de conditions de travail ou de reconnaissance du public.

Pour le dire autrement, on refile le sale boulot aux plus exploité·e·s et on les méprise pour s'être retrouvé·e·s dans cette situation, sous prétexte qu'il s'agit de travail non ou peu qualifié que tout le monde pourrait le faire. Si tout le monde peut le faire, curieusement, ce sont toujours les mêmes qui s'en chargent. D'ailleurs, le concept même d'emplois «non qualifiés» a des racines particulièrement classistes, racistes, sexistes et capacitistes (les quatre cavaliers de l'apocalypse) et sert d'abord et avant tout à justifier le non-respect des travailleur·euse·s qui occupent cesdits emplois.

Dans son article «Pour une société du *care*», Evelyn Nakano Glenn nous appelle à repenser notre répartition du travail de *care* pour qu'il soit partagé entre tou·te·s. De même, il faudrait un *shift* profond des mentalités pour revaloriser le fait de s'occuper des besoins d'autrui, sachant que nous serons tou·te·s amené·e·s, inévitablement, à nous reposer également sur ces autres à notre tour. Enfin, la réévaluation salariale ainsi que l'amélioration des conditions de travail (par l'utilisation de produits non toxiques, l'aménagement d'horaires vivables, et l'offre d'une meilleure couverture santé, d'outils de protection et de mesure d'accompagnement pour les travailleur·euse·s) sont urgentes.

Dans ces quelques colonnes, je n'ai eu le temps de toucher qu'au domaine du *care*, mais il y aurait tellement à repenser pour nous préparer à une nouvelle pandémie et prévenir ses pires conséquences. Parmi les problèmes les plus criants: l'architecture d'espaces partagés qui ne permettent pas d'aérer les salles (par exemple dans les

établissements scolaires), les logements sociaux en mauvais état, les salaires qui ne suivent pas la flambée du prix des loyers et qui ne permettent pas de vivre dans des conditions salubres, nos aîné·e·s abandonné·e·s aux marges de la société, l'usage automatique et massif des forces de répression policières et la surcriminalisation qui s'en suit, ou encore les rhétoriques racistes qui ont entouré la maladie, que ce soit au sein du public, dans les médias ou dans le milieu hospitalier...

À l'inverse, des acquis de la pandémie sont à préserver, mais à examiner avec un certain œil critique: l'ouverture en masse de services en ligne, à commencer par tous les cours universitaires (alors que depuis des décennies les activistes en situation de handicap les réclament et se les voient refuser sous divers prétextes fallacieux) ou les emplois à distance, l'usage des masques en cas de symptômes grippaux afin de limiter les contaminations et ainsi pratiquer le *communal care* pour mieux prendre soin de ceux qui nous entourent...

Il y a tellement de domaines à réformer, voire à révolutionner, et dans notre hâte de fermer le chapitre COVID, nous risquons de manquer encore une fois l'occasion de faire mieux. Or, cette pandémie a fait plus de trois millions de morts à ce jour – et ces chiffres sont considérés comme conservateurs! Avant de nous précipiter en terrasse comme si de rien n'était, il est de notre responsabilité collective d'en tirer des leçons et de nous mettre au travail, pour que la prochaine pandémie ne ressemble plus jamais à ce que nous venons de vivre. 

1. Je vous invite à lire plus amplement sur le sujet. Voir par exemple: Rob Wallace *et al.*, «COVID-19 et les routes du capital», *Contretemps*, 4 avril 2020. En ligne: www.contretemps.eu/covid-19-routes-capital-wallace/; Daniel Tanuro, «Pandémie, capitalisme et climat», *Contretemps*, 16 avril 2020. En ligne: www.contretemps.eu/pandemie-capitalisme-et-climat/

ENTREVUE

INSPIRER UNE PÉDAGOGIE DE LA BIENVEILLANCE

Avec Myriam Laabidi, professeure de sociologie au collégial
Propos recueillis par Isabelle Bouchard ◀

Nul ne peut ignorer le débat pour le moins polarisant qui secoue l'univers de l'éducation supérieure à propos de l'enseignement des sujets sensibles. *À bâbord !* s'entretient avec Myriam Laabidi afin de s'inspirer de sa pratique.

À bâbord !: Devant la polémique concernant l'enseignement de certains sujets délicats, vous faites la proposition de ce que vous nommez une pédagogie de la bienveillance. Quelles en sont les principales caractéristiques ?

Myriam Laabidi : En fait, c'est un terme qui m'est venu spontanément à l'esprit, mais c'est une forme de pédagogie qui est explorée dans la recherche scientifique en éducation. Pour moi, adopter une pédagogie de la bienveillance, c'est très intuitif et spontané, tout simplement parce que je suis une adepte de la pédagogie inclusive.

Je définis la pédagogie de la bienveillance comme une manière d'enseigner en étant d'abord et avant tout à l'écoute des étudiant-e-s et en faisant en sorte que je puisse non seulement leur offrir un contenu de qualité qui les intéresse, mais aussi m'assurer qu'elles et ils se sentent en sécurité dans mon espace intellectuel et dans mon espace physique, en salle classe. Cette pédagogie n'empêche pas que je puisse les *challenge* intellectuellement, les faire sortir de leur zone confort. Non pas du tout, on ne s'enlève pas ce luxe-là de l'enseignement, puisque c'en est un ! Une pédagogie de la bienveillance va simplement faire en sorte de ne pas épuiser inutilement les personnes: si j'en viens à présenter trop de situations qui peuvent être traumatisantes pour mes étudiant-e-s, je vais les perdre, ce que je ne veux pas.

Étant donné que, moi-même, je vis avec des couches de traumas qui m'ont été transmis de génération en génération et avec lesquelles je voyage, je me mets à leur

place. Cela relève donc d'un processus très empathique, qui m'est venu très organiquement et que je n'ai pas intellectualisé. C'est une pratique qui existe déjà. On n'enseigne plus comme on enseignait avant ! Mais cela dit, on ne doit pas à mon avis se culpabiliser de ce que l'on faisait avant. On n'est pas parfait-e-s. C'est normal, on est dans une société qui a été construite sur des rapports de pouvoir déséquilibrés. Le plus important, c'est d'avancer !

ÀB !: J'ai l'impression que, pour vous, nous ne sommes pas nécessairement dans une situation qui met en cause la liberté académique, mais plutôt dans un contexte qui soulève la question éthique des manières d'enseigner les sujets sensibles ?

M. L. : Pose la question, c'est y répondre ! Vous avez bien cerné ma façon de faire. Dans notre société, on valorise vraiment la créativité individuelle ou, si vous voulez, cette singularité où les individus peuvent s'exprimer et être eux-mêmes. C'est une qualité que l'on recherche. Alors, il faut être conséquent avec nos attentes sociales. On se retrouve, dans nos classes, avec une diversité qui est là, qui est notre normalité, que l'on veut valoriser: je crois réellement que prendre le temps de s'asseoir et d'écouter toute cette diversité, c'est un premier pas vers l'inclusion.

Par ailleurs, comme enseignant-e-s, nous faisons tout le temps de l'autocensure, notamment en choisissant nos contenus de cours. À partir du moment où nous adoptons une ligne éditoriale, elle

implique déjà une forme de censure ! La liberté académique, c'est donc un truc qui est personnalisé, qui change et qui s'adapte en fonction de nos besoins. Aborder des sujets délicats avec grande bienveillance implique qu'on puisse aborder tous les sujets en classe dans la mesure où on le fait en déconstruisant les paradigmes, en déconstruisant aussi les rapports de domination, en les mettant de l'avant, en dénonçant toutes formes d'inégalités sociales et en faisant l'exercice d'analyser sa propre positionnalité. Nous y reviendrons.

ÀB !: Des médias donnent l'impression que le seul sujet délicat à enseigner est celui qui touche au mot en n. Quelles sont les autres situations délicates dans lesquelles peuvent être plongées les personnes étudiantes au collégial ? En fait, comment définir un sujet délicat ?

M. L. : Pour moi, un sujet sensible à enseigner est un sujet qui va réveiller des traumas. Ces traumas se superposent les uns aux autres et se transmettent de génération en génération. La définition du trauma, elle, sera déterminée par les personnes impliquées. Toutes les personnes vont elles-mêmes se la fixer, selon leur propre situation et leur expérience. Tous les sujets peuvent amener des situations délicates.

En classe de philosophie, par exemple, la mort est un thème à portée éthique. Dans un cours sur la famille, par exemple, la monoparentalité peut être un sujet sensible pour une jeune fille qui a eu un parcours de vie avec une famille monoparentale dysfonctionnelle, puisque cela



Mur de Ben, École de musique et des arts de Blois en France. Photo: Daniel Jolivet.

peut réveiller des traumas en elle. Il en va de même pour tout ce qui est relié au dysfonctionnement familial, tout ce qui concerne les orientations sexuelles ou l'expression et l'identité de genre, mais aussi tout ce qui est lié au racisme et au pluralisme culturel, dont les processus d'adaptation et d'intégration. Par exemple, quand je parle en classe de la non-reconnaissance des diplômes chez les personnes nouvellement arrivées, je peux avoir devant moi des jeunes dont le père souffre réellement d'avoir un métier qui est sous valorisé par rapport à sa formation. Le père exclu peut connaître des problèmes de santé mentale importants, lesquels sont encore très tabous dans certaines communautés. Il n'y a pas de hiérarchisation entre les sujets délicats à enseigner.

Personnellement, je ne censure aucun de ces sujets. Ce que je vais censurer, c'est l'utilisation de termes offensants, parce qu'étant moi-même africaine, utiliser le mot en n, par exemple, c'est me faire violence. De plus en plus de personnes noires et métisses ne veulent plus utiliser ce mot. C'est que le terme est ultra violent pour moi.

AB !: Vous affirmez que les personnes enseignantes « gagneraient à dresser le diagnostic de leur pratique pédagogique sur les plans de l'inclusion et de la diversité ». Quelle sont les visées et les étapes d'une telle autoanalyse ?

M. L. : Le diagnostic de nos pratiques enseignantes pourrait nous aider à repérer les biais de racisme systémique et à repenser notre positionnalité. Dépendamment de quelle classe sociale je proviens, je peux véhiculer une certaine image de réussite sociale qui peut renvoyer à de l'oppression. L'expérience étudiante racisée est différente selon qu'elle est en face d'une personne enseignante blanche ou racisée. Il faut le reconnaître. Cette manière de réenvisager notre positionnalité en repérant nos biais, c'est un processus d'humilité et de bienveillance à l'endroit des personnes étudiantes. Ce processus permet de regarder nos contenus de cours, de revoir les références avec lesquelles nous souhaitons travailler, de faire parler les gens qui n'ont pas l'habitude qu'on les entende, de réviser nos attentes, d'essayer de comprendre qu'il y a une

diversité d'apprentissages et aussi une diversité de parcours de vie.

Par exemple, j'inclus dans les listes de lecture des auteur·trice·s racisé·e·s aux noms de famille apparentés à ceux de mes étudiant·e·s. Ainsi, elles et ils ont devant eux des modèles intellectuels qui réussissent ! De cette manière, j'ai l'impression de faire une différence !

On n'enseigne plus comme avant. Il n'y a plus ce rapport entre un maître et ses disciples. Maintenant, il y a des individus et on évolue dans des milieux et des expériences où nos rapports sont démocratiques. Cela ne veut pas dire qu'on nivelle par le bas, puisqu'on doit continuer à *challenge* les personnes en leur offrant autre chose ! L'école n'est plus, non plus, la sphère exclusive de l'éducation, qui se joue aussi ailleurs. Avec humilité, il faut prendre le recul nécessaire pour saisir les nouveaux paradigmes sociaux et politiques, jusqu'à décoloniser nos pratiques enseignantes issues d'un système patriarcal, blanc et sexiste. **ab**

25 ANS DES ÉTATS GÉNÉRAUX SUR L'ÉDUCATION

MODERNISER LES STRUCTURES SCOLAIRES : UN PARI D'ÉQUILIBRISTE

Wilfried Cordeau

En 1995-1996, à l'occasion d'États généraux sur l'éducation, le Québec était convié à un important examen de son système éducatif et à sa refondation. Vingt-cinq ans plus tard, les promesses et objectifs formulés ont-ils finalement été respectés ? Quatrième article d'une brève série pour faire le point, alors que circulent des appels à une Commission Parent 2.0.



L'exercice de bilan du système scolaire auquel la Commission des États généraux (CÉGÉ) invite la société québécoise à compter d'avril 1995 ne peut faire l'économie d'un réexamen des structures qui soutiennent le système d'éducation, critiquées qu'elles sont depuis plusieurs années. Mais on n'opère pas des changements profonds de structures comme on modifie un règlement, et le succès d'une telle entreprise ne s'apprécie qu'à long terme. Ainsi en va-t-il des projets de décentralisation et de déconfectionnalisation du système scolaire, entrepris en parallèle, mais ayant obtenu des résultats différents.

DE LA DÉCENTRALISATION À L'ABOLITION DE LA DÉMOCRATIE SCOLAIRE

Trop rigide, axé sur la conformité à la norme, « *technocratique, hyperhiérarchisé et bureaucratisé, [...] lourd et lent à réagir*¹ » et à s'adapter aux nouveaux défis sociaux : telles sont les critiques généralement adressées depuis les années 1980 à un système scolaire qui, dit-on, étouffe l'école et la rend impersonnelle et démobilisante. Pour plusieurs, la solution réside dans un nouveau partage des pouvoirs : l'innovation scolaire et la confiance dans l'institution doivent naître d'une marge de manœuvre accrue à l'école. En 1996, la Commission embrasse cette vision et recommande « *un changement de cap, [afin de] rapprocher le lieu de décision et le lieu d'action, donc [de] déplacer le pouvoir vers l'établissement d'enseignement*. » Bien qu'elle ne voit pas dans la décentralisation un but en soi, elle souhaite « *une plus grande maîtrise, par les établissements, de l'activité éducative* ». À cette fin, un conseil d'établissement imputable et décisionnel doit mobiliser les parents et les forces vives de la communauté de chaque école autour d'un projet éducatif singulier, rassembleur et dédié à la réussite éducative².

Dans cette perspective, la commission scolaire doit être maintenue pour assurer la distribution équitable des ressources et services éducatifs sur le territoire – celui-ci doit cependant être agrandi et le

nombre de commissions scolaires réduit –, soutenir les établissements et, insiste la Commission, faire contrepoids à un excès de centralisation. C'est pourquoi elle doit demeurer le siège d'une instance décisionnelle élue au suffrage universel – pour peu qu'on redonne du sens et du tonus à cette dernière, en rehaussant les responsabilités et l'imputabilité des commissaires scolaires, ainsi que la valeur des enjeux et décisions éducatifs par la consultation populaire.

Loin d'être radicale, la proposition de la CÉGÉ fait le périlleux pari d'un compromis constructif entre la décentralisation du réseau vers les écoles et la dynamisation du gouvernement scolaire au palier intermédiaire. La suite de l'histoire sera cependant plutôt asymétrique.

Le mouvement s'amorce avec le projet de loi n° 180 qui, dès 1998, réduit le nombre de commissions scolaires de 157 à 72 et crée les conseils d'établissement. Au fil des réformes, ces derniers se voient confier toujours plus de pouvoirs et de responsabilités en matière de planification stratégique, de projets pédagogiques, de politiques locales, etc., faisant de l'école la véritable cheville ouvrière du système. Pendant ce temps, le ministère hérite de pouvoirs de surveillance, de contrôle et de pilotage plus étendus. Sur le plan politique, c'est moins à une décentralisation qu'à un long écartèlement de la commission scolaire qu'on assiste : en augmentant sa taille, on éloigne son centre décisionnel des communautés, tandis que l'établissement devient le lieu principal de mobilisation et d'appartenance de ces dernières et que le ministère s'accapare les grands enjeux éducatifs.

Au sein de vastes territoires, les sujets qui animent les conseils de commissaires deviennent aussi plus administratifs et plus insaisissables aux yeux de l'électorat. Depuis les États généraux, la désaffection électorale s'accroît à chaque scrutin : 15,4 % de participation en 1998, 8,4 % en 2003, 7,9 % en 2007 et finalement 4,9 % en 2014. Tardives, les réflexions et recommandations étoffées du Conseil supérieur de

l'éducation (2006)³ et du Directeur général des élections (2010)⁴ ne parviennent pas davantage à provoquer le sauvetage de la démocratie scolaire. En fait, chaque échec électoral a plutôt servi de prétexte commode à une réforme supplémentaire, assujettissant ou écartelant un peu plus l'instance intermédiaire – jusqu'à ce qu'on la rende trop symbolique pour la maintenir. En février 2020, l'adoption du projet de loi n° 40 – sous le bâillon – a donc aboli une instance démocratiquement élue ainsi que le droit de vote (chez les francophones) en transformant les commissions scolaires en coopératives de soutien administratif et logistique au service des écoles et gouvernées dans l'opacité et l'hermétisme.

Dans l'ensemble, la trajectoire récente de la structure scolaire montre bien que l'absence d'intérêt politique pour la démocratie scolaire a rendu impossible de ménager la chèvre décentralisatrice et le chou démocratique, comme le souhaitait la CÉGÉ. Si la décentralisation vers l'établissement a permis d'en faire un pivot du système, elle n'a pas empêché la concentration entre les mains du ministre de pouvoirs accrus de contrôle sur les paliers inférieurs. Finalement, cette redistribution des pouvoirs n'a pas seulement vidé la démocratie scolaire de son sens : elle a surtout permis de mettre fin à un contre-pouvoir élu et imputable. C'est précisément ce contrepoids à l'excès de centralisation que la CÉGÉ appelait à maintenir qui a été neutralisé au fil des ans avant d'être purement rayé de l'équation. Bilan net du compromis : la balance penche du côté de l'échec.

VERS LA DÉCONFESIONNALISATION, ET AU-DELÀ

À la veille des États généraux, on compte encore certaines officines confessionnelles au sein du ministère de l'Éducation et du Conseil supérieur de l'Éducation (CSE)⁵, et l'organisation du système scolaire s'articule autour de commissions scolaires et d'écoles catholiques ou protestantes au sein desquelles on offre des services de pastorale et un enseignement religieux. ►

Pourtant, la société québécoise s'est considérablement transformée et diversifiée, tant sur le plan culturel que sur celui des croyances et pratiques religieuses. Depuis plusieurs années, bien que loin de faire l'unanimité, l'idée d'une organisation scolaire fondée sur un critère linguistique plutôt que confessionnel fait son chemin comme moyen de garantir une école neutre et commune. Malheureusement, les diverses tentatives ou propositions de déconfessionnalisation des structures se heurtent à l'article 93 de la Constitution canadienne, qui garantit aux communautés protestante et catholique le droit d'organiser et de gérer leurs institutions scolaires sur une base confessionnelle. A contrario, le maintien de telles institutions entrave les droits protégés par les chartes, tels que l'égalité devant les services éducatifs et les libertés de religion et de conscience. Bref, les diverses pistes d'intervention mènent soit à l'impasse juridique, soit à la confrontation politique. À défaut de solution, le statu quo prévaut en s'appuyant sur des clauses dérogatoires, à la demande du clergé.

À l'ouverture des États généraux, la question demeure donc entière, et les avis, polarisés. Bien vite, on comprend que le consensus sera impossible, bien que «*la question des valeurs fait figure de point de convergence*». Les commissaires devront donc «*déverrouiller*» cette situation intenable, en tranchant le débat sur ses trois principaux enjeux : les structures, le statut de l'école, l'enseignement religieux. Pour la CÉGÉ, l'émergence, voire la «*réalité d'une société pluraliste et laïque de fait*» exige une école pour tous, ouverte à la diversité et la totalité des élèves, «*indépendamment de leurs croyances, de leur appartenance ethnique ou culturelle et de la religion de leurs parents*» : une école neutre. Le temps est donc venu d'«*achever la séparation de l'Église et de l'État*» et de mettre fin au régime dérogatoire qui subordonne le droit à l'égalité et la liberté de conscience aux privilèges confessionnels de deux communautés. La CÉGÉ exhorte à abroger ou à modifier l'article 93 de la Constitution canadienne pour déconfessionnaliser tant les commissions

scolaires que les écoles. Quant à l'éducation religieuse, elle doit relever des familles et des églises, et non de l'école, qui cependant peut éduquer par des «*contenus d'enseignement culturel en rapport avec le phénomène religieux*».

Dès lors, les événements se précipitent en ce sens. Grâce à l'obtention d'un amendement constitutionnel, les commissions scolaires linguistiques deviennent réalité le 1^{er} juillet 1998. L'année suivante, le rapport Proulx⁶ convie à poursuivre la mise en place d'un «*système scolaire public laïc*» en abrogeant les clauses dérogatoires qui maintiennent la confessionnalité des écoles, et recommande, au nom d'une «*laïcité ouverte*», de remplacer l'enseignement religieux par «*un enseignement culturel des religions obligatoire pour tous*» et des services d'animation spirituel. Appuyées par une vaste coalition, ces propositions prennent forme dans les projets de loi n° 118 (2000) et 95 (2005), qui ouvrent notamment la voie à la mise en place, dès 2008, du programme d'éthique et de culture religieuse (ECR), porteur d'une perspective d'éducation interculturelle et civique.

En une dizaine d'années, le programme élaboré par la CÉGÉ est donc accompli. Mais le débat sur la place de la religion à l'école se poursuit dans la foulée notamment de la «*crise des accommodements raisonnables*» et malgré le rapport Bouchard-Taylor (2008), pour se porter notamment sur la neutralité des intervenants scolaires et des services éducatifs dispensés. Bien qu'au demeurant polémique, cette extension du débat trouve sa finalité dans la politique de laïcité stricte du gouvernement Legault dès 2019 : annonce du remplacement du cours ECR, abolition des services d'animation de la vie spirituelle et du Comité des affaires religieuses, interdiction pour le personnel enseignant d'afficher des signes d'appartenance religieuse dans l'enceinte de l'école.

En fin de compte, la marche du système scolaire québécois vers la laïcité s'est accomplie de manière accélérée à compter des ÉGÉ. La stratégie d'une laïcité ouverte a notamment permis de rallier les clans, dont le clergé lui-même, car

elle garantissait un équilibre viable dans la reconnaissance et le respect des intérêts et des droits fondamentaux de chacun : liberté de conscience, liberté de religion, égalité devant les services, etc. C'était la voie nécessaire pour ne pas subordonner le droit des uns aux intérêts des autres, et permettre à l'école commune de se réaliser dans la tolérance et l'interculturalisme, comme le prévoyait notamment la Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle adoptée en 1998. Manifestement, l'approche récente traduit une rupture avec le chemin ouvert par la CÉGÉ, et risque de briser un équilibre durement acquis, faute de proposer un projet clair, rassembleur et inclusif pour une école du vivre-ensemble. Au bilan : succès fragilisé par excès de zèle. 

1. CÉGÉ, *Exposé de la situation*, 1996, 131 p. En ligne : collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs40858

2. CÉGÉ, *Rénover notre système scolaire : dix chantiers prioritaires*, 1996, 90 p. En ligne : collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs40260

3. CSE, *Agir pour renforcer la démocratie scolaire. Rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation 2005-2006*, 2006, 110 p. En ligne : www.cse.gouv.qc.ca/publications/renforcer-democratie-scolaire-rebe-05-06-50-0184/

4. DGEQ, *Les modifications proposées à la Loi sur les élections scolaires*, 2010, 222 p. En ligne : www.electionsquebec.qc.ca/documents/pdf/DGE-6435.pdf

5. Par exemple, le ministère comptait deux sous-ministres associés, un pour la foi catholique, l'autre pour la foi protestante, tandis que le CSE comptait un comité catholique et un comité protestant pour le conseiller.

6. GTPRE, *Laïcité et religions : perspective nouvelle pour l'école québécoise*, 1999, 282 p. En ligne : numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/64152

S'AFFRANCHIR DE FACEBOOK

Yannick Delbecque ◀
et Claude Vaillancourt ◀

Facebook a réussi l'exploit de s'imposer comme carrefour de communication indispensable, y compris auprès des groupes qui devraient être ses adversaires naturels. Comment en sommes-nous arrivés là et comment penser un militantisme qui aille au-delà des réseaux sociaux ?

Le livre noir de Facebook a été écrit plusieurs fois. Cette entreprise est l'une des plus puissantes au monde, et son expansion s'est faite sous le mode de la prédation. Elle attire vers elle les revenus de la publicité sans offrir de contenu original, au détriment des autres médias. Avec la complicité implicite de ses usagers, y compris les organisations du mouvement social, elle permet aux publicitaires d'entreprendre des campagnes mieux ciblées que jamais. Elle contribue à la diffusion de mensonges, de théories farfelues et de discours haineux.

Les données qu'elle permet d'accumuler au sujet de ses utilisateurs peuvent même avoir une influence politique importante, comme l'a montré le scandale de Cambridge Analytica, qui utilisait les informations et la plateforme de Facebook pour influencer des résultats électoraux aux États-Unis et au Royaume-Uni. Selon le sociologue Antonio Casilli, les usagers de Facebook — représentant le *«plus grand marché mondial de la contribution non rémunérée»* — fournissent volontairement des données sur eux-mêmes, une attitude qui contribue à une forme d'aliénation. *«Il devient de plus en plus apparent que les humains qui l'animent ne sont pas des usagers bénévoles, des participants enthousiastes ou des amateurs généreux, mais des prolétaires du clic¹»,* écrit Casilli.

Certes, Facebook permet de consolider des amitiés et d'entretenir des liens précieux entre les individus. Même sur cet aspect, cependant, le réseau social peut devenir nocif, ce que de nombreuses recherches ont démontré. Une étude de Statistique Canada soulignait notamment que les effets négatifs des médias sociaux incluent *«la perte de sommeil, la difficulté*

à se concentrer sur des tâches ou des activités, le fait de faire moins d'activité physique, le fait de se sentir anxieux ou déprimé, le fait de se sentir envieux de la vie des autres et le fait de se sentir frustré ou en colère²».

Malgré ces tares majeures, les organisations du mouvement social continuent d'utiliser Facebook à qui mieux mieux. La page Facebook devient la vitrine des organisations et un moyen privilégié pour communiquer avec les membres. Aucun événement ne semble pouvoir se passer d'une page Facebook pour s'annoncer. Il est devenu tout naturel de payer afin d'assurer aux contenus une plus grande visibilité. Tout cela nourrissant une entreprise qui devient monstrueusement puissante.

LE GRAND TOUR DE FORCE

Facebook n'a pas le mérite d'avoir inventé les modes d'interaction qu'il centralise en un seul outil : les sites Web personnels ou associatifs, les courriels, les forums en ligne, le clavardage, l'annonce d'événements sur le Web sont des idées qui ont été explorées bien avant l'existence du réseau social Facebook. La compagnie a su trouver une formule centralisant ces différents outils Web en un seul site dont l'utilisation demande peu de connaissances techniques. Mais le véritable coup de génie de Mark Zuckerberg a été d'exploiter au maximum les idées de certains de ses précurseurs sur le Web pour rendre tout le monde dépendant de son site, avec la complicité de tous, pour son propre enrichissement.

Certaines organisations militantes avaient pourtant appris à se servir d'Internet et du Web à des fins militantes avant l'arrivée de Facebook. Elles utilisaient de manière créative les nouvelles possibilités d'Internet, rendant beaucoup plus facile le

réseautage mondial, la diffusion d'information à un très large public et la coordination d'action impliquant un grand nombre de participant·e·s. Cela a souvent été combiné à des pratiques antérieures à l'ère d'Internet (téléphone, tract, porte-à-porte), qui permettaient de rejoindre un public à la fois large et bien ciblé. Bien qu'ils soient encore mobilisés à l'occasion, par exemple dans les campagnes électorales, nombre de ces outils sont maintenant négligés devant l'expansion de Facebook et en conséquence de l'effet puissant des réseaux sociaux, en général.

Ces pratiques d'avant les réseaux sociaux s'appuyaient sur des systèmes décentralisés sur le plan technique — des logiciels de communications et des serveurs qui n'étaient pas sous l'égide d'une entité centrale. En effet, le courriel est un moyen de communication qui fonctionne sans la mainmise d'une compagnie particulière, une page Web peut être stockée sur n'importe quel serveur Web — même sur son propre serveur, si on a les connaissances techniques pour créer une telle chose.

LES LIMITES DU MILITANTISME SUR FACEBOOK

La centralisation de ces usages d'Internet dans un site unique, très utilisé et sous le contrôle d'une seule corporation donne à Facebook un pouvoir immense, auquel aucune entité ne pouvait prétendre auparavant. Ce pouvoir permet par exemple à Facebook de mettre en place ses outils de traçage Web et d'accumuler une immense quantité d'informations sur les habitudes de navigations des internautes. Il lui permet d'imposer, sans consultation publique, sa propre version de la liberté ▶

d'expression via son code de conduite. D'ailleurs, les organisations militantes sont en conséquence placées dans une situation paradoxale: adopter Facebook est aisé et semble faciliter l'exercice de leur liberté d'expression, tout en étant une menace importante pour celle-ci. La diffusion d'information via Facebook met les organisations militantes à la merci des politiques de la corporation. Par exemple, Facebook pourrait parfaitement décider d'appliquer des règles hostiles au monde syndical, en limitant la diffusion des critiques négatives envers les compagnies qui paient pour afficher des publicités ciblées.

Lorsqu'une organisation militante décide de compter exclusivement sur Facebook pour annoncer ses activités en ligne, elle coupe les ponts avec celles et ceux qui choisissent de s'exclure du réseau social, par principe ou pour d'autres raisons. L'un des deux auteurs de cet article, qui a fait ce choix, le constate régulièrement, ne recevant plus d'information sur

de nombreux événements qui devraient pourtant l'intéresser. De plus, que faire quand l'action militante consiste à «liker», à «partager», à se répandre dans ce réseau social?

Le nombre d'utilisateurs de Facebook est certes impressionnant, voire sans précédent. Et cette popularité incite fortement les gens à s'y joindre. Mais faut-il pour autant en faire un outil de diffusion quasiment unique, comme c'est souvent le cas? Seulement 2,13 sur 7,61 milliards de personnes sur Terre ont un profil Facebook, ce qui ne représente que 28% de la population mondiale. Au Québec, nous comptons 5,49 millions d'utilisateurs sur 8,5 millions d'habitant-e-s, ce qui laisse 3 millions de personnes sur le carreau, et encore plus si on considère que toutes et tous ne sont pas actifs sur ce réseau.

DIFFICILE, MAIS PAS IMPOSSIBLE

Comment faire pour échapper à l'emprise de Facebook? Idéalement, on pourrait

simplement envisager que toutes les organisations du mouvement social opèrent un retrait concerté et systématique de ce réseau social, un grand boycott. Mais devant l'impossibilité d'arriver à un pareil résultat, il faut penser à d'autres stratégies.

Les organisations militantes devraient d'abord offrir à tou-te-s un moyen de rester informé-e-s de leurs activités et d'y participer sans obligatoirement passer par Facebook, ce que beaucoup font déjà, par ailleurs: avoir des infolettres et des sites Web pour leurs associations, offrir un moyen de participer aux événements en ligne sans utiliser les fonctionnalités de Facebook. Ce compromis assez simple permet de continuer à être présent sur le réseau social sans pour autant larguer les personnes qui partagent leur vision politique. Il a aussi l'avantage de permettre aux organisations de continuer leurs activités en ligne en cas de problème avec les politiques d'utilisation de Facebook.

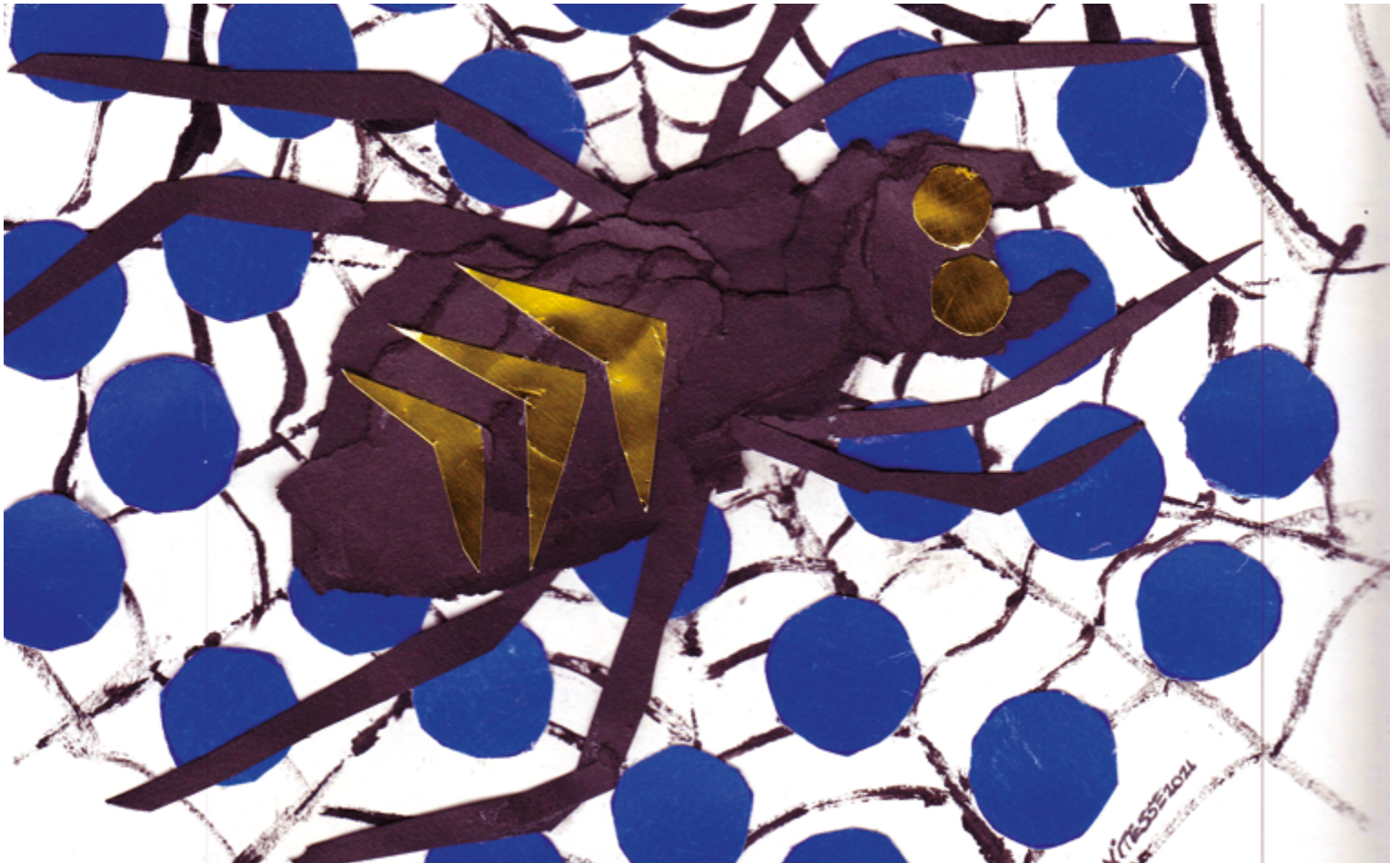


Illustration: Ramon Vitesse.

On peut aussi opter pour le remplacement total de Facebook par des sites de réseaux sociaux alternatifs. Les options sont nombreuses, mais l'emprise de Facebook est si grande qu'on ne peut qu'être pessimistes concernant le sort de tout autre réseau social. Par exemple, Ello, lancé en 2014 par une petite entreprise privée s'engageant à ne jamais vendre de données personnelles et à ne pas afficher de publicités sur son site, n'a qu'un million d'utilisateurs. Il y a aussi des réseaux sociaux libres et décentralisés comme Diaspora ou Mastodon. Ce genre de projet vise à recréer les fonctionnalités de Facebook ou de Twitter, mais avec une conception technique décentralisée empêchant une seule entreprise d'avoir le contrôle sur ces réseaux.

Cependant, la garantie de ne jamais tomber sous le contrôle d'une firme n'a pas suffi à créer un engouement pour ces plateformes, qui n'ont jamais représenté une menace pour les intérêts du géant Facebook. Même un compétiteur de taille comme Alphabet, la compagnie mère de Google, avec tous les moyens dont elle dispose, n'a guère fait mieux. Google a ainsi lancé entre 2004 et 2011 quatre projets de réseaux sociaux qui ont tous été abandonnés après quelques années. Le plus ambitieux, Google+, a été actif de 2011 à 2019, mais n'a jamais connu la popularité de Facebook : à ses meilleurs moments, il affichait quelques centaines de millions d'utilisateurs inscrits, mais ceux-ci demeureraient très peu actifs sur le site. L'échec d'un géant comme Google rend pessimiste quant aux chances de succès d'éventuels nouveaux projets concurrents.

Les réseaux sociaux alternatifs peuvent tout de même jouer un rôle intéressant pour les organisations militantes. Des problèmes liés aux politiques de Facebook et de Twitter ont mené plusieurs membres de la communauté LGBTQ+ à migrer de Facebook à Ello et de Twitter à Mastodon. Cela leur permettait de se soustraire à des politiques interdisant l'utilisation de pseudonymes ou à des politiques trop tolérantes envers les discours haineux contre les membres de la communauté. La migration visait donc à aller sur une plateforme où on se sentait plus en sécurité.

Paradoxalement, des groupes d'extrême droite ont aussi su utiliser les réseaux sociaux alternatifs à leur avantage : quand ils ont été bannis de Facebook ou Twitter, ils ont migré vers VK (un réseau populaire en Russie, fréquenté par une frange de l'extrême droite exclue de sites comme Facebook ou YouTube) ou ils ont carrément créé de nouveaux sites comme Gab (techniquement dérivé du Mastodon). Si de telles migrations ont malheureusement servi à maintenir la diffusion des idées d'extrême droite, un pareil déplacement pourrait aussi être utile à la gauche. La clé de ces réseaux alternatifs est de ne pas chercher à entrer en compétition avec Facebook, mais à remplir un besoin spécifique pour une communauté. On pourrait donc imaginer la création d'un réseau social pour la gauche locale, permettant aux personnes et aux groupes militants de diffuser de l'information, d'organiser des événements et d'avoir des échanges actifs hors des contraintes de Facebook.

La création d'outils alternatifs à Facebook, centrés sur les besoins de communautés spécifiques, semble donc une piste plus prometteuse que celle d'un concurrent global. Il existe aussi déjà plusieurs réseaux sociaux commerciaux alternatifs à Facebook permettant de répondre à des besoins spécifiques, comme ResearchGate pour le partage d'articles scientifiques, ou encore LinkedIn pour le réseautage professionnel. Ces sites sont cependant très peu utilisés pour la discussion, et servent plutôt de vitrines où afficher ses réalisations.

AU-DELÀ DE LA COMMUNICATION

Enfin, une dernière piste pour s'affranchir de Facebook est d'attendre que ce site devienne désuet et soit abandonné massivement par les personnes qui l'utilisent. Cela pourrait se produire si une nouvelle manière d'interagir sur Internet finissait par voir le jour, encore plus facile d'utilisation que les réseaux sociaux actuels. Il faut cependant se méfier : un géant pourrait rapidement être remplacé par un autre.

Quel rôle pourraient alors jouer les mouvements sociaux pour accélérer la

déchéance de Facebook et éviter l'arrivée d'une firme tout aussi dominante ? Le défi pour la gauche est de ne plus laisser le développement de nouvelles technologies aux intérêts capitalistes, mais plutôt de réussir à en prendre le contrôle. Il est important, d'abord, d'entreprendre un examen de conscience : pourquoi sommes-nous tombé-e-s avec autant de facilité dans le piège tendu par Facebook ? Puis, il s'agit de passer à l'action et de créer de nouveaux outils informatiques, par le biais de projets collaboratifs ne pouvant pas être contrôlés par des intérêts privés.

Il faut aussi penser les réseaux sociaux en fonction de la tâche des personnes qui les utilisent : à force de les additionner (Facebook + Twitter + Instagram + une nouveauté qui s'imposera) et d'exiger une vitesse de réaction toujours plus grande devant les contenus diffusés, le stress augmente, la capacité de penser diminue, aux dépens de la communication qui devient une fin en soi. Facebook est une machine qui carbure trop efficacement à l'image et la popularité. Maintenir son organisation sur Facebook peut au premier abord simplifier la diffusion de ses messages, mais en en faisant une complice de tous les vices du réseau social dominant. La quête perpétuelle du « clic » est-elle une stratégie de lutte sociale véritablement efficace ? Peut-être que l'énergie militante serait mieux investie dans l'action concrète et la réflexion.

S'affranchir de Facebook devrait nous permettre d'éviter une réelle aliénation. En nous entraînant progressivement à suivre ses règles et son rythme, à adopter son cadre et à la considérer comme un modèle insurpassable, cette compagnie nous a mis dans un état de servitude volontaire dont il ne faudra pas cesser de mesurer les conséquences. 

1. Antonio A. Casilli, *En attendant les robots. Enquête sur le travail du clic*, Paris, Seuil, « La couleur des idées », 2019, p. 17.

2. Évaluation que font les Canadiens des médias sociaux dans leur vie. En ligne : www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210324/dq210324a-fra.html



LANCER DE LA BRIQUE AVEC SES MOTS

Kharoll-Ann Souffrant

Il y a mille et une façons de militer pour le progrès. Toutes font partie intégrante de la mosaïque foisonnante du changement social. Ces diverses formes de militantisme ne devraient jamais être mises en opposition.

C'était aux alentours du 8 mars dernier. Une soirée organisée pour la Journée internationale des droits des femmes. J'assistais à une conférence en ligne du Centre Toussaint, institution importante pour la communauté haïtienne de Montréal. On y parlait des grandes femmes de l'histoire d'Haïti, elles qui tendent à

être invisibilisées. Cet effacement de leur contribution est ironique, car plusieurs d'entre elles ont pris les armes pour se défendre contre de la colonisation et l'esclavage. Ainsi, elles ont directement contribué à la création de la République d'Haïti, le premier État noir de l'histoire moderne.

La conférencière de la soirée, Winnie Jay, affirmait, dès les premières minutes de sa présentation, que les femmes d'origine haïtienne de 2021 sont aussi des guerrières et des révolutionnaires lorsqu'elles prennent la parole dans l'espace public pour la justice sociale et l'égalité, ou, en d'autres termes, lorsqu'elles font usage des mots.

LA FIGURE DU MILITANT IDÉAL

Il y a de ces préjugés sur ce qu'on conçoit être la «bonne» façon de faire progresser une société. Dans les sphères militantes au Québec, il y a souvent une hiérarchisation implicite des actions à poser et des manières de mener la lutte, qui se cristallise dans ce que j'appelle la figure idéale du «militant de type A». Le militant de type A, c'est souvent un homme. Le militant de type A s'implique 80 heures par semaine, au point de ne pas voir ses enfants, sa famille et les personnes qui lui sont les plus chères. Le militant de type A organise des manifestations à n'en plus finir. Le militant de type A est trop souvent malheureux, parce qu'il n'a pas réellement de qualité de vie: il se consacre corps et âme pour une cause plus grande que lui, espérant voir un renversement des inégalités sociales de son vivant. Le militant de type A ne réalise souvent pas qu'il doit déléguer, qu'un changement social s'opère sur plusieurs décennies, voire plusieurs siècles. Le militant de type A n'a souvent pas conscience qu'il ne fait que mettre une brique à l'édifice du progressisme pour le plus grand nombre, et que c'est déjà beaucoup.



Illustration: Ramon Vitesse.

Il existe plusieurs façons de contribuer au débat public et de faire trembler le statu quo. Dans mon registre à moi, elles sont toutes importantes, nécessaires et valables. J'estime qu'elles ne devraient jamais être hiérarchisées. Il y a de nombreuses manières d'occuper ce qu'on appelle «le terrain». Il n'y en a pas une qui soit absolument meilleure que toutes les autres. L'important est de trouver celle qui nous sied le mieux et qui met à profit nos forces, intérêts et talents. Loretta J. Ross, grande militante afro-américaine s'étant grandement impliquée dans les luttes pour la justice reproductive aux États-Unis, affirmait que les injustices sociales sont «plates», mais que lutter contre elles ne devrait jamais l'être.

LES GUERRIÈRES DE LETTRES

Les moyens pour se faire entendre ne manquent pas. Certain·e·s scénarisent des documentaires ou produisent des recherches universitaires engagées. Certaines personnes transforment la société à travers des reportages journalistiques mettant en lumière des réalités négligées ou oubliées de nos sociétés contemporaines. Quelques-un·e·s ébranlent les consciences endormies en écrivant des livres. D'autres s'engagent en politique active – cela dit, j'estime qu'on *fait* de la politique dès que l'on prend parole pour la justice sociale et l'égalité, même si ce n'est pas de manière partisane à l'Assemblée nationale ou à la Chambre des communes.

Il y a aussi de ces gens qui écrivent des manifestes. Les artistes sont pour moi de grand·e·s révolutionnaires. Leur contribution essentielle à la mémoire culturelle d'un peuple est souvent tenue pour acquise, méprisée, peu reconnue à sa juste valeur. De toujours, les artistes ont été à l'avant-garde et ont jeté un regard lucide sur leur société, quitte à choquer. Quand on est en avance sur son époque, on tend souvent à prendre les premières gifles jusqu'à ce que notre propos, au fil du temps, s'intègre au sens commun. Au Québec, le manifeste du Refus global, publié en 1948, qui dénonçait l'immobilisme de la société québécoise enfermée dans la religion catholique, a été rédigé et porté par des artistes.

Il y a aussi de ces changements sociaux qui s'opèrent lorsqu'une femme décide courageusement de raconter son histoire, de nommer et de vivre sa vérité à voix haute. Car lorsqu'une femme prend la parole, elle invite toutes celles qui lui ressemblent de près ou de loin à prendre, elles aussi, la parole.

On peut tout à fait lancer de la brique sur les structures inégalitaires de sa société avec ses mots. Lancer de la brique avec ses mots, cela peut s'avérer risqué, et même dangereux dans certains contextes sociaux, géographiques et politiques. En Haïti, de nombreux intellectuels ont dû fuir le pays parce qu'ils osaient prendre parole. Ils et elles faisaient trembler de rage les puissants avec des lettres et des mots, ce qui n'était pas sans risque de représailles.

Ce fut le cas de Marie Vieux-Chauvet¹, grande femme de lettres et dramaturge, auteure de *Amour, colère et folie*, livre rédigé en Haïti sous le régime duvaliériste, avec, selon la rumeur, le soutien de Simone de Beauvoir et des éditions Gallimard. Vieux-Chauvet a dû s'exiler à Paris. Plusieurs membres de sa famille avaient soudainement disparu sous «Papa Doc». C'est qu'*Amour, colère et folie* jette un regard critique sur la lâcheté de l'élite et des bourgeois qui composent la société haïtienne. Sa famille, exprimant n'avoir jamais eu honte de son esprit de rébellion, écrit dans une nouvelle édition du livre que «*Marie Vieux-Chauvet n'a pas été une martyre ou une femme désabusée, elle qui se définissait simplement comme "un élément de la nature". Les épreuves n'ont fait que renforcer sa disposition à la lutte, sa joie de vivre, sa générosité et l'optimisme qui lui a permis de surmonter l'étouffement de sa plus belle œuvre. [...] Elle fut simplement une femme qui détestait par-dessus tout le cynisme, la veulerie et l'injustice*».

MILITANTE N'EST PAS MON MÉTIER

Au Québec, le terme «militant·e» est souvent employé de manière péjorative contre toute personne racisée, noire et/ou femme qui manifeste une posture critique dans son travail. On reproche souvent à ces personnes ayant une préoccupation très

importante pour la justice sociale de ne pas être objectives, d'avoir un «agenda» ou de ne pas rechercher «la vérité». Or, le militantisme et la recherche de la vérité ne sont pas deux choses mutuellement exclusives. C'est même une fausse dichotomie que d'opposer ainsi ces deux termes aux ramifications très complexes et pluriformes. La notion d'objectivité a souvent été invoquée, tant dans le monde universitaire que médiatique, contre toute personne qui recherche le progrès social à travers son métier. Inversement, dans les milieux politiques, on reproche plutôt à des communicateur·trice·s, des chercheur·e·s, des intellectuel·le·s, des penseur·euse·s, des écrivain·e·s et des artistes de ne pas être assez «sur le terrain», c'est à dire, de ne pas être suffisamment «militant·e·s», voire de ne pas correspondre à la figure du «militant de type A».

Dès que l'on cherche à faire bouger une société, on s'expose aux critiques, aux attaques et remontrances de tout acabit, même de la part nos soi-disant allié·e·s. En fin de compte, le plus important est de rester fidèle à ses valeurs et à soi-même, afin de pouvoir se coucher le soir la conscience tranquille, fière d'avoir ajouté notre petite ou grande brique à l'édifice de nos collectifs. Même si elles et ils risquent de n'être remercié·e·s que dans 50 ans, celles et ceux qui aiment véritablement leur société s'attellent malgré tout à cette tâche ingrate, mais nécessaire. Les guerrières de lettres font souvent office de véritables chiennes de garde de nos droits, libertés et démocraties – chèrement gagnés, mais jamais acquis. 

1. Voir Catherine Lalonde, «La colère oubliée de Marie Vieux-Chauvet», *Le Devoir*, 4 juillet 2015. En ligne : www.ledevoir.com/lire/444152/la-colere-oubliee-de-marie-vieux-chauvet

2. *Amour, colère et folie*, Paris, Éditions Zulma, 2015, p. 7-8.

OMERTÀ DANS LA SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX

PRENDRE PAROLE SANS PEUR

Maude Fréchette et Élisabeth Béfort-Doucet*

« Il n'y a plus d'omertà, on veut que les gens parlent. »
Danielle McCann, le 1^{er} mai 2020**

La question de l'omertà au sein du système de santé et de services sociaux québécois n'est pas nouvelle: il s'agit en fait d'un enjeu syndical depuis des lustres. L'obligation de loyauté qu'ont les salarié·e·s envers leur employeur entre ici en contradiction avec leur code de déontologie, mais aussi avec leur responsabilité sociale et politique. Un exemple de cette tension entre le devoir de loyauté et l'obligation professionnelle peut par exemple être trouvé dans le *Code de déontologie des membres de l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec*: on y lit que les membres de l'Ordre doivent promouvoir et favoriser la justice sociale, en plus d'appuyer toute mesure favorisant l'amélioration des services. Ainsi, la volonté des intervenant·e·s de mettre au jour des situations déplorables dans leur milieu de travail pourrait être acceptée sur la base qu'elle est conforme à leurs exigences déontologiques. Or, il n'en est rien: des gestionnaires sont d'ailleurs reconnus pour appliquer des mesures disciplinaires envers les salarié·e·s qui osent dénoncer publiquement, empêchant ainsi d'autres travailleur·euse·s de faire de même.

L'OBLIGATION DE LOYAUTÉ

Le droit qu'ont les employeurs d'imposer des mesures disciplinaires à un·e salarié·e révélant une situation dans les médias provient de l'obligation de loyauté, prévue aux lois du travail. La personne salariée « doit agir avec loyauté et honnêteté et ne pas faire usage de l'information à caractère confidentiel qu'il obtient dans l'exécution ou à l'occasion de son travail » (Code civil du Québec, art. 2088). Cette obligation est maintenue même après la fin du contrat de travail. Des

employé·e·s ou d'ancien·ne·s employé·e·s pourraient donc se voir imposer des mesures disciplinaires allant de l'avertissement verbal au congédiement pour avoir contrevenu à cette obligation envers leur employeur, et c'est cette arme que les gestionnaires utilisent.

L'obligation de loyauté se heurte bien évidemment à d'autres droits prévus aux chartes, comme la liberté d'expression. Plusieurs lanceur·euse·s d'alerte ont fait les manchettes ces dernières années, autant pour leurs révélations que pour les mesures de représailles imposées par les employeurs. Devant l'indignation populaire suscitée par ces représailles, des sites Web gouvernementaux ont été mis en place afin de faciliter les dénonciations anonymes. Toutefois, les représailles restent parfois informelles et contribuent à l'omertà.

Vu la complexité de la situation, les syndicats peuvent être incertains quant à la manière d'assurer leur devoir de représentation: s'ils doivent défendre les salariés qui souhaitent prendre la parole, un jugement en leur défaveur peut toutefois rapidement les déposséder de moyens d'action légaux.

L'OMERTÀ QUI REND MALADE

Dans le système de santé et de services sociaux, le mutisme imposé par les gestionnaires contribue à la fragilisation des conditions de travail. Considérant que le gouvernement prétend que tout se passe bien dans les milieux de travail, l'investissement pour panser les maux et trouver des solutions aux problèmes est lacunaire. De plus, les employeurs profitent des dénonciations à visage découvert pour individualiser les problématiques

vécues et ainsi occulter la dimension systémique des difficultés engendrées par le désinvestissement continu dans les services publics. Cet effort organisé pour empêcher les employé·e·s de dénoncer est internalisé par les travailleur·euse·s elles et eux-mêmes. La lanceuse d'alerte Ingrid Garceau¹ parle de *culpabilité organisationnelle*. « On te dit que si tu n'arrives pas à faire ton travail, c'est que tu n'es pas capable de mettre tes limites. On responsabilise l'individu qui n'est pas capable de fournir dans le système, mais c'est le système, le problème », nous explique-t-elle.

La pandémie de COVID-19 a d'ailleurs exacerbé cette nécessité de dénoncer des agissements de gestionnaires, puisque ceux-ci mettent concrètement en danger les usager·ère·s, les employé·e·s et leurs familles. Une salariée ayant dénoncé l'absence de mesures sanitaires dans son établissement souhaite rester anonyme par peur de représailles. Au début de la pandémie, à cause des manquements pour respecter la sécurité des employé·e·s, elle a dû annoncer à sa famille qu'elle était symptomatique après avoir été en contact étroit avec des collègues porteurs du virus. Même si son test s'est finalement avéré négatif, elle dénonce entre autres le fait que son travail avait mis sa famille à risque: « Le regard de peur dans les yeux de mon fils me marquera pour toujours ». Malgré des rencontres avec les gestionnaires lors desquelles ceux-ci ont affirmé officiellement, en présence de ses représentants syndicaux, qu'ils ne lui imposeraient pas de mesures disciplinaires, cette travailleuse affirme avoir subi du harcèlement psychologique de la part de son chef d'équipe, et ce à de multiples reprises après sa dénonciation.



Illustration : Ramon Vitesse.

DES INITIATIVES POUR PRENDRE PAROLE

Des initiatives ont vu le jour pour permettre aux salariées de dénoncer en toute sécurité. La page Facebook *Organisation structurelle coconstruite de la praticienne réflexive*, suivie par plus de 30 000 abonné·e·s, a notamment été un outil pour partager des dénonciations de façon anonyme ou pour apporter du support à celles et ceux qui subissent des réprimandes. L'équipe d'administratrices de la page a partagé des levées de fonds pour des frais d'avocats, destinées à des travailleur·euse·s n'ayant pas accès à la représentation syndicale et des informations sur les droits au travail. «*On voit vraiment une autonomisation des salarié·e·s dans leurs témoignages et leur vécu, une forme d'empowerment*», nous raconte une des

personnes derrière la page. «*C'est beau de voir la force que les gens ont en tenant tête.*»

Des centrales syndicales ont également développé des plateformes pour permettre la dénonciation des problèmes vécus dans les milieux de travail, autant à visage découvert que de manière anonyme. Avoir accès aux témoignages d'autrui peut être un soulagement énorme pour les salarié·e·s réduit·e·s au silence depuis trop longtemps. Ingrid nous a confirmé que son témoignage a fait du bien à ses collègues, qui ne se sentaient plus seules : «*Je me suis fait remercier par d'autres équipes d'être allée dénoncer publiquement ce que nous subissons toutes*».

Une autre solution, qui mettrait à profit des stratégies intersyndicales, serait que des organisations prennent la parole pour défendre les salarié·e·s d'un autre syndicat.

Si, par exemple, des travailleuses sociales doivent exercer leur travail dans un milieu n'ayant pas mis en place des mesures sanitaires adéquates, les autres syndicats du secteur pourraient dénoncer d'une seule voix les lacunes observées. Cela éviterait que des employé·e·s osant mettre au jour des situations ne soient ciblé·e·s et ne fassent l'objet de mesures disciplinaires.

Des situations inacceptables se produisent encore aujourd'hui au sein de notre système de santé et de services sociaux. La pandémie exacerbe les inégalités et la précarité des travailleur·euse·s qui tiennent le Québec à bout de bras. En ces temps incertains, les prises de parole sont parfois vitales pour maintenir le système à flot, et les conditions pour qu'elles se réalisent doivent être protégées. «*Je ne regrette pas d'être sortie*», a conclu, en larmes, la salariée anonyme que nous avons rencontrée. «*Il fallait que ça sorte, ça n'avait aucun bon sens.*»

Il va de soi que le besoin de mettre en lumière et de dénoncer les situations insoutenables vécues dans le réseau de la santé et des services sociaux doit à tout prix trouver un support solide dans les instances syndicales et les groupes alliés aux travailleur·euse·s. Les entrevues que nous avons faites et l'analyse que nous en dégageons conduisent à un constat clair : dénoncer est possible et souhaitable quand un réseau nous appuie et quand l'instance qui nous représente nous défend. Sans ce filet tissé serré par nos syndicats et par nos pairs, la démarche de dénonciation peut devenir cauchemardesque, même si elle est légitime. **ab**

* Maude Fréchette, travailleuse sociale, et Élisabeth Bédort-Doucet, conseillère syndicale – membres de Lutte commune

**Danielle McCann, alors ministre de la Santé et des Services sociaux, en commission parlementaire.

1. Agente de relations humaines à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ), Ingrid Garceau a dénoncé publiquement, l'hiver dernier, la surcharge de travail associée aux départs massifs en congé de maladie qu'avait connus son établissement.

SANTÉ COMMUNAUTAIRE

UN EXERCICE DE DÉMOCRATIE DIRECTE

Eve-Lyne Clusiaux

Avec la collaboration d'Audrey-Ann Bissonnette-Clermont, Béatrice Landry-Belleau et Caroline Dufour*

La crise sanitaire actuelle remet en évidence les problèmes existant depuis des décennies dans le réseau de la santé. La solution passe par le développement des services communautaires et de premières lignes.

En 1971, avec l'adoption de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, le Québec exprimait la volonté de développer son système de santé publique par la création des Centres locaux de services communautaires (CLSC). Ceux-ci existent toujours aujourd'hui, mais leur raison d'être a été lourdement ébranlée par de nombreuses réformes et par l'apparition d'un modèle compétitif favorisant la primauté des médecins, celui des Groupes de médecine familiale (GMF).

Il ne s'agit pas ici de faire une comparaison exhaustive de ces deux entités, mais plutôt de réfléchir aux besoins des services de premières lignes. D'abord, ces services devraient être dirigés par des équipes multidisciplinaires impliquant les membres des différentes communautés concernées et non pas uniquement par des médecins. Ensuite, les priorités et les ressources devraient être guidées par les besoins des populations desservies et non par le profit. Finalement, les services devraient être accessibles sur l'ensemble du territoire de façon équitable plutôt que concentrés en milieu urbain ou offerts à la discrétion des propriétaires de services qui tendent à favoriser les milieux privilégiés. C'est ce qu'on cherchait à contrer avec la création des CLSC et c'est de ce modèle que s'inspire la proposition qui suit.

PRÉVENIR OU GUÉRIR ?

Pour comprendre les choix d'orientation et de développement d'un système de santé, il faut s'intéresser à l'approche générale qui y est préconisée. Un système basé sur une *approche biomédicale curative* aura tendance à segmenter la société en groupes d'âge, en problématiques qui



Photo : Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles.

seront traitées de manière plus ou moins indépendante les unes des autres. C'est une approche centrée sur le médecin, car on considère que c'est l'acte médical qui est censé guérir la société de ses maux. Conséquemment, ce type d'approche génère un système hospitalo-centriste très peu axé sur la prévention, c'est-à-dire où très peu de gestes sont posés visant à éviter que les problèmes de santé ne se manifestent en premier lieu. L'adage populaire stipule qu'il « vaut mieux prévenir que guérir ». Or, dans le système actuel, on guérit beaucoup plus qu'on ne prévient et cela nous coûte extrêmement cher.

À contrario, un système basé sur une *approche de santé communautaire*, soit une approche biopsychosociale de prévention et de promotion de la santé, optera pour un décroisement des besoins de la population, selon une organisation décentralisée

Les autrices de cet article plaident pour un retour à des services de proximité et ancrés dans la communauté, à l'image de ce qu'ont été les CLSC à l'époque de leur implantation. Comme bien souvent dans l'histoire des services sociaux et de santé au Québec, la création de ce service étatique avait été inspirée par le milieu communautaire, notamment la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles, qui est considérée par plusieurs comme l'ancêtre du réseau des CLSC.

et multidisciplinaire. Cela n'implique pas d'éliminer le centre hospitalier. Les gens auront toujours besoin de soins d'urgence, de médecine interne, d'opérations et d'imagerie médicale. L'idée est de mettre fin à l'hypercentralisation des services et de consacrer beaucoup plus de ressources à la prévention des crises et des maladies. Par la proximité et l'accessibilité des services, un tel système serait en mesure d'agir sur les problématiques de santé

en amont, avant qu'elles n'arrivent à une phase symptomatique aiguë.

Il s'agit d'une approche globale qui prend en considération tous les déterminants de santé de la personne, incluant son organisation sociale, son statut socio-économique, son milieu de vie et ses relations avec les autres. Les inégalités sociales de santé sont ainsi mises en lumière et s'articulent clairement avec les classes sociales et les oppressions systémiques telles que la pauvreté, le racisme, l'âgisme, le sexisme ou le capacitisme. En effet, ces injustices devraient être traitées comme des priorités de santé publique, car elles ont un impact sur l'ensemble des déterminants sociaux de la santé de celles et ceux qui les subissent. Ce que l'approche communautaire de la santé revendique, c'est une révolution politique, sociale et économique, afin que nous puissions construire une société qui nous garde en santé.

DE LA CHARITÉ À LA SOLIDARITÉ

Pour ce faire, il nous faudra sortir de la logique d'assistantat et de charité pour entrer dans une dynamique d'organisation communautaire et de solidarité. On dit qu'il y a santé communautaire quand les membres d'une collectivité réfléchissent en commun à leurs problèmes de santé, expriment leurs priorités et participent activement à la mise en place et au déroulement des activités les plus aptes à répondre à leurs besoins. Une réelle participation à toutes les étapes de mise en place d'un service de santé permet de faire en sorte que le service soit pertinent et bien orienté.

Cela permet aussi de réaliser des activités d'éducation populaire et de s'exercer à la pratique de la démocratie. Des mécanismes internes sont nécessaires pour assurer une prise de parole égalitaire et inclusive au sein du groupe. Il ne s'agit pas uniquement d'être présent, encore faut-il pouvoir exprimer sa réalité, sa vérité et son point de vue sur les choses. C'est précisément dans cet effort de démocratie directe que l'on déconstruit les rapports de pouvoir et que l'on crée de la cohésion sociale. La santé devient un espace d'organisation collective pouvant contribuer à la transformation sociale.

FAVORISER L'AUTONOMIE DES SOIGNANTES

En tant qu'infirmières, nous devons faire face à des politiques néolibérales qui visent surtout à privatiser le système de santé. Nous sommes d'avis que ce type de décision politique ne permet pas de prendre soin ni des soignantes ni des besoins de la population. Si nous portons notre regard à l'international, nous pouvons constater un certain effondrement des services publics dans la plupart des États occidentaux. Cette tendance, qui ne semble pas vouloir ralentir, est extrêmement inquiétante pour l'ensemble de la population québécoise et tout particulièrement pour les plus vulnérables d'entre nous.

Le sous-financement chronique de services de première ligne a des conséquences réelles et palpables sur la surcharge du reste des services de santé. Sans une première ligne forte et sans un réel effort de prévention et de promotion de la santé visant l'amélioration des conditions de vie de la population, il n'est pas possible d'avoir un système de santé viable, efficace et efficient. Il est urgent de mettre en place, dès maintenant, des structures qui soient capables de répondre à nos besoins.

Pour appliquer l'approche de la santé communautaire, nous avons besoin de structures adéquates. La mise en place de structures de santé autogérées par des équipes multidisciplinaires représente une solution concrète aux enjeux que nous vivons. Ces espaces ont le potentiel d'assurer des conditions de travail dignes et sécuritaires pour celles qui soignent la société. Ils permettraient également de mettre en place les conditions optimales pour déployer le savoir des infirmières en santé communautaire. Il serait possible de démontrer l'efficacité et l'efficacité de ce type d'approche. Une telle structure libérerait la parole des soignantes, afin que leur expertise puisse exister davantage dans l'espace public.

Une structure autonome autogérée de santé, c'est aussi un pôle d'organisation communautaire qui est libre de contester, de dénoncer et de proposer. Cela devient un acteur vivant dans l'espace public, pouvant faire pression sur les politiques et

POUR ALLER PLUS LOIN

Pour en connaître davantage sur les CLSC et les GMF, nous vous recommandons la lecture des différentes publications d'Anne Plourde :

- « CLSC ou GMF ? Comparaison des deux modèles et impact du transfert de ressources », IRIS, mai 2017. En ligne : iris-recherche.qc.ca/publications/CLSC-GMF
- *Le capitalisme, c'est mauvais pour la santé*, Écosociété, 2021, 288 p.

participer à la construction de la résilience de nos communautés.

Des exemples inspirants existent, comme la coopérative de solidarité de santé SABSA à Québec, le réseau des dispensaires autogérés en Grèce, ou encore le centre de santé autogéré et populaire Village2 en Isère, en France. Nous sommes d'avis qu'avec un système basé sur une approche de santé communautaire, une première ligne forte et une présence de multiples petits centres de santé multidisciplinaire partout sur le territoire, nous aurions pu minimiser de beaucoup les impacts de la pandémie sur nos communautés. 

* Eve-Lyne Clusiaux est infirmière clinicienne et étudiante à la maîtrise en sciences infirmières (Infirmière Praticienne Spécialisée en Première Ligne – IPSPL). Audrey-Ann Bissonnette-Clermont est infirmière clinicienne. Béatrice Landry-Belleau est infirmière et étudiante au baccalauréat en sciences infirmières. Caroline Dufour est infirmière clinicienne spécialisée. L'auteure et ses collaboratrices sont toutes membres du conseil d'administration de l'Association québécoise des infirmières et infirmiers (AQII).

ITINÉRANCE À MONTRÉAL

PRENDS GARDA TOI !

Chloé Bourbiaux et Vincent Masson*

Le 20 janvier 2021, la direction de l'Accueil Bonneau abolissait intégralement son service d'intervention de première ligne et plaçait des agent·e·s de sécurité là où des intervenant·e·s qualifié·e·s faisaient leur travail avec passion et engagement. Ces coupures ne sont que la pointe de l'iceberg.

L'approche basée sur la sécurité et la répression est déjà présente dans bien des lieux publics. On embauche de gardien·ne·s de sécurité (bien souvent de la firme GARDA) dans les centres commerciaux, pour vous faire circuler; dans les salles d'attente des hôpitaux, pour vous tenir tranquilles; dans certains quartiers, pendant la période touristique, pour s'assurer que vous ne perturbiez pas le bon déroulement des activités et que vous n'entachiez pas l'image de la ville; dans certaines bibliothèques, pour vous dire de ne pas dormir ni flâner; dans les installations d'urgence pour personnes en situation d'itinérance pour soi-disant pallier le manque d'intervenant·e·s, etc.

La pandémie à laquelle nous faisons face depuis plus d'un an semble donc avoir fourni une excuse inespérée à certains organismes communautaires pour amorcer eux aussi ce virage drastique vers la sécurité. Ainsi, les agent·e·s de sécurité Garda se sont retrouvé·e·s en plus grand nombre que les intervenant·e·s dans l'ensemble des dispositifs spéciaux mis en place par la ville.

Ceux-ci étaient gérés par les cinq plus gros organismes en itinérance de Montréal: Maison du Père, Old Brewery Mission, Mission Bon Accueil, Armée du Salut et Accueil Bonneau. La demande de ces organismes en matière de sécurité est telle que la firme Garda a même publié une offre d'emploi visant spécifiquement à recruter et à former des agents pour le milieu de l'itinérance!

De leur côté, les différents financeurs publics municipaux et provinciaux ont notamment choisi de venir en aide aux organismes communautaires dans

le contexte pandémique par des enveloppes budgétaires spécialement destinées à financer l'entretien ménager et... la sécurité!

DE L'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉPRESSION

Nous assistons donc à un glissement dans notre vision sociale des populations les plus marginalisées. La personne en situation d'itinérance n'est dorénavant plus un·e citoyen·ne qui a besoin d'une main tendue. Elle est devenue cette personne potentiellement dangereuse à surveiller et contrôler.

Quand les directions d'organismes en itinérance opèrent elles-mêmes ce changement de vision, cela se traduit concrètement par des décisions comme celle de l'Accueil Bonneau, d'abolir l'intervention en première ligne pour la remplacer par de la sécurité. Or, lorsqu'une personne en situation d'itinérance veut se confier à quelqu'un·e pouvant l'accompagner concrètement dans ses démarches, mais qu'elle ne trouve plus en face d'elle qu'un agent Garda, ça fait toute une différence. Imaginez-vous arriver chez le dentiste et trouver un agent du SPVM la fraise à la main: vous pouvez avoir le plus profond respect pour l'uniforme, vous ne la trouverez pas drôle!

Les intervenant·e·s de première ligne sont des professionnel·le·s formé·e·s et qualifié·e·s dans différents domaines de la relation d'aide: la toxicomanie, la santé mentale, la psychologie, la criminologie, etc. Cette pluralité d'expertises est une richesse qui garantit des services adaptés et de qualité aux personnes qui en ont besoin.

Concrètement, notre travail consiste à accueillir les personnes là où elles en sont en leur offrant une écoute attentive pour ainsi évaluer avec elles leurs besoins, leurs désirs et leurs priorités. Il s'agit ensuite de les orienter vers les démarches à entreprendre et vers les ressources appropriées, ainsi que de les accompagner, malgré les rechutes et les écueils qui jalonnent ce parcours du combattant.

L'outil principal de l'intervenant·e pour mener à bien ses différents mandats, c'est le développement d'un lien de confiance avec les personnes qui viennent chercher des services. Les bases de la relation d'aide sont d'accueillir les personnes et leurs souffrances avec respect, empathie et sans jugement. Or, développer ce lien et gagner la confiance d'une personne malmenée par la vie prend du temps. Cela implique que l'intervenant·e démontre qu'elle est une personne repère stable, quels que soient les écueils du parcours vers un mieux-être.

La disparition des intervenant·e·s dans les services de première ligne au profit d'agent·e·s de sécurité est dommageable pour les personnes qui utilisent ces services. Cela revient à les vider complètement de leur dimension personnalisée et professionnelle, pour n'y laisser qu'une gestion froide et rigide de services de base nécessaires à la survie, comme les repas, les douches ou le vestiaire.

Cette déshumanisation pourrait rapidement modifier les rapports que les personnes en situation d'itinérance entretiennent avec les organismes qui sont là pour leur venir en aide. Si elles ne se sentent plus accueillies dans ces ressources, mais plutôt surveillées et

indésirables comme dans le reste de l'espace public, certaines pourraient faire le choix de ne plus utiliser même les services de base. Or, lorsqu'elles coupent le lien avec les ressources, les personnes deviennent plus à risque d'éprouver des problèmes de santé, de toxicomanie, de violences ou de surjudiciarisation.

Ainsi, le sentiment de sécurité des personnes vulnérables est aujourd'hui mis de côté au profit d'une sécurité visible visant le contrôle social. Ce changement de vision de l'itinérance et ce virage sécuritaire sont en droite ligne avec d'autres changements de pratiques déjà en place au sein même des organismes spécialisés.

L'APPROCHE UNIDIMENSIONNELLE DU « LOGEMENT D'ABORD »

Depuis quelques années maintenant, les politiques de gestion de l'itinérance sont tournées vers l'approche « Logement d'abord ». Cette approche, développée à Vancouver, consiste à offrir un logement à une personne en situation d'itinérance, ainsi qu'un soutien professionnel pour répondre aux difficultés vécues au fil du parcours vers la stabilité résidentielle.

Cette approche vise ainsi à réduire l'itinérance chronique, celle que l'on voit le plus et qui correspond à l'imagerie populaire de « l'itinérant ». L'itinérance chronique n'est toutefois pas la plus répandue, au contraire. De nombreuses personnes se trouvent en situation d'itinérance cyclique (de la rue aux ressources, puis à un logement instable ou insalubre, en passant par des phases de rétablissement, de rechute et de retours à la rue, et ainsi de suite) ou d'itinérance situationnelle (due à une perte d'emploi, un divorce, une pandémie, et à un manque de ressources ou de réseau social). Face à une telle variété de situations d'itinérance, il est nécessaire de développer une pluralité d'approches permettant de répondre à l'ensemble des besoins et surtout de ne laisser personne sur le bord du chemin.

Malheureusement, les gouvernements semblent vouloir privilégier à tout prix cette approche du « Logement d'abord », et l'on comprend aisément pourquoi : c'est celle qui donne les meilleurs résultats



Photo : STTAB-CSN.

chiffrés ! Par exemple, lorsque la ville de Montréal fait le recensement annuel des personnes en situation d'itinérance, toute personne ayant une adresse fixe ce jour-là n'est pas considérée comme itinérante. Le meilleur moyen de produire des statistiques avantageuses est donc de fournir un logement aux personnes, de les faire rentrer dans une case acceptable pour la société. Cela crée en retour un sentiment social de sécurité, puisque ces personnes ne sont plus à la rue.

Avoir un toit est un droit fondamental pour tout être humain, et il est indéniable qu'il y a encore beaucoup à faire pour que ce droit devienne une réalité pour tou-te-s. Seulement, ce ne sont pas toutes les personnes en situation d'itinérance qui en sont à cette étape de leur parcours. Il ne faut pas non plus oublier que, bien souvent, l'enjeu principal n'est pas de trouver un logement, mais de le garder ! Pour cela, il est nécessaire d'adopter une approche systémique de l'itinérance, de prendre en compte l'ensemble des difficultés vécues et d'offrir des services adaptés, grâce à des approches variées répondant à l'ensemble des besoins des personnes.

À terme, le danger d'une approche unique est de créer deux catégories de personnes en situation d'itinérance :

« la bonne », qui veut s'aider et entrer dans les cases, et « la mauvaise », qui ne veut pas s'aider et à qui tout ce que l'on a à proposer, ce sont des services de survie dans un cadre d'une logique sécuritaire, contrôlante et répressive. Voulons-nous vraiment collectivement de cette logique sécuritaire pour faire face à un enjeu social aussi important que l'itinérance ? **à b**

* Chloé Bourbiaux est intervenante militante et représentante syndicale du STTAB-CSN. Vincent Masson est co-fondateur et représentant syndical du STTAB-CSN (Syndicat des travailleuses et travailleurs de l'Accueil Bonneau).

CRISE DU LOGEMENT – ENTREVUE **TOUT VA TRÈS BIEN, MADAME LA MINISTRE**

Avec Maxime Roy-Allard*
Propos recueillis par Alexis Ross ◀

Alors qu’une grave crise du logement sévit au Québec, frappant durement les personnes locataires, les élu·e·s et les représentants des propriétaires immobiliers se relaient pour nous assurer que tout va pour le mieux. Que révèlent ces discours, et que leur répondre ?

À bâbord ! : Tout d’abord, brièvement, à quoi ressemble la crise du logement ? Et comment contribue-t-elle à aggraver des inégalités préexistantes ?

Maxime Roy-Allard : La crise sévit sur plusieurs fronts. D’abord, elle frappe durement l’abordabilité des logements. Les loyers connaissent une réelle flambée depuis plusieurs années. Un quatre et demi à louer coûte désormais en moyenne plus de 1300\$ par mois à Montréal et 1000\$ dans la province. Cela a évidemment des conséquences directes sur le budget des ménages. Les locataires doivent trop souvent couper dans leurs autres besoins de base pour réussir à payer le loyer chaque mois. Il suffit d’une *bad luck* pour se retrouver en situation de non-paiement de loyer et de risquer une éviction.

Ensuite, la rareté des logements est un autre bon indicateur d’une crise du logement. Dans la plupart des régions du Québec, les logements se font très rares, les taux d’inoccupation sont autour de 1% ou 2% (alors qu’on juge que le taux d’équilibre est de 3%). Et ces taux sont faussés dans plusieurs villes en raison d’une forte disponibilité de logements neufs, donc significativement plus chers. Ainsi, quand on regarde le nombre de logements disponibles qui sont abordables, on est souvent près de 0%.

Tout cela se traduit aussi en une forte discrimination par les propriétaires, car ils ont le « luxe » de choisir leurs locataires. Les gens se font discriminer en raison de leur condition sociale, de leur origine ethnique,

de la présence d’enfants, etc. Or, ce sont tous des motifs de discrimination interdits en vertu de la Charte québécoise.

ÀB ! : Quels sont les pires mensonges ou demi-vérités qu’aiment répandre les associations de propriétaires pour dénier l’existence d’une crise du logement ?

M. R.-A. : Les associations de propriétaires sont très habiles quand vient le temps de cadrer les débats sur le logement. À les écouter, on penserait que l’immobilier n’est pas payant et que les locataires sont rois et maîtres. Ces lobbys utilisent abondamment des sondages « maison », effectués auprès de leurs membres, pour répandre des demi-vérités voulant par exemple que les taux d’inoccupation soient plus élevés que les chiffres officiels. Ils affirment également sur toutes les tribunes que les loyers n’augmentent pas assez rapidement et que cela empêche les propriétaires de rénover leurs logements. Or, jamais ils ne précisent que l’immobilier est très payant sur le moyen et le long terme, lorsqu’on revend les immeubles, ni que la plupart des propriétaires ne respectent pas les taux d’augmentation de loyer *suggérés* par le Tribunal administratif du logement.

ÀB ! : Quelle est la part de responsabilité des propriétaires dans la crise actuelle, et comment en profitent-ils ?

M. R.-A. : Ils profitent abondamment de la crise pour déloger les locataires et augmenter leurs profits. On voit de plus en plus de tactiques comme les rénovictions,

des pratiques malhonnêtes et souvent frauduleuses qui visent à obtenir le départ des locataires dans le but d’augmenter rapidement les loyers. Ce qui est décourageant, c’est que les propriétaires sont très originaux quand vient le temps de déjouer la loi afin d’évincer les locataires. Alors que ça peut prendre des années pour convaincre les gouvernements de renforcer la loi, les propriétaires réinventent constamment leurs pratiques pour augmenter leurs profits et bafouer les droits des locataires.

ÀB ! : Quand Andrée Laforest, ministre responsable de l’Habitation, dit qu’« on n’est pas du tout dans une situation de crise du logement », ou quand François Legault affirme que les logements coûtent 500 \$ à Montréal, est-ce de la « déconnexion », comme l’ont dit plusieurs, ou est-ce plutôt une stratégie calculée de déni ? Qu’est-ce que le gouvernement aurait à gagner à nier une crise qui frappe si durement la population ?

M. R.-A. : Nier la crise du logement a d’abord un côté pratique pour le gouvernement du Québec : cela le dédouane d’entreprendre toute action pour régler ladite crise. De plus, il n’est pas très surprenant que la CAQ refuse de reconnaître le problème, quand on sait que l’électorat du parti est fortement composé de propriétaires : très peu de comtés caquistes ont une forte proportion de locataires. Il est donc facile pour le gouvernement Legault de nier le problème sans avoir peur pour les prochaines élections. Le déni de la

CAQ est aussi idéologique: parler de crise ouvrirait la porte à une ingérence de l'État dans le marché de l'habitation. Et qui dit ingérence dans le marché dit réduction des profits pour les propriétaires bailleurs (locateurs).

ÀB! : François Legault affirme qu'en matière de logement, « la loi fonctionne très bien » : si c'est bien le cas, alors on peut imaginer que la loi n'a tout simplement pas pour but de protéger les droits des locataires. À quoi sert-elle ?

M. R.-A. : Le problème avec la vision des gouvernements lorsque vient le temps de considérer les problèmes de logement, c'est que leur prémisses de base est que le logement locatif est d'abord et avant tout un investissement. Cette conception du logement entre directement en contradiction avec le droit au logement. Chaque avancée pour les droits des locataires est donc perçue comme un recul pour la capacité des propriétaires immobiliers à faire du profit. Tant et aussi longtemps que cette conception dominera les politiques de logement des gouvernements, il sera très difficile d'avoir des avancées substantielles pour les locataires.

C'est notamment pour ces raisons qu'il faut voir le logement sans but lucratif comme une avenue importante pour garantir le droit au logement. Mais d'ici à ce qu'il y ait plus de logements sociaux, il faut s'assurer que les droits des locataires soient mieux protégés, notamment en matière d'éviction et de hausse de loyer.

ÀB! : Si les rapports entre propriétaires et locataires sont inégaux, et que les premiers semblent avoir la sympathie du gouvernement, comment peut-on espérer renverser la situation ?

M. R.-A. : Si ce n'était des comités logement, des associations de locataires et des autres organisations de lutte pour le droit au logement, il est clair que la situation des locataires au Québec serait bien pire actuellement. Bien que peu de victoires significatives ont été gagnées au fil des années, ces groupes ont bloqué de nombreuses réformes qui auraient fait très mal à l'accès au logement.



Image tirée d'une brochure de 1983 sur les augmentations de loyers. Illustration : RCLALQ.

Il faut donc continuer d'organiser la lutte pour le droit au logement à tous les niveaux, que ce soit dans les blocs de logement, dans les quartiers, dans les villes et au niveau provincial et national. Beaucoup reste à faire pour qu'un véritable mouvement social pour le droit au logement voie le jour au Québec, mais la crise actuelle nous montre que le vent est en train de tourner, que de plus en plus de personnes s'intéressent à ces questions. La mission d'un organisme comme le RCLALQ est justement de canaliser ces forces pour arriver à l'amélioration des droits des locataires et du droit au logement.

La réponse des groupes de locataires aux discours des propriétaires et du gouvernement est de montrer que la crise du logement n'est pas simplement épisodique

ni uniquement fondée sur le taux d'occupation. La crise perdure depuis déjà très longtemps. On en parle plus actuellement car ça touche de plus en plus la classe moyenne, mais les ménages à faible revenu sont affectés par les problèmes de logements de façon chronique. Le rôle des comités logement est justement de porter la parole des locataires qui ont rarement un écho sur la place publique, par exemple en sortant dans la rue. Pour nous, il y aura crise du logement tant et aussi longtemps que le logement sera vu comme un outil pour faire du profit. **ab**

* Porte-parole du Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ).

LA GUERRE DU SAUMON À RESTIGOUCHE

40 ANS DE REDITES

Entretien avec Pascal Huot*
Réalisé par Miriam Hatabi ◀

Le 11 juin 1981, le gouvernement du Québec envoie 500 agents de police dans la communauté de Listuguj¹, dans la Baie-des-Chaleurs. À l'occasion du 40^e anniversaire de l'escarmouche à Restigouche², À bâbord ! revisite les événements et pousse la réflexion sur les conflits actuels avec l'ethnologue Pascal Huot.

Les événements de Listuguj, bien que peu connus, ont été marquants dans la trame historique des contestations et des mobilisations autochtones autour des enjeux d'accès au territoire et aux ressources. Selon Pascal Huot, ils peuvent même être compris comme un prélude à la « crise d'Oka » dont on aurait pu tirer de nombreuses leçons – ce que des événements tout récents tendent à confirmer.

LES ÉVÉNEMENTS DE JUIN 1981

Le 9 juin 1981, Lucien Lessard, alors ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, lance un ultimatum de 24 heures aux Mi'kmaq pour qu'ils cessent leurs activités de pêche au saumon, suivant l'annonce de son interdiction par le gouvernement de René Lévesque. Cette interdiction s'inscrit dans un discours selon lequel la ressource – le saumon – serait en danger et devrait être préservée, ce que la pêche mi'kmaw compromettrait. À l'époque, les rivières à saumon de la Gaspésie sont très prisées par des pêcheurs sportifs américains qui font la fortune des clubs de pêche privés du coin : la ressource « à préserver » est, en vérité, à réserver à ces touristes bien nantis.

C'est ainsi qu'au matin du 11 juin 1981, suivant le refus des Mi'kmaq de cesser leurs activités ancestrales de pêche au filet dans la rivière Restigouche, débarque l'escouade antiémeute, accompagnée de gardes forestiers et d'agents de police locaux chargés de confisquer les filets de pêche. « En plus, il faut comprendre que depuis les années 1850, les Mi'kmaq sont considérés comme des "braconniers", puisqu'ils n'ont pas le droit de pêcher sur

leur rivière. Si les Mi'kmaq refusent d'arrêter leurs activités, c'est non seulement parce que la pêche au filet fait partie de leurs droits ancestraux, mais aussi parce que l'endroit sur la rivière Restigouche est le lieu historique de pêche pour la communauté. Et pour comble, la pêche au filet leur est interdite alors que la pêche commerciale au Nouveau-Brunswick, sur la même rivière, se poursuit librement », raconte Huot. Il souligne le caractère spectaculaire de l'intimidation et de la violence des policiers qui débarquent dans la communauté : « C'est aberrant. À Listuguj, il y avait une volonté gouvernementale de faire peur et d'impressionner : il y avait des hélicoptères, on compte trois policiers pour chaque pêcheur, certains armés de matraques. En proportion, c'est inégalé de nos jours, par exemple dans les manifestations où l'escouade antiémeute est déployée ».

DE NOMBREUX ÉCHOS DEPUIS

On peut donc parler d'un prélude à la crise d'Oka. À Oka, en plus des graves violences ponctuelles, la crise a beaucoup été marquée par de fortes tensions et de l'intimidation sur une longue durée. Lors des événements de Listuguj, la violence était plus décomplexée : « L'escouade antiémeute des années 1980, ce n'était pas des enfants de chœur. C'était une force mobilisée pour intimider, d'une violence impressionnante : les pêcheurs ont été tirés par les cheveux, plusieurs ont été matraqués, les filets de pêche ont été coupés au couteau. Même les bateaux des gardes forestiers sont utilisés pour couper les filets de pêche. Il y a de quoi de surréaliste dans cette histoire. »

C'est aussi l'une des premières fois que les conflits entre le gouvernement et les communautés autochtones autour du territoire et des ressources font brèche dans la toile médiatique québécoise. Cette brèche ne suffit toutefois pas à susciter une réflexion en profondeur sur les rapports de pouvoir coloniaux qui perdurent : « Après la crise à Listuguj, on aurait pu penser que tout le monde allait faire une prise de conscience, comme quoi il y a une réalité autochtone qu'on doit apprendre à connaître et prendre en compte. Mais la crise d'Oka nous a montré qu'il n'y avait pas eu assez d'efforts en ce sens, puisque les événements se sont répétés », avance Huot.

L'histoire ne s'arrête pas non plus à Oka. À l'automne 2020, à Saulnierville en Nouvelle-Écosse, un conflit éclate entre pêcheurs de homard autochtones et allochtones. Tout comme à Listuguj, à Saulnierville, les questions de préservation de la ressource et de droits ancestraux sont mobilisées de part et d'autre. Pascal Huot réfléchit : « On a l'impression que l'histoire se répète : on passe du saumon au homard, mais c'est la même rengaine. La loi n'aide pas : la pêche de subsistance est reconnue, mais elle est mal définie, et pour cette raison, les conflits sont voués à se répéter. Ce qui se produit en Nouvelle-Écosse, c'est aussi une redite de Restigouche. » La différence demeure que dans ce dernier cas, le conflit oppose directement pêcheurs allochtones et autochtones, tandis que la police se pose en observatrice et en arbitre. Selon Huot, il y a lieu de s'inquiéter : « Est-ce que les relations vont redevenir saines ? Restera-t-il une rancœur et une méconnaissance ? La même population continuera



Rene Martin, pêcheur mi'kmaw, escorté par des policiers l'agrippant par les cheveux. Tiré d' *Escarmouche à Restigouche* d'Alanis Obomsawin, 1984.
www.onf.ca/film/evenements_de_restigouche

de se côtoyer en haute mer, sur les quais... Il ne faudra pas que le conflit perdure trop longtemps, puisque même une fois le conflit réglé, les risques que les querelles perdurent sont assez élevés.»

UNE HISTOIRE CONDAMNÉE À SE RÉPÉTER

Pour Huot, l'un des nœuds du problème, dans les deux cas, se situe dans la superposition des juridictions, qui mène les Autochtones luttant pour la reconnaissance de leurs droits ancestraux à s'adresser à de multiples cours provinciales et fédérales. «*Dans certains cas, il faut négocier avec le fédéral, avec le provincial au Québec et le provincial au Nouveau-Brunswick. Ça finit plus! C'est rendu d'une complexité peut-être volontaire: ça fait que les problèmes se règlent pas, ça perdure dans le temps, c'est un moyen de ne pas payer et de ne pas régler..»*

Bien que Pascal Huot concède que certains efforts ont été faits, autant du côté des corps de police que des médias, pour que les réalités autochtones soient mieux connues, comprises et représentées,

«le rapport de force demeure le même: les conflits ne sont pas d'égal à égal. On est tombé dans une dynamique où le seul recours est le recours juridique, un no man's land gouvernemental et la fin de tout ça, je la vois pas. Chaque fois, on retombe dans le même jeu de négociations gouvernementales afin de faire reconnaître les droits sur le territoire. On retombe dans les mêmes patterns, les conflits peuvent être confondus, c'en est aberrant. Pour les Autochtones, ce n'est même pas de faire reconnaître leur droit sur le territoire et leur droit à gérer le territoire, c'est de faire reconnaître leur autonomie, et c'est à eux de faire la preuve de leur présence ancestrale et de leur capacité de gérer le territoire et la ressource. Cette preuve à démontrer engendre des coûts. En plus, sous la Loi sur les Indiens, les Autochtones sont encore considérés comme des enfants, ils ne sont pas majeurs. Il y a une refonte des mentalités et des lois qui doivent être faites.»

Listuguj, Oka, Saulnierville et bien d'autres sont quelques-unes des nombreuses manifestations contemporaines du colonialisme dans ce qu'il a de plus violemment matériel: les enjeux d'accès

au territoire et aux ressources sont encore aux fondements de la répression de l'État devant les revendications autochtones pour l'autonomie et l'autodétermination. 

* Pascal Huot est chercheur indépendant. Diplômé en études autochtones, il a également effectué une maîtrise en ethnologie à l'Université Laval.

1. Bien que parfois utilisés de façon interchangeable, Listuguj désigne la communauté et le village, alors que Restigouche est le nom donné à la rivière qui coule en direction nord-est à partir du Nouveau-Brunswick jusqu'à se déverser dans la Baie-des-Chaleurs.

2. Clin d'œil à la chanson d'Edith Butler intitulée «*Escarmouche à Restigouche*» sur l'album *Je m'appelle Edith*, paru en 1981, qui raconte de manière contestatrice les événements de la semaine du 11 juin.

ENTREVUE

L'ALTERMONDIALISME TOUJOURS BIEN VIVANT

Avec Baptiste Godrie, sociologue*
Propos recueillis par Myriam Boivin-Comtois ◀

Baptiste Godrie a coordonné avec Claude Vaillancourt un ouvrage de réflexion sur l'évolution du mouvement altermondialiste depuis le Sommet des Amériques de Québec : *Vingt ans d'altermondialisme au Québec. À bâbord !* l'a rencontré.

À bâbord !: Pourquoi ce livre, quelles étaient vos intentions ?

Baptiste Godrie : La parution du livre s'inscrit dans un double 20^e anniversaire. Il s'agissait d'abord de souligner les vingt ans d'ATTAC-Québec, fondée en 2000, une organisation altermondialiste sans financement public qui travaille sur des sujets comme le libre-échange, les paradis fiscaux et la justice environnementale; et d'autre part, les vingt ans du Sommet des Amériques de Québec, qui est un moment clé de l'altermondialisme au Québec.

ÀB !: Pourquoi ce dernier événement plutôt qu'un autre ?

B. G. : D'autres mobilisations ont eu un écho important et international, comme

la marche *Du pain et des roses*, puis la *Marche mondiale des femmes*, ou encore la lutte contre l'*Accord multilatéral sur l'investissement* (AMI). Mais nous avons retenu le Sommet de Québec en raison de son caractère exceptionnel. Cet événement s'est distingué par une large mobilisation intergénérationnelle: beaucoup de groupes étaient touchés comme des syndicats, des associations étudiantes, des groupes écologiques, et divers regroupements progressistes. La Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA), qui était alors en jeu, touchait toutes les dimensions de la vie, sociale, culturelle, économique. Tout cela nous replonge au début des années 2000. C'est l'époque où nous sommes passés du terme «antimondialisation», jugé trop

négatif, à «altermondialisme», qui met l'accent sur la force de proposition de ce mouvement. 2001 est aussi la date de naissance des forums sociaux mondiaux. Nous n'avons pas voulu écrire un ouvrage théorique sur l'altermondialisme, mais un livre qui offre le point de vue de personnes qui ont participé à ce mouvement, qui l'ont vu évoluer de près, qui se sont franchement impliquées dans des luttes et qui étaient proches d'ATTAC-Québec. Il s'agit d'un devoir de mémoire militante: se remémorer, transmettre les luttes de ces vingt dernières années et de faire un exercice d'analyse en forme de bilan pour interroger ses perspectives au Québec.

ÀB !: Le sommet de Québec de 2001 a été un grand moment de résistance ici et a laissé de nombreuses traces. Quel est son héritage ?

B. G. : Le Sommet de Québec a cristallisé les luttes autour de l'enjeu démocratique: qui nous représente? Qui prend les décisions sur les enjeux transnationaux qui nous affectent? Les gouvernements des Amériques avaient concocté en secret, sous l'impulsion de grandes entreprises, un immense accord commercial qui permettait de marchandiser des secteurs importants de l'économie. En avril 2001, des dizaines de milliers de personnes se sont réunies à Québec pour affirmer la souveraineté du peuple, dénoncer des politiques élaborées par des responsables étatiques qui se cachaient du peuple, derrière des forces policières. Il s'agissait à la fois de dénoncer et de proposer des alternatives.



Sommet des Amériques de Québec, 2001. Photo : André Querry

Cette large mobilisation a catalysé des frustrations qui existaient depuis la libéralisation des marchés dans les années 1980, face à des politiques qui nous appauvrisaient collectivement. Pour de nombreuses personnes, il s'agissait aussi d'un moment de politisation et aussi d'une tribune pour les idées progressistes dans l'opinion publique.

ÀB ! : Des chapitres du livre traitent de l'apport de différents mouvements (féministes, syndicaux) à l'altermondialisme, que peut-on en retenir ?

B. G. : Nous faisons le point autant sur les mouvements au sein du mouvement (l'altermondialisme étant qualifié de «mouvement des mouvements»). L'apport international est l'un des fils transversaux du livre, que l'on constate par l'intermédiaire de délégations québécoises qui participaient notamment aux FSM. Mais nous constatons aussi comment l'altermondialisme s'est développé, ici, dans les grands centres urbains et les régions, avec ses spécificités. Nous pouvons aussi suivre l'évolution de certains dossiers qui ont mobilisé ATTAC-Québec en alliance avec d'autres groupes (libre-échange, paradis fiscaux, environnement et justice sociale).

ÀB ! : C'est d'ailleurs toi qui traite la question de l'environnement !

B. G. : L'environnement était déjà au cœur des revendications altermondialistes. Ce qui est plus nouveau, c'est la convergence entre ce sujet et la justice sociale, une convergence qui s'est faite suite à de nombreuses critiques : celles sur le développement durable, entreprises dès le premier FSM, qui avait entre autres comme effet d'accroître les inégalités Nord-Sud ; celles sur capitalisme vert comme stratégie pour réduire les inégalités. Mais on donne l'apparence de réparer certains torts faits à l'environnement. Le chapitre fait état d'autres courants dans la lignée de l'altermondialisme qui ont mis la justice sociale sur la table, comme la décroissance et les mobilisations dans les Suds sur le *buen vivir*. Au Québec, à partir de 2015, on assiste à une intensification de cette

convergence entre les luttes sociales et environnementales, avec l'apparition d'actions directes (la campagne *Kinder Morgan, c'est non !*, le blocage des voies ferrées par les chefs héréditaires Wet'suwet'en et leur allié-e-s). Ces luttes se combinent à des plans pour la transition juste. Je pense plus particulièrement à la feuille de route de Québec ZéN, avec ses quatorze chantiers pour accélérer la transition juste vers une économie carboneutre.

ÀB ! : Quels sont les grands défis qui attendent le mouvement altermondialiste ?

B. G. : D'abord la COVID. Elle nous fait craindre de nouvelles politiques d'austérité qui renforceront certains problèmes mis en évidence pendant cette crise (sous-financement des services sociaux, de la santé, de l'éducation). Par ailleurs, nous comprenons mieux maintenant l'importance de changer notre approche, ce qu'on constate aux États-Unis, sous présidence de Joe Biden, qui pense davantage à taxer les revenus, qui ne craint pas l'endettement pour relancer l'économie, avec un objectif de réduction des inégalités sociales et une volonté de se lancer dans la transition énergétique. Nous nous trouvons dans une conjoncture qui peut changer rapidement. COVID ou pas, cependant, les luttes altermondialistes gardent toute leur raison d'être. Et nous resterons confrontés au défi climatique pour les prochaines décennies. Nous nous inquiétons aussi beaucoup de la montée de l'extrême droite, qui peut être un grand frein à nos idées : ses représentants jouent sur nos plates-bandes, en dénonçant certains travers de la mondialisation et du libre-échange, non sans succès ! Mais ils mettent le blâme sur l'immigration et, ce qui est moins visible, ils restent pro-marché et en faveur de la libre circulation des capitaux. Un dernier enjeu pour le mouvement altermondialiste est la multiplicité des échelles d'action, du local à l'international. Les altermondialistes veulent mener des luttes locales, avec des retombées concrètes, au niveau municipal par exemple, et en même temps, ils ne doivent pas abandonner le niveau d'action international : devant la puissance des entreprises transnationales, il faut

avoir des outils transnationaux pour les contraindre. Dans le contexte actuel où toutes les activités sont virtuelles, ce livre nous permet de revivre une partie notre histoire récente, celle de ces luttes des deux dernières décennies, et de rêver ensemble de ce qu'on fera quand nous pourrions à nouveau nous réunir en personne ! Il faut continuer à cultiver nos utopies.

ÀB ! : Devant l'hétérogénéité des militant-e-s altermondialistes, est-il possible de voir la lutte contre le réchauffement climatique comme un programme parapluie ?

B. G. : Nous avons en effet ici un thème très rassembleur. Nous devons aussi penser à créer des convergences avec des luttes qui ont pris beaucoup d'importance dans l'espace public, comme *Black Lives Matter*, *Indigenous Lives Matter*, et les mouvements LGBTQ+. D'ailleurs, les ponts existent, sur la question de la décolonisation, concertant les ressources, le territoire, la lutte contre l'extractivisme, la répression policière. Il est bon d'avoir des luttes convergentes, mais il faut aussi reconnaître les enjeux spécifiques, ne pas les rendre invisibles dans une grande lutte qui serait la lutte des luttes.

ÀB ! : Selon toi, est-ce que l'altermondialisme au Québec est un succès ?

B. G. : Je crois que oui, même si je ne peux pas en témoigner personnellement sur toute cette période. Sa vitalité, c'est d'avoir été capable d'épouser de nombreuses causes, de ne pas avoir été figé dans les mêmes revendications tout en réussissant à les garder malgré tout, parce qu'une nouvelle lutte ne doit pas effacer la pertinence de celle qui la précède. Sa grande force est d'être très inclusif, radical dans ses aspirations et de porter une utopie : imaginer ce que serait une société dans un monde où le capitalisme n'existerait pas, ou qui existerait sur des bases très différentes. 

* Professeur à l'École de travail social de l'Université de Sherbrooke et membre d'ATTAC-Québec.



30

À bâbord!

DOSSIER

CULTIVER LA RÉSISTANCE AGRICOLE

Coordonné par Valérie Beauchamp, Miriam Hatabi et Amélie Nguyen
Illustré par Rémi Leroux

Au printemps 2020, la question de la production alimentaire était sur toutes les lèvres, alors que la pandémie fragilisait la capacité des grands réseaux d'approvisionnement à fournir les épiceries du Québec en produits frais, en plus de compromettre l'entrée au pays de travailleur·euse·s migrant·e·s temporaires, essentiel·le·s à la culture et à la récolte. Ce dossier s'inscrit dans le souci, de plus en plus exprimé, de mieux comprendre et reconnaître les enjeux environnementaux, sociaux, économiques et politiques qui structurent le milieu agricole, en plus de faire une place aux agriculteurs et agricultrices, de faire entendre leur voix et de faire connaître leurs expériences, leurs préoccupations et leurs espoirs.

Les ramifications de l'industrie agroalimentaire s'étendent dans toutes les directions et il est difficile de leur échapper pour retrouver un équilibre dans notre relation au territoire. En ce sens, certaines des contributions à ce dossier montrent comment notre rapport au vivant a été marqué par sa marchandisation, perturbant notre relation à la terre et la capacité de cette dernière à nous nourrir. En plus de diminuer la qualité des aliments et d'appauvrir les conditions de vie des personnes les produisant, cette logique de marchandisation repose sur une hiérarchisation anthropocentriste du monde, selon laquelle l'être humain serait le gestionnaire du vivant, s'autorisant à organiser et exploiter la vie pour son unique bénéfice. Cette place octroyée dans les imaginaires à l'être humain comme centre d'un monde qui lui appartient vient à son tour légitimer le saccage des écosystèmes et l'épuisement de la biodiversité dans le cadre de la production des denrées alimentaires.

Ce dossier est divisé en trois axes. Le premier se veut une mise en contexte des principaux enjeux liés à l'hégémonie de l'industrie agroalimentaire, tandis que le deuxième s'attarde principalement aux conditions

de vie et de travail des personnes impliquées directement dans la production agricole. Bien qu'il soit difficile d'échapper à cette logique marchande dans la production alimentaire, plusieurs solutions de rechange émergent pour tendre vers une agriculture de proximité respectueuse des personnes et de l'environnement – ce sur quoi s'attarde notre troisième axe. Espérons que ces poches de résistance, portées par des militant·e·s engagé·e·s à cultiver la terre et à reconstruire nos relations avec elle jour après jour, sauront s'enraciner et ébranler les assises de ce système alimentaire toxique porté par le lourd appui des grandes entreprises de l'agrobusiness.

Nous remercions chaleureusement Rémi Leroux, qui a réalisé l'illustration de la couverture et qui est derrière l'ensemble des photos qui illustrent ce dossier. Ces photos ont été prises à la coopérative fermière les Jardins de Tessa. 

LES JARDINS DE TESSA

Les photographies qui accompagnent ce dossier ont été prises au début du mois de mai aux Jardins de Tessa, une coopérative agricole située à Frelighsburg, dans les Cantons de l'Est. Pionnière dans l'agriculture biologique, la ferme a été transformée il y a quelques années en coop de travailleuses et de travailleurs. Les membres qui adhèrent aux jardins reçoivent des paniers de légumes variés, encouragent une formule de distribution zéro déchet et soutiennent un modèle de relève agricole innovant. Les Jardins de Tessa produisent une quarantaine de légumes biologiques tout au long de la saison, distribués sous forme de paniers à la ferme à Frelighsburg, au marché de Sutton et à Montréal.

www.jardinsdetessa.com

LA RÉVOLUTION TRANQUILLE DE L'AGRICULTURE QUÉBÉCOISE

Patrick Mundler, professeur titulaire en développement rural à l'Université Laval

La révolution agricole de la deuxième moitié du 20^e siècle a reposé sur l'intensification des pratiques, la mécanisation, l'agrandissement des fermes, leur spécialisation et leur concentration. Pour des raisons à la fois sociales, économiques et environnementales, cette logique arrive à son terme.

Le 14 juin 1963, le débat est animé à l'Assemblée législative du Québec. Daniel Johnson, alors chef de l'Union nationale, s'oppose à Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation du gouvernement Lesage. Alors que le ministre affirme l'absolue nécessité que « *le colon d'hier devienne cultivateur* », Daniel Johnson s'inquiète. Est-ce que cette rhétorique ne cache pas l'intention du ministre de renoncer à la colonisation de nouvelles terres agricoles ? : « *J'aimerais savoir du ministre s'il y a, selon lui et selon ses experts, encore des coins de la province où l'agriculture pourrait être installée sur une base éventuellement profitable. Par exemple, la Matagami; [...] Est-ce que le ministre pourrait confirmer les informations que j'ai quant à Matagami et aux possibilités agricoles que représente ce secteur de la province encore inexploité [...] ?* »

Je laisse les lecteur·trice·s moins familier·ère·s avec la géographie du Québec regarder où se trouve Matagami, ils et elles comprendront vite combien cela peut paraître aujourd'hui incongru de penser faire de l'agriculture aussi loin dans le nord. Cet échange est intéressant, parce qu'il illustre un moment clé de l'histoire agricole du Québec, celui où le colon doit devenir cultivateur. Ou, dit autrement, celui où le paysan doit devenir un producteur agricole.

DE LA COLONISATION À L'EXPLOITATION

L'histoire agricole du Québec est celle de la colonisation des terres, d'abord sous la forme de tenures seigneuriales et de quelques exploitations capitalistes, qui sont progressivement supplantées par de petites fermes familiales à partir du milieu du 19^e siècle. Ces fermes, nombreuses, principalement tournées vers la subsistance, ne peuvent permettre à tous leurs enfants de s'établir. Contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays à la même époque, on ne divise pas la terre entre les enfants, mais on colonise de nouvelles terres: du Témiscouata au Lac-Saint-Jean, de la Gaspésie à l'Abitibi. Lors du recensement agricole de 1941, le nombre de fermes atteint son apogée avec près de 155 000 fermes. Ces fermes ont essentiellement pour fonction de nourrir les familles – bien que parfois difficilement – de conquérir de nouveaux territoires, de développer et de préserver une société catholique, francophone, saine et rurale.

Entre la Seconde Guerre mondiale et la fin des années 1970, sous la pression d'une demande en hausse, mais aussi d'une baisse

continue des prix constants, les fermes québécoises doivent améliorer leur productivité et subissent des transformations majeures. D'abord, elles se modernisent, s'agrandissent et se mettent à utiliser machines, engrais et pesticides. Ensuite, elles se spécialisent. Alors que la ferme familiale typique du début du siècle était diversifiée, élevait quelques animaux et cultivait une poignée d'acres, les fermes deviennent laitières, porcines, céréalières ou maraichères. De domestiques, elles deviennent marchandes. Être producteur agricole devient une profession.

UNE EXPANSION SUIVIE D'UN REPLI

Cette course à la productivité entraîne l'intensification de l'exploitation des terres qui ont un bon potentiel et mène au retrait de celles moins productives. Quand, au cours des années 1970, l'agriculture québécoise se reconcentre dans les basses-terres du Saint-Laurent, c'est en tout plus de 1,2 million d'hectares qui sont abandonnés ailleurs. Certes, quelques-unes des poches de colonisation, comme le Lac-Saint-Jean, restent aujourd'hui encore des secteurs de production dynamiques, mais de vastes territoires des Appalaches et des Laurentides ont subi une déprise importante... Et il n'y eut jamais d'agriculture à Matagami.

Cette triple dynamique d'intensification, d'agrandissement et de concentration caractérise donc la révolution agricole de la deuxième moitié du 20^e siècle. Elle est le produit d'une combinaison cohérente d'éléments, associant des facteurs politiques (des politiques agricoles tournées vers l'amélioration de la productivité), économiques (une demande alimentaire croissante, des besoins en main-d'œuvre dans l'industrie et les services), socioculturels (l'aspiration d'une frange des agriculteurs à devenir des professionnels, une certaine conception du progrès) et technologiques (mécanisation et intrants). Tous ces facteurs étaient réunis et tiraient dans la même direction.

À partir de la fin des années 1970, la rapidité avec laquelle les fermes disparaissent ralentit. Entre 1941 et 1981, le Québec perd plus de 100 000 fermes. Pendant 40 ans, c'est en moyenne plus de sept fermes qui disparaissent chaque jour et, lors du recensement de 1981, on n'en compte plus que 48 000. C'est dans ces années-là aussi que sont instaurés plusieurs des grands outils de la politique agricole comme les quotas dans le lait, les œufs, le dindon et le poulet (respectivement, 1970, 1972, 1974 et 1978); l'assurance



stabilisation des revenus agricoles, connue sous le nom d'ASRA (1975) et la Loi de protection du territoire agricole (1978).

Ces instruments sont toujours là, même s'ils ont connu diverses mises au point. Si le nombre de fermes continue à diminuer, le rythme de leur disparition ralentit nettement. Entre 1981 et 2016, ce sont 19 000 fermes de plus qui disparaissent, soit «seulement» 1,5 par jour. Aujourd'hui, le nombre de fermes semble se stabiliser autour de 28 000. Mais ce qui est relativement nouveau, c'est la polarisation entre, d'une part, des petites fermes, réalisant moins de 100 000 dollars de vente annuellement, dont la production est extrêmement diverse, et qui représentent la moitié des fermes québécoises, et d'autre part, de très grandes fermes qui ne cessent de grandir. Celles du milieu, soit les fermes qui correspondent à l'idéal type de l'agriculture familiale québécoise, les fermes d'une cinquantaine de vaches établies sur moins d'une centaine d'hectares, sont doucement en train de disparaître.

CONSOLIDATION ET DIVERSIFICATION DES MODÈLES

Ainsi, cette consolidation apparente du nombre de fermes se construit sur deux dynamiques très différentes. D'un côté, les fermes spécialisées dans les grandes productions, cibles principales des politiques agricoles, poursuivent leur croissance. Elles sont orientées vers la fourniture de matières premières à l'industrie et leur santé économique est très dépendante des marchés nationaux ou mondiaux ainsi que des politiques agricoles nationales et provinciales. De l'autre côté, on trouve une mosaïque de petites fermes. Certaines sont des fermes de loisir ou des projets de retraite, d'autres sont des fermes traditionnelles restées petites et reposant sur la pluriactivité. Plus récemment, une catégorie s'est

affirmée et a beaucoup gagné en visibilité: les fermes souvent créées de toutes pièces par des agricultrices et des agriculteurs choisissant de produire intensément et de façon diversifiée sur de petites surfaces, de transformer et de vendre directement aux consommateurs en se passant des intermédiaires et en se situant pour l'essentiel à côté du système.

Car le modèle conventionnel, souvent appelé «productiviste», est de plus en plus critiqué pour les dérives qui en découlent. Sur le plan environnemental, le bilan de l'agriculture moderne est préoccupant: affaiblissement général de la biodiversité, usage intensif d'intrants de synthèse et dégradation des sols et des ressources en eau sont autant de problèmes aujourd'hui largement documentés. Sur le plan social, la restructuration accélérée à laquelle est soumise l'agriculture apporte son lot de problèmes: difficultés pour la relève qui doit acquérir des fermes de plus en plus gigantesques et fait donc face à un endettement

croissant; détresse psychologique d'une proportion croissante d'agriculteurs et d'agricultrices happé-e-s par la pression constante qui s'exerce sur leurs performances et souffrant de solitude après avoir acheté tous leurs voisins. Le problème est suffisamment inquiétant pour que des travailleurs et plus souvent des travailleuses de rang, dont la mission est d'accompagner les agriculteurs et les agricultrices afin de prévenir les problèmes, soient installées partout sur le territoire québécois.

Bien entendu, il y a encore de nombreux agriculteurs et agricultrices heureux-ses et fier-ère-s du développement de leur entreprise et qui restent engagé-e-s dans la voie de cette agriculture intensive et spécialisée. Leurs fermes restent bien accompagnées par les politiques publiques. Mais de multiples initiatives se développent aussi dans les interstices du système qui préfigurent de nouvelles manières de penser l'agriculture: circuits courts de commercialisation, agriculture biologique, agroforesterie, filières intégrées de qualité autour d'un produit, cultures émergentes... les exemples de ces formes d'agriculture qui ont pour ambition de nourrir leur communauté et d'habiter leur territoire abondent. Si ces formes renouvelées de pratique de l'agriculture n'ont pas encore gagné la bataille des moyens, notamment l'accès aux politiques publiques, elles ont largement gagné la bataille de la légitimité et leur influence s'étend doucement bien au-delà des réseaux dans lesquels elles sont nées. 

LES DANGERS DU CONTRÔLE CORPORATIF

Thibault Rehn, coordonnateur de Vigilance OGM

Des services Internet aux services bancaires en passant par les compagnies pétrolières ou le commerce alimentaire, de nombreux secteurs de notre économie sont de plus en plus concentrés entre les mains d'une poignée de grandes multinationales. La puissance de ces oligopoles a des conséquences néfastes sur nos sociétés et nos écosystèmes. Le domaine de l'agrochimie ne fait malheureusement pas exception.

Il y a dix ans, quand l'organisme Vigilance OGM a été créé, on parlait du «Big 6», constitué des six multinationales qui dominaient le marché de l'agrochimie (semences et pesticides). Depuis, Dow et Dupont ont fusionné pour devenir CORTEVA, Syngenta a été rachetée par l'entreprise étatique chinoise ChemChina, et Monsanto a été acheté par Bayer. Résultat: trois entreprises détiennent maintenant 71,1% des ventes de pesticides et 61% des ventes de semences commerciales à travers le monde¹ !

CONTRÔLER LA SEMENCE

La semence est le premier maillon de l'agriculture. Celui qui les possède détient donc un contrôle important sur l'ensemble de notre système alimentaire. Depuis le début de l'agriculture, les paysan-ne-s ont toujours sélectionné, conservé et échangé leurs semences, année après année. Cela leur a permis d'obtenir des semences adaptées à leurs besoins et leur environnement en toute autonomie. Or, le «puissant» oligopole de l'agrochimie orchestre depuis des années des campagnes de lobbying intensives afin d'accaparer cette autonomie.

Avec l'introduction des organismes génétiquement modifiés (OGM), une étape dangereuse a été franchie. Il s'agit de l'appropriation du vivant (les plantes, les arbres et les animaux...) par des entreprises privées, par des brevets validant leur «possession» de ces derniers. Les «lois de la nature» qui permettent la reproduction d'espèces de manière infinie, gratuite et non programmée se voient entravées par des lois commerciales qui visent à interdire la reproduction naturelle des êtres vivants. En effet, les agriculteur-trice-s qui recourent aux semences génétiquement modifiées n'ont plus le droit de récolter les graines des plantes qu'elles cultivent et doivent racheter année après année les semences dont elles ont besoin auprès de Bayer, par exemple. Avec l'avènement des technologies d'édition du génome², de nouveaux OGM risquent d'envahir davantage le marché, accentuant toujours plus la pression sur l'autonomie des agriculteur-trice-s. De plus, on assiste actuellement à une campagne de lobbying sans précédent qui vise à déréglementer ces nouveaux OGM.



NOURRIR LE MONDE OU LES ACTIONNAIRES ?

Même si la réponse à cette question peut paraître évidente, les dirigeants d'entreprises agrochimiques, eux, choisissent le plus souvent de « nourrir » leurs actionnaires. Dans leur vision à court terme, il y a moins à gagner à nourrir le monde. Quand on est une multinationale qui vend des semences génétiquement modifiées et des pesticides, la stratégie ne saurait être de mettre sur le marché des semences qui se passeraient de pesticides. On doit plutôt vendre des semences susceptibles d'encourager leur utilisation. Résultat : trente ans après l'introduction des OGM dans le monde, 100% des plantes génétiquement modifiées sur le marché canadien ont été introduites pour mieux supporter des herbicides. Cela a donc entraîné une augmentation de la vente des herbicides, avec toutes les conséquences que cela implique : impacts sur la santé des agriculteur·trice·s et des populations, pollution des cours d'eau, impacts sur la biodiversité, etc.

Rappelons aussi que la très grande majorité des OGM (comme le soja, le maïs et le canola) sont destinés à alimenter le bétail ou, sous forme de bioéthanol, nos voitures. Cela contredit parfaitement la prétendue vocation « humanitaire » des multinationales qui disent vouloir « sauver le monde de la famine ». *« L'accroissement de la production vivrière n'a pas permis d'éliminer la faim dans le monde. Le fait d'être tributaire de pesticides dangereux est une solution à court terme qui porte atteinte au droit à une alimentation suffisante et au droit à la santé des générations actuelles et des générations futures³. »*

Il est donc important de défaire ce mythe trop souvent entendu : non, l'agriculture industrielle ne « nourrit pas le monde » ; plutôt, ce sont encore et toujours les petit·e·s paysan·ne·s qui jouent ce rôle vital. En effet, comme le démontrent les recherches de l'ONG ETC group : *« Les paysans sont les principaux ou les seuls fournisseurs d'aliments pour plus de 70% de la population mondiale ; or, les paysans produisent ces aliments avec moins – et dans plusieurs cas, avec beaucoup moins – de 25% de toutes ressources utilisées pour nourrir l'ensemble de l'humanité (terres, eau, carburants fossiles, etc.)⁴. »* Globalement, on peut en conclure que l'agriculture industrielle nourrit seulement 30% de la population mondiale tout en utilisant 75% de toutes les ressources qui servent à nourrir l'humanité. Ce gâchis monumental de ressources s'accompagne de la destruction de notre environnement : déforestation, dégradation et érosion des sols, utilisation massive de pesticides... toutes causes de la sixième extinction de masse.

Face à l'érosion de la biodiversité, pourtant cruciale à la production alimentaire, les multinationales responsables préconisent comme toujours des « solutions » techniques/chimiques leur permettant de continuer de vendre leurs produits et de garder la mainmise sur le système agroalimentaire.

QUE FONT NOS GOUVERNEMENTS ?

Des alternatives crédibles existent à ce système agricole qui détruit nos communautés comme nos écosystèmes : nous sommes donc en droit d'attendre une réponse forte et conséquente de la part de nos gouvernements. Cependant, il faudrait « une véritable volonté

politique pour réévaluer et remettre en cause les intérêts corporatistes, les politiques incitatives et les relations de pouvoir qui maintiennent en place une agriculture industrielle étroitement tributaire de l'industrie agrochimique⁵ », une volonté politique qui semble malheureusement s'effriter encore plus vite que la biodiversité.

Cela dit, il faut reconnaître que les lobbies sont extrêmement bien organisés et financés. Avec le temps, ils ont su développer des stratégies de communication de plus en plus complexes, essayant de faire disparaître toute trace de leur présence derrière de nombreuses communications publiques. Vous vous méfiez quand Monsanto vous dit que le Roundup n'est pas toxique ? Qu'à cela ne tienne, on va financer une ONG au nom sympathiquement scientifique pour vous en convaincre. Quoi ? Vous doutez toujours après avoir découvert les sources de financement de notre ONG ? On va brouiller encore davantage les pistes en la finançant à travers des fondations privées. Les messages mensongers de ces campagnes de communication percolent à travers la population et, encore plus dangereusement, vers une partie de la communauté scientifique.

Semer le doute en manipulant la science et en fabriquant de l'ignorance, est-ce possible ? Si oui, qui cela sert-il ? Ne pouvant plus nier l'accumulation des preuves des impacts négatifs des pesticides sur notre santé et sur celle de nos écosystèmes, les entreprises agrochimiques cherchent à produire une myriade d'études scientifiques « alternatives ». Les abeilles se meurent de nos pratiques agricoles, oui, mais on dira alors qu'il y a aussi des parasites comme le varroa ou l'étalement urbain qui menacent leurs écosystèmes. Utiliser une loupe grossissante pour mettre à l'avant-plan des problématiques certes réelles, mais mineures, permet à l'industrie de gagner du temps. Mais dans un contexte d'urgence climatique et de perte de la biodiversité, nous n'avons pas le luxe d'attendre avant de changer de modèle agricole.

Les lobbies qui essaient de contrôler toujours plus notre agriculture ont donc un impact majeur sur la science et sur notre confiance envers celle-ci. Au-delà des dangers multiples et indéniabiles que pose un modèle agricole industriel non durable, on assiste à un détournement majeur de nos démocraties par de puissants lobbies. À nous d'essayer de nous mobiliser pour faire contrepoids à ces derniers. C'est une tâche difficile, mais nous avons beaucoup trop à perdre pour ne pas nous y essayer. 

1. Ces données sont tirées de Groupe ETC, *Too Big to Feed*, 2017. En ligne : <https://etcgroup.org/content/too-big-feed-short-report>

2. Il s'agit d'un ensemble de nouvelles techniques permettant de créer plus facilement de nouvelles modifications génétiques. La technologie CRISPR/Cas9, en particulier a été beaucoup célébrée. Pour une analyse critique, voir le dernier numéro de la revue : Jean-Pierre Rogel, « L'offensive de la biologie de synthèse », *À bâbord!*, n° 87, p. 20-21.

3. Rapporteuse spéciale sur le droit à l'alimentation au Conseil des droits de l'homme, rapport du 24 janvier 2017

4. Pour plus d'information sur le groupe ETC, voir leur site Web : <https://www.etcgroup.org/>

5. Rapporteuse spéciale sur le droit à l'alimentation, *op. cit.*

PESTICIDES : LE DIAGNOSTIC N'EST PAS FAIT

Louis Robert, agronome*

Longtemps, l'agriculture québécoise s'est développée sans que les citoyen-ne-s n'aient un mot à dire, notamment parce que les autorités s'en remettaient aux organisations directement concernées, fonctionnant pour la plupart en vase clos, mais aussi par manque d'intérêt de la part de la société civile.

Or, l'agriculture *est* un bien public, mais des décennies de sous-traitance jalonnées de décisions politiques aux visées économiques libérales ont produit une agriculture qui ne ressemble guère au type d'agriculture souhaitée par la population. Jusqu'à maintenant, les enjeux agricoles n'occupaient pas l'avant-scène des campagnes électorales et l'idéologie dominante chez les décideur·euse·s, peu importe le parti au pouvoir, se traduisait entre autres par une gestion de l'agriculture de type «partenariat public-privé». L'agriculture était considérée principalement comme un moteur de développement – un mot dont le sens est complètement perverti – économique traditionnel, soumis aux dictats d'industriels et de commerçants. Or, cette façon de faire a conduit à des abus. Le développement durable en agriculture est un de ces enjeux dont les implications sociales, environnementales et même économiques interdisent les compromis et compromissions avec les intérêts commerciaux.

DE L'INGÉRENCE AUX CONFLITS D'INTÉRÊTS

Ainsi, la détermination des recommandations pour la fertilisation minérale des cultures était, jusqu'en 2020, confiée à un comité où les compagnies d'engrais étaient bien représentées et pesaient lourd. Il s'agit d'une situation unique en Amérique du Nord. Faisant fi de son propre code de déontologie, l'Ordre des agronomes (OAQ) qui, comme tous les ordres professionnels, a pour mission la défense de l'intérêt public, permettait aux agronomes des compagnies privées d'y siéger. L'OAQ élaborait même ses positions autant sur les OGM que sur les pesticides en formant des groupes de travail où il invitait des agronomes à l'emploi des sociétés impliquées dans le commerce de ces intrants. Sous prétexte de s'assurer de l'arrimage des orientations de recherche avec les besoins de l'industrie agricole, on a remis le contrôle de centres de recherche, comme le Centre de recherche sur les grains (CÉROM), à des administrateurs et administratrices dont la compétence dans le domaine de la recherche cédait le pas aux intérêts des organisations qu'ils et elles représentaient, notamment Sollio Agriculture (principal distributeur de pesticides au Québec) et la fédération spécialisée de l'UPA «Les Producteurs de grains du Québec».

RÉDUCTION DES PESTICIDES : TRENTE ANS D'ÉCHECS

Cela peut en surprendre plusieurs, mais il y a longtemps que les professionnel·le·s du MAPAQ travaillent à réduire l'usage des pesticides. Le MAPAQ et l'UPA s'étaient entendues dès 1992 (!) pour s'engager à réduire de 50% l'usage de pesticides pour l'an 2000 dans le cadre de ce qui était connu alors sous le vocable de «Stratégie phytosanitaire». Échec après échec, les mêmes «partenaires» ont récidivé lors de trois moutures successives de ces plans de réduction, sans qu'aucun effort de diagnostic aussi minime soit-il n'ait été fait pour comprendre ce qui faisait défaut. Après 30 ans, aucune réduction n'a été atteinte. Le manque de ressources et surtout de ressources humaines pour faire connaître et adopter des méthodes alternatives aux pesticides, de même que les nombreuses ingérences des intérêts commerciaux et corporatistes autant en recherche qu'en service-conseil (c'est-à-dire dans tout ce qui est en amont de la détermination des besoins du producteur) sont les deux principales causes de ces échecs.

Même la fameuse «Commission sur les pesticides», dotée d'un mandat d'initiative de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN), qui devait enfin apporter un éclairage intègre sur la question, a été le théâtre d'opérations de lobbying, notamment de la part de Sollio Agriculture. On en atteint un point où des recommandations semblent sorties de nulle part, comme celle qui favorise une implication plus grande encore de l'industrie dans la recherche d'intérêt public sur les pesticides, à contresens des mémoires déposés. C'est ce qui m'a fait dire, en m'adressant entre autres aux groupes de pression environnementaux: à quoi bon s'en prendre à Santé Canada, qui est chargée de l'homologation des pesticides, et aux Monsanto et Bayer de ce monde, si on n'est pas aptes à mettre de l'ordre dans notre propre cuisine? 

* Auteur de *Pour le bien de la terre*, paru au printemps 2021 aux éditions MultiMondes.

L'AGRICULTURE INDUSTRIELLE FACE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Alain Olivier, professeur à la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval*

L'émergence de l'agriculture industrielle a entraîné de profonds changements dans les relations de l'être humain avec la nature. À une approche paysanne contextualisée, c'est-à-dire privilégiant l'adaptation aux spécificités d'un terroir donné, a succédé un système uniforme, hautement artificialisé, qui a bien peu à voir avec les équilibres écosystémiques naturels.

L'accent disproportionné mis sur l'obtention d'un rendement maximal sur une surface donnée, pour un très court laps de temps – une saison de culture – et pour un unique produit agricole, a entraîné une dérive progressive qui a fini par avoir un impact majeur sur les agroécosystèmes ainsi que sur les écosystèmes naturels.

Au fil des ans, pour obtenir le rendement désiré, on s'est mis à recourir à de nouvelles variétés de plantes cultivées qui n'étaient toutefois *performantes* qu'en contexte étroitement contrôlé, notamment grâce à l'irrigation et à la fertilisation. Or – cela tombait bien –, il y avait des cours d'eau et des nappes aquifères à exploiter, dont on ne s'inquiétait pas alors de l'épuisement éventuel. On pouvait aussi produire chimiquement – à grand renfort d'énergie –, certains des éléments nutritifs dont la plante cultivée avait besoin. On faisait encore peu de cas de toute la complexité des interrelations qu'on trouve dans un sol, et qui font que sa fertilité ne se résume pas à une simple addition d'éléments chimiques.

L'adaptation imparfaite des variétés dites *améliorées* aux terroirs diversifiés dans lesquels on cherchait à les cultiver a eu

une autre conséquence importante: ces variétés n'arrivaient pas à résister convenablement à certains ravageurs des cultures, et elles supportaient fort mal la concurrence exercée par des plantes adventices qualifiées de *mauvaises herbes*. Puisque la chimie connaissait ses heures de gloire, on a cependant pu développer des fongicides pour lutter contre les maladies fongiques, des

insecticides pour détruire les insectes ravageurs et des herbicides pour tuer les adventices. Bien sûr, ces produits chimiques n'étaient pas d'une précision parfaite. Ils tuaient aussi des organismes fort utiles. La biodiversité – celle du système de production agricole, dont ont été exclues les associations culturales, comme celle des écosystèmes – en a pris pour son rhume. C'est sans compter les problèmes de santé humaine provoqués par l'usage des pesticides. Mais comme on estimait ne pas avoir le choix, on a considéré de telles dérives comme des dommages collatéraux un peu tristes, certes, mais inévitables.

DES RENDEMENTS COÛTEUX

On l'aura compris: au cours des dernières décennies, on a assisté à une artificialisation croissante de notre agriculture, qui a fini par avoir des effets qu'il faut bien qualifier de désastreux sur notre environnement. Les sols cultivés, soumis à d'intenses pressions, se dégradent. Or, ce n'est pas seulement leur fertilité à court terme qui est en jeu, mais l'ensemble de leurs caractéristiques physiques et chimiques et, par-delà, toute leur activité biologique, qui est à la base de leur santé et de leur capacité à assurer une production agricole soutenable. On assiste également à une détérioration de la qualité et de la disponibilité de l'eau et à une érosion de la biodiversité, dans un contexte de changements climatiques survenant sur fond de crise énergétique. Au-delà de la production agricole elle-même, le système alimentaire dans son entier, en raison notamment de sa haute consommation d'énergie et de ses émissions élevées de gaz à effet de serre, affecte lui aussi l'environnement.

Autrement dit, les externalités environnementales de notre système alimentaire sont nombreuses et n'affectent pas seulement la santé humaine. Elles menacent les fondements mêmes d'une agriculture soutenable et, par-delà, les écosystèmes de la planète. Il n'est donc pas étonnant que de plus en plus d'acteurs en appellent à une véritable révolution dans nos pratiques agricoles. 

* Alain Olivier est aussi titulaire de la Chaire en développement international. Il vient de publier aux éditions Écosociété un ouvrage intitulé *La révolution agroécologique : nourrir tous les humains sans détruire la planète*.



TRAVAIL MIGRANT AGRICOLE AU CANADA

GOUVERNANCE NÉOCOLONIALE ET DISCRIMINATIONS RACIALES

Manuel Salamanca Cardona, Noémie Beauvais et Cheolki Yoon*

La pandémie a mis en lumière les difficultés à combler les postes nécessaires au travail agricole estival sans faire appel aux travailleur·euse·s migrant·e·s. Essentiel·le·s à notre agriculture, ils et elles se retrouvent pourtant dans des conditions d'exploitation sans réelle possibilité de défendre leurs droits.



Dès le tout début de la colonisation du territoire, non cédé par les peuples autochtones, le développement de l'agriculture canadienne est intimement lié aux migrations internationales. Durant le 20^e siècle, le secteur de l'agriculture est progressivement délaissé par les colons installés depuis quelques générations, qui vont vers des emplois industriels, entraînant une pénurie de main-d'œuvre qui demeurera constante dans le secteur agricole. Cette pénurie est d'abord comblée, dans la première moitié du siècle, par des immigrant·e·s permanent·e·s fuyant la guerre et la pauvreté sévissant en Europe, puis à partir des années 1960, par des migrant·e·s saisonnier·ière·s venu·e·s d'Amérique centrale, exproprié·e·s des régions rurales ou affecté·e·s par le surpeuplement et la pauvreté dans les régions urbaines.

Pour faciliter la coordination des déplacements de main-d'œuvre, le gouvernement du Canada crée en 1996 le *Programme des travailleurs agricoles saisonniers* (PTAS). Puis, en 2002, le *Projet pilote des travailleurs temporaires peu spécialisés* ouvre les voies d'entrée des travailleur·euse·s dans divers secteurs. Par les réformes subséquentes, le *Programme des travailleurs étrangers temporaires* (PTET) est élargi et subdivisé en sous-programmes, parmi lesquels le volet des postes à bas salaire et le volet agricole sont largement employés, en addition au PTAS, par les employeur·euse·s agricoles. Ces programmes sont en grande partie appuyés sur des ententes bilatérales. Ils sont donc conjointement gérés par les gouvernements du Canada et ceux des pays d'origine,

qui ont conclu les ententes avec le soutien de la fédération des producteurs agricoles du Canada (FARMS/FERME). La gouvernance du travail migrant agricole au Canada est ainsi marquée d'un côté par la privatisation et de l'autre par le néocolonialisme, dans la mesure où elle est fondée sur les inégalités historiques, économiques et politiques entre les pays concernés.

UN STATUT PARTICULIÈREMENT VULNÉRABLE

La pandémie est venue confirmer que la survie de l'agriculture canadienne dépend inévitablement des travailleur·euse·s migrant·e·s. Malgré la fermeture de la frontière nationale, le Québec a accueilli 16 260 migrant·e·s dans le secteur en 2020, en comparaison de 16 485 en 2019, ce qui ne représente pas une baisse significative. En addition aux travailleur·euse·s migrant·e·s, de nombreuses personnes à statut d'immigration précaire, telles que des demandeur·euse·s d'asile, des étudiant·e·s internationaux ou des personnes sans statut, travaillent dans les champs, souvent par l'entremise d'agences de placement.

Même si elles étaient déjà bien connues, les vulnérabilités des travailleur·euse·s migrant·e·s du secteur agricole ont été plus que jamais visibilisées par la pandémie. D'abord, le droit de séjour de ces travailleur·euse·s est essentiellement lié à leur emploi, ce qui consolide l'asymétrie de pouvoir entre l'employeur·euse et l'employé·e. En effet, le PTET et le PTAS offrent des permis dits « fermés », c'est-à-dire qu'ils lient les travailleur·euse·s à leur patron·ne·s. Une exception a cependant été introduite au PTAS pour permettre aux employeur·euse·s participant·e·s de transférer leurs travailleur·euse·s d'une exploitation agricole à une autre. Cela étant dit, cette exception est conçue afin de faciliter l'affectation des employé·e·s entre les employeur·euse·s. Les travailleur·euse·s n'ont toujours pas la liberté de choisir leur patron·ne·s. Dans ce contexte, la possibilité d'être déporté du Canada selon la volonté de l'employeur·euse contraint les travailleur·euse·s à accepter de mauvaises conditions. L'obtention de la résidence permanente est la seule façon pour elles et eux de stabiliser leur droit de séjour, mais la voie d'accès est extrêmement restreinte, voire carrément impossible dans le cas du PTAS. Le système d'immigration enferme ainsi ces travailleur·euse·s dans la circularité et la précarité.

À ce régime migratoire particulier s'ajoutent plusieurs autres facteurs, accentuant la vulnérabilité des travailleurs et travailleuses migrant·e·s, à commencer par l'isolement. En effet, les fermes sont généralement éloignées des villages et les déplacements des travailleur·euse·s sont souvent contrôlés par leur employeur·euse. Plusieurs racontent subir la surveillance de ceux-ci et celles-ci jusque dans leur logement, à l'extérieur des heures de travail. C'est donc tout leur quotidien qui est soumis à la volonté des patron·ne·s. De plus, le manque d'informations concernant leurs droits et la barrière linguistique les rendent inévitablement plus impuissant·e·s. Finalement, notons la présence accrue de femmes au sein des professions agricoles. Le secteur étant encore majoritairement masculin, ces travailleuses sont exposées à des risques particuliers en matière d'exploitation et de

POUR ALLER PLUS LOIN

- Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse Québec, *La discrimination systémique à l'égard des travailleuses et travailleurs migrants*. En ligne : www.cdpdj.qc.ca/fr/publications/la-discrimination-systacmique
- Centre des travailleurs et travailleuses immigrants et Association des travailleurs et travailleuses migrants du Québec, *Decent Housing for Migrant Agricultural Workers*, 2020
- Migrant Workers Alliance for Change, *Unheeded Warnings : COVID-19 & Migrant Workers in Canada*, 2020. En ligne : migrantworkersalliance.org/policy/unheededwarnings
- Martin Gallié, Jeanne Ollivier-Gobeil et Caroline Brodeur, *La néo-féodalisation du droit du travail agricole : étude de cas sur les conditions de travail et de vie des travailleurs migrants à Saint-Rémi (Québec)*, Cahiers du GIREPS, n° 8, 2017.

représailles. Le harcèlement sexuel et le contrôle de leur sexualité sont, entre autres, monnaie courante.

LE DROIT DU TRAVAIL FRAGILISÉ

Qui plus est, le secteur agricole est exempté de certaines dispositions juridiques visant la protection de la main-d'œuvre. Au Québec, trois principales exceptions sont inscrites dans la *Loi sur les normes du travail*. Les heures supplémentaires permettant la majoration du salaire habituel ne sont pas reconnues. Le droit de refuser de travailler sans un avis au moins cinq jours à l'avance ne s'applique pas non plus. Enfin, le repos hebdomadaire minimal de 32 heures consécutives peut être reporté à la semaine suivante, moyennant consentement.

En outre, la syndicalisation est limitée par le *Code du travail*, puisqu'elle exige un minimum de trois salarié·e·s embauché·e·s de façon continue dans une ferme, ce qui est rare compte tenu du caractère saisonnier de ce secteur. De plus, le contournement par les employeur·euse·s des lois et des règlements en matière de normes ou de santé et de sécurité du travail est fréquemment décrié, mais les inspections par les institutions publiques demeurent largement insuffisantes.

Au Canada et au Québec, l'exaltation du rôle économique, identitaire et socioculturel du secteur agricole cache son historique colonial, sa gouvernance néocoloniale et néolibérale ainsi que le racisme des institutions. Tandis que la crise de la COVID-19 a révélé l'apport essentiel des travailleurs et travailleuses migrant·e·s à ce secteur, ils et elles sont toujours exploité·e·s et davantage exposé·e·s aux risques. Plusieurs ont aussi dénoncé la surveillance accrue et l'isolement renforcés en contexte de COVID-19, choses qui n'ont pourtant pas su prévenir les infections. Derrière le rideau, les discriminations prolifèrent ainsi dans nos champs. 

* Militant·e·s au Centre des travailleurs et travailleuse immigrants (CTI).

ENTREVUE

POUR UNE GESTION FÉMINISTE DES FERMES

Avec Véronique Bouchard, titulaire d'une maîtrise en agronomie et propriétaire de la Ferme aux petits oignons
Propos recueillis par Amélie Nguyen ◀

Véronique Bouchard discute avec nous des inégalités de genre en agriculture. Elle aborde la nécessité d'un changement dans les structures organisationnelles ainsi que dans les modes de gestion à la ferme pour permettre aux femmes d'y prendre leur juste place et d'être reconnues pour leur travail.

À bâbord !: Quels sont les principaux facteurs d'inégalités entre les agricultrices et les agriculteurs dans leur travail agricole et leur travail de reproduction sociale ?

Véronique Bouchard : Comme l'agriculture est plus traditionnelle, une grande part du travail des femmes est non rémunéré dans les entreprises agricoles, comme le soin et l'éducation des enfants ou l'entretien ménager. En plus, beaucoup de femmes vont s'occuper bénévolement de la comptabilité, des tâches administratives, de la gestion du personnel, de la mise en marché ou encore du soins aux animaux. Les rôles qui sont confiés aux femmes, souvent reliés au *care*, au « prendre soin », sont moins valorisés et, dans certaines entreprises familiales, carrément non rémunérés. C'est aussi un milieu où perdurent des stéréotypes: on ne croit souvent pas que je suis la propriétaire de mon entreprise, on veut parler à un homme.

De plus, il y a parfois un problème d'inégalité en ce qui concerne les parts des entreprises. À l'Union des producteurs agricoles (UPA), pour les entreprises à deux associé-e-s et plus, le montant de la cotisation est doublé par rapport aux entreprises à propriétaire unique. Pour les couples qui possèdent une petite entreprise, il est tentant de s'en tenir à un propriétaire unique – l'homme – pour économiser sur la cotisation. Dans les familles agricoles, on espère souvent qu'un fils va prendre la relève, on ne va pas penser d'emblée qu'une femme le fera. Donc, souvent, les entreprises se sont passées de père en fils et il sera beaucoup plus difficile pour la conjointe d'avoir des parts dans ce type d'entreprise familiale.

Si l'entreprise est au nom du conjoint, les revenus lui sont attribués. Comme pourvoyeur, il va payer certaines dépenses dans l'entreprise et pour la famille. Cependant, dans ce contexte, la femme, qui a travaillé des années pour la ferme, n'aura pas cumulé de RRQ ou de RÉÉR ni la moitié de l'entreprise, alors que son salaire impayé aurait théoriquement pu servir à faire des paiements de capital et que, si elle avait été rémunérée, elle aurait pris part à l'augmentation de l'avoir des propriétaires. En cas de séparation, ces femmes se retrouvent ainsi devant rien. C'est une énorme injustice qui fait que des femmes restent dans des relations de couple par dépendance économique. On entre alors

dans des dynamiques de contrôle. Il est très difficile de se séparer quand on a une entreprise ensemble. Plusieurs femmes peuvent endurer des situations malheureuses parce qu'elles seraient trop démunies autrement.

ÀB! : Quelles sont les priorités pour que les droits des agricultrices soient respectés au même titre que ceux des agriculteurs et qu'elles aient droit à la même reconnaissance ?

V. B. : L'une des priorités est que les agricultrices s'impliquent dans la politique et y soient encouragées. On a un syndicat, l'UPA, qui est censé représenter tou-te-s les agriculteurs et les agricultrices, mais c'est encore majoritairement un *boys club*. Si plus de femmes étaient élues, elles verraient les enjeux qui touchent les femmes. Il faudrait les appuyer de manière conséquente, avec par exemple, des campagnes de communication pour les inciter à s'impliquer (comme pour la politique municipale), des quotas de postes réservés ou un remboursement des frais de gardiennage. Souvent les réunions ont lieu le soir et la mère va garder les enfants pendant que le père fait de la politique.

ÀB! : Vous avez démarré votre ferme avec votre conjoint. Comment avez-vous tenté de trouver des solutions à ces inégalités de genre ?

V. B. : Puisqu'il s'agissait d'un démarrage d'entreprise, il a été plus facile d'instaurer au départ la co-propriété à parts égales. J'ai donc toujours possédé la moitié des parts de l'entreprise.

Je suis aujourd'hui séparée du père de mes enfants, de mon associé. Après notre rupture, j'ai instauré la gestion partagée de l'entreprise et je souhaite maintenant en faire une coopérative. J'ai travaillé avec une conseillère en gestion spécialisée en développement organisationnel. Elle m'a aidée à comprendre pourquoi on ne s'entendait pas bien, mon ex-conjoint et moi, au sujet des orientations de la ferme, notamment en ce qui concerne le style de gestion. Après notre séparation, il fallait trouver une façon de fonctionner pour sortir de l'impasse engendrée par un mode de gestion 50/50, générateur de conflits. J'ai donc mis à contribution mon équipe et créé un comité de coordination avec les



femmes n'aiment souvent pas cette compétition. Le type de structure et le type de leadership qui est valorisé ne leur conviennent pas, alors qu'elles ont pourtant toutes les compétences et les aptitudes pour le faire. Il faut que la structure permette aux femmes de prendre leur place autrement plutôt que de simplement prendre la place des hommes.

La gestion partagée demande trois compétences : confiance, transparence, humilité. C'est dommage, mais j'ai l'impression que ces compétences sont moins valorisées chez les hommes, alors que les femmes sont plus culturellement appelées à les développer.

On a hérité de structures qui ont été mises en place par des hommes, qui conviennent aux hommes et qui font en sorte que les hommes se maintiennent dans des positions de pouvoir. Ce n'est pas pour rien que les femmes n'arrivent pas à avoir des postes dans les conseils d'administration ou à être élues aux instances politiques. C'est que les règles du jeu font en sorte qu'elles ne veulent souvent pas se battre pour gagner leur place. J'ai lu que les hommes, dans une équipe de travail, vont

piliers de l'équipe, ce qui a notamment permis aux leaderships féminins d'émerger.

Puis, en me formant en management responsable, j'ai découvert qu'on attribue souvent le mot « leadership » à un leadership directif et autoritaire, à une sorte de bon père de famille, qui a de l'assurance et qui ne va pas ouvertement dire qu'il doute. Les gens suivent souvent celui qui a l'air sûr de lui, mais finalement, les meilleurs gestionnaires sont ceux qui savent faire preuve d'humilité et d'écoute. J'ai découvert qu'il y avait une forme de leadership qui s'appelait le « leadership dévoué ». On observe que les femmes ont souvent ce genre de leadership, où on ne cherche pas nécessairement à briller, à se montrer supérieures aux autres, mais plutôt à les motiver et à les mobiliser, notamment en donnant l'exemple. Il y a des femmes dans mon entreprise qui sont tellement vaillantes, tellement bonnes, que quand elles demandent quelque chose à leurs collègues, il y a adhésion du groupe. Le respect se gagne aussi par l'exemple, plutôt que par une approche « suivez-moi, je suis le plus fort ».

En créant le comité de coordination dans une approche de cogestion, j'ai vu s'épanouir le leadership d'une femme qui travaillait avec nous depuis dix ans. Je l'ai vue prendre confiance en elle, être capable d'exprimer davantage son point de vue.

Dans une structure hiérarchique et autoritaire, les femmes ne vont pas aussi facilement monter les échelons, parce que cela implique parfois de marcher sur la tête des autres, alors que les

plus souvent s'attribuer le travail du groupe et le mérite, alors que les femmes vont davantage attribuer le succès à leur équipe, valorisant le travail de chacun·e.

Ce qui est le plus important est de remettre le « prendre soin » au cœur de l'économie et de le valoriser. En pleine pandémie, on donne des millions en prime à des hommes dirigeants d'entreprises, mais les infirmières et les enseignantes, on se contente de les applaudir !

ÀB! : L'écoféminisme tente de faire des liens entre l'oppression des femmes par les hommes et la surexploitation de la nature. Est-ce une perspective intéressante pour toi ?

V. B. : J'aime rappeler qu'en agriculture biologique, on valorise beaucoup la diversité, les synergies, les symbioses entre les êtres vivants, les insectes, la vie du sol. Sur le plan humain, il faut aussi que l'on se dote de structures qui valorisent une approche collaborative et non pas compétitive. L'approche écoféministe, c'est aussi de dire que pour régler les problèmes issus de l'approche capitaliste et patriarcale, il faut changer cette culture-là pour être davantage dans le « prendre soin ». Prendre soin des humains et prendre soin de la nature, c'est indissociable, l'un ne va pas sans l'autre. Hommes et femmes, nous avons tous à gagner à développer de telles approches! 

TRAVAIL ET CONDITIONS DE VIE À LA FERME

L'ENVERS DU DÉCOR

Entretien réalisé par Valérie Beauchamp ◀

L'agriculture est un domaine professionnel trop peu connu de la population québécoise. Pour mieux comprendre les conditions de vie rattachées au métier de fermier et fermière, *À bâbord !* s'est entretenu avec trois travailleuses de rang d'Écoute agricole, un organisme communautaire d'écoute et de référence destiné précisément aux agriculteur·trice·s.

De bien des façons, le travail agricole est prenant, notamment à cause des conditions dans lesquelles il doit être mené. On note beaucoup d'isolement chez les agriculteur·trice·s, dû notamment à l'aménagement du territoire rural, qui fait que peu d'habitant·e·s demeurent dans un même secteur. De plus, les longues heures de travail ainsi que la grande difficulté à prendre des vacances ajoutent de l'épuisement à l'isolement des travailleur·euse·s. Le métier de fermier·ère demande une présence constante à la ferme et impose, selon les saisons, énormément de tâches quotidiennes. De fait, selon une étude publiée en 2005 par l'Association canadienne de sécurité agricole, l'agriculture est classée comme l'un des métiers les plus stressants au Canada¹.

C'est à cette réalité difficile que tente de répondre l'organisme communautaire l'Écoute agricole, par le biais du travail de rang. Ce service a été pensé pour rejoindre les agriculteurs et agricultrices dans leur milieu, dans l'objectif de leur fournir une écoute empathique et de les accompagner dans leurs difficultés. Les travailleuses de rang agissent aussi comme pivot entre les agriculteurs et agricultrices et les différents services sociaux et de santé. Leur connaissance fine des gens qui vivent de l'agriculture et de leurs conditions de travail nous permet d'en brosser un portrait précis.

TENSIONS GÉNÉRATIONNELLES

L'absence de délimitation claire entre le travail et la vie familiale ou personnelle ressort comme un facteur explicatif de plusieurs des difficultés que les travailleuses de rang observent sur le terrain. Puisque le travail prend énormément de place dans le quotidien des agriculteurs et agricultrices, il peut envahir les autres aspects de l'individualité: «*Le fait d'être toujours dans ce mode-là [de travail] et de n'avoir jamais de retrait, les gens sont collés sur le problème, ce qui fait que les barrières vont être moins visibles*», raconte une intervenante de l'Écoute agricole. La valeur du «travail» est centrale dans la communauté de agriculteur·trice·s.

Cela tend toutefois à changer avec la nouvelle génération de fermiers et fermières. Les travailleuses de rang rencontrées s'entendent pour dire qu'elles notent un désir, chez la nouvelle génération, d'atteindre une meilleure conciliation travail-famille-vie personnelle. Toutefois, ces deux modèles de vie sont en tension, et les agriculteur·trice·s peuvent se sentir coincé·e·s entre les valeurs de leur communauté, axées sur le travail, et les nouvelles valeurs sociales de recherche de conciliation entre le travail et les autres

sphères de vie. «*Souvent, les plus jeunes ont vu leurs parents travailler intensément et ne pas avoir de vie à l'extérieur de la ferme, et ce n'est pas nécessairement ce qu'ils veulent. Les plus vieux, eux, peuvent avoir l'impression que les plus jeunes ne sont pas travaillants ou qu'ils ne valorisent pas le travail.*»

Ces tensions générationnelles se font sentir dans bien des sphères du travail agricole. L'arrivée de nouvelles technologies ou façons de faire crée aussi des frictions entre la nouvelle et l'ancienne génération d'agriculteurs et d'agricultrices. Une grande part des fermier·ère·s de la relève ont eu accès à une éducation spécialisée en agriculture et ont le désir d'appliquer leurs nouveaux savoirs dans leur entreprise. Mais en même temps, les travailleuses de rang rencontrées notent une mise de côté des savoirs expérientiels développés par les plus vieux au terme d'une longue pratique de l'agriculture, s'étendant parfois sur plus de quarante années. Pour elles, la communauté fermière doit trouver un équilibre entre, d'une part, l'apport des nouvelles méthodes et technologies et, d'autre part, la valorisation de l'expertise pratique.

AGRICULTURE ET POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

Les agriculteurs et agricultrices ressentent aussi un manque de considération de la part de la population. «*Ils sont confrontés au quotidien à une dévalorisation de leur métier. Ce sont des gens qui travaillent énormément et c'est plus ou moins reconnu.*» Ces dernières années, le sentiment de manque de reconnaissance de leur expertise et de leurs efforts pour nourrir la population s'est amplifié sous la pression des mouvements écologiques et antispécistes. «*Dans les médias et les réseaux sociaux, ils se sentent accusés et pointés du doigt alors qu'ils déploient énormément d'efforts pour répondre aux normes rigoureuses imposées par le gouvernement. Pour eux, c'est confrontant de recevoir des commentaires comme ça. Ils sont facilement pointés du doigt, à moins qu'ils fassent du bio. À chaque fois [qu'on entend dans les médias] des propos accusateurs envers les agriculteurs, on le voit sur le terrain que ça a un impact.*»

Encore ici, les agriculteurs et les agricultrices vivent une tension issue du changement de paradigme dans les discours et les pratiques entourant la production alimentaire. D'un côté, les normes encadrant leur métier sont de plus en plus rigoureuses, au point qu'ils et elles se sentent dépossédés de leurs terres et de leurs savoir-faire. Les mesures et les normes gouvernementales ne sont



pas vécues sur le terrain comme des lignes directrices aidantes qui encadrent la production, mais comme des systèmes de surveillance qui ne prennent pas en considération les réalités du terrain. L'ensemble des mesures auxquelles les fermier·ère·s doivent se soumettre (sur le plan de l'environnement, de la qualité des aliments et de la traçabilité, par exemple) changent fréquemment et certaines politiques sont considérées comme nuisibles à la santé financière de leur entreprise. Les travailleuses de rang citent en exemple les changements dans les offres de quotas de lait entraînés par la signature par le Canada de l'accord de libre-échange avec le Mexique et les États-Unis. *« Ça a entraîné une dégradation des conditions de travail avec d'énormes impacts financiers. Le quota tombe chambranlant [l'accord a créé une brèche dans le système de la gestion de l'offre, NDLR], affecte le coût de production et affecte leur revenu. Il y a plein de fermes qui ont fermé suite à ces décisions politiques. Il y a encore plein de fermes qui vivent les impacts économiques de ça. »* Les agriculteur·trice·s ont parfois la forte impression d'être constamment surveillé·e·s, tout en subissant des décisions politiques allant contre leurs intérêts, ce qui rajoute au sentiment de non-reconnaissance du travail qu'ils et elles réalisent quotidiennement.

De plus, les agriculteurs et agricultrices voient une contradiction entre cette imposition de normes rigoureuses entourant la production de denrées alimentaires et les politiques contrôlant la vente de produits alimentaires sur le territoire québécois. La disponibilité de denrées à bas prix qui ne sont pas produites localement ajoute au sentiment de non-reconnaissance: le respect par les fermiers et fermières du cadre rigoureux imposé sur le territoire québécois ne se reflète pas dans des politiques encourageant l'achat de leurs produits dans les épiceries. Ainsi, soulignent les

travailleuses de rang, alors que les discours semblent plutôt poussés vers une demande de produits biologiques et de proximité, une fois en épicerie, les consommateur·trice·s auront tendance à choisir le produit le moins cher sur les étagères: *« Le consommateur demande des choses de qualité, le producteur offre des choses de qualité, mais le consommateur achète à bas prix un produit de l'extérieur. Les gens veulent du bio, mais ils ne veulent pas payer pour. Ils demandent des produits locaux, mais à l'épicerie, ils ne regardent pas l'étiquette et achètent le moins cher. »*

De plus, bien que les agriculteurs et agricultrices comprennent qu'il existe une demande croissante pour les produits biologiques, les politiques gouvernementales touchant à l'agriculture n'offrent aucun appui pour faciliter cette transition dans les pratiques. La précarité financière attachée à l'exploitation d'une ferme représente un frein certain vers une diversification des pratiques en agriculture, alors que les gouvernements n'offrent pas d'incitatifs concrets favorisant la production et la vente d'aliments locaux.

L'agriculture reste un métier passionnant pour ceux et celles qui le pratiquent, bien qu'il s'agisse d'un travail demandant et non reconnu, réalisé dans des conditions proches de l'isolement. Le domaine est présentement traversé par de nombreux changements: cela entraîne plusieurs tensions entre différentes visions de l'agriculture, mais il est certain, aussi, que cela ouvre la porte à un renouveau dans ce champ professionnel. 

1. Association canadienne de sécurité agricole, *National stress and mental survey of Canadian farmers*, 2005, 33 p.

TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

L'AVENIR SE CONSTRUIT MAINTENANT ET COLLECTIVEMENT !

Marie-Joëlle Brassard

Avec la collaboration de Christine Gingras et Sylvie Courchesne*

Le Centre d'innovation sociale en agriculture (CISA) a pour mission de « piloter des réflexions et des projets de recherche appliquée misant sur les innovations sociales ayant une pertinence pratique pour le secteur agroalimentaire et pour la société ». Des membres de son équipe discutent de l'importance d'être à l'écoute de divers acteurs pour arriver à une transition agroécologique cohérente et adaptée.

L'agriculture est l'épicentre des transformations environnementales et climatiques. C'est tout un écosystème d'acteurs qui est atteint. C'est ce qui explique que les partenaires des activités de recherche-action conduites par le CISA sont issus d'horizons divers. Ce sont les municipalités et les MRC, les groupes communautaires, les entreprises de la chaîne de valeur agricole, allant de la production à la transformation jusqu'à la consommation. Ces différents acteurs souhaitent adapter leurs pratiques et trouver des solutions innovantes pour répondre aux défis environnementaux et sociaux.

AGIR À DIVERS NIVEAUX POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Les municipalités voient leur rôle évoluer. Elles s'occupent désormais de concevoir et de mettre en œuvre leur plan d'agriculture urbaine ou de zone agricole. Elles s'intéressent à des modèles pouvant les rendre plus attractives pour la relève et ainsi vitaliser leur territoire.

Les associations communautaires qui répondent aux besoins en sécurité alimentaire transforment les chaînes d'approvisionnement et adoptent des plateformes numériques afin de gérer plus efficacement la logistique d'approvisionnement et de distribution des surplus alimentaires.

Les entreprises collectives et les organismes qui opèrent des marchés de proximité doivent aussi accroître la coordination et l'efficacité de leurs activités par une logistique adaptée. Cette mise en marché de proximité contribue à augmenter les revenus des producteurs agricoles et répond aux préoccupations des consommateurs et consommatrices demandant des aliments sains et frais. Cet engouement pour des aliments frais intéresse même les dépanneurs, jusqu'ici freinés par les défis de gestion de ces produits.

FAVORISER LA COLLABORATION ENTRE ACTEUR·TRICE·S

Toujours dans les changements en cours, le CISA observe l'émergence d'une approche de « filière de proximité territoriale ». Par exemple, un boulanger ou une boulangère souhaitant proposer un pain du terroir travaille avec une meunerie et des producteurs régionaux pour développer des cultivars de blé et en assurer

l'approvisionnement. Les interactions entre les différents acteurs (agents territoriaux, entreprises, producteur·trice·s, transformateur·trice·s, consommateur·trice·s) et les partenariats s'annoncent de plus en plus innovants et structurants. Le CISA accompagne des entreprises de haute technologie pour accélérer le processus de conception d'outils – comme des robots autonomes de désherbage adaptés – par l'inclusion du futur usager ou de la future usagère du produit dès les premières étapes du processus de co-conception. C'est de l'intelligence sociotechnologique intégrée, appelée à faire avancer les projets d'économie circulaire, notamment.

L'agriculture nordique est un domaine d'innovation central pour améliorer l'accès à des produits frais et abordables par les communautés autochtones. En effet, le développement de projets agricoles dans les régions nordiques vient répondre aux difficultés d'approvisionnement dues à la distance géographique. Les conseils de bande, les municipalités nordiques, les organismes de concertation, les représentant·e·s du système de santé et d'éducation se mobilisent et façonnent des projets adaptés à leur culture, à leur façon de transmettre les savoirs, à leur façon d'être à la terre et au territoire. Ces échanges sont d'une grande richesse en matière de rapport au monde, de respect de la terre où l'ensemble du vivant est intrinsèquement lié.

Enfin, il y a celles et ceux qui sont sur les bancs d'école en agriculture. Cette relève a un parcours très différent des agriculteur·trice·s issus du modèle traditionnel. Elle porte avec elle une expérience diversifiée, des rêves et des projets chargés de sens et d'espoir. Il y a dans l'agriculture une avenue concrète pour répondre aux enjeux environnementaux. Les différents projets conduits par le CISA montrent tour à tour que les véritables changements de société s'opèrent par et pour les acteurs sur le terrain. L'innovation se tisse dans les territoires et les communautés, en cohérence avec leurs particularités, leurs réalités et leurs besoins. 

* Marie-Joëlle Brassard, Centre d'innovation sociale en agriculture (CISA) du Cégep de Victoriaville. Christine Gingras est bachelière en agronomie. Sylvie Courchesne est bachelière en anthropologie et études classiques.



LAND BACK, FOOD BACK

LA RESTITUTION DES TERRES, CLÉ DE LA VITALITÉ DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES AUTOCHTONES

Nicole Davies*

Traduit de l'anglais par Miriam Hatabi ◀

Les peuples autochtones¹ sont à la tête d'un mouvement pour la souveraineté alimentaire qui repose sur la restauration des systèmes agroalimentaires ancestraux. Bien que nous nous efforcions de restaurer ce que le colonialisme a confisqué de nos tables, il demeure que sans réparation ni restitution de nos territoires, aucune justice n'est possible. La souveraineté alimentaire passe par la restitution des terres.

La revitalisation des chansons, des danses, des cérémonies, des histoires et des méthodes qui se rattachent à la période des semences et à celle des récoltes est au cœur de nos efforts, et toute notre attention est portée vers les enjeux, inséparables l'un de l'autre, de l'accès à la nourriture et de la justice alimentaire.

Pour les peuples autochtones, la conservation des semences et des cultures est un lieu de gouvernance décoloniale². C'est une démarche d'entraide qui prend forme dans la préservation des économies ancestrales par l'échange, le partage et le don de semences, d'aliments, de remèdes et de savoirs. C'est une démarche abolitionniste qui vise la préservation des systèmes de subsistance basés sur la non-ingérence et sur le soin de la communauté, systèmes qui perdurent malgré la criminalisation violente de nos corps et de ceux de nos proches noir·e·s et racisé·e·s. C'est une démarche qui nous rappelle l'existence de modes de vie qui précèdent la police et les prisons, les pesticides et les pipelines, une démarche qui nous fait la promesse que ces mondes peuvent encore exister. C'est un rejet de l'homogénéité et de l'hégémonie de la production alimentaire découlant de la suprématie blanche. C'est une pratique méditative centrée sur la remémoration, la réécriture et le réenracinement de nos existences et de notre réseau alimentaire, alors que la société cherche à nous écarter et à nous effacer. C'est une chaîne de guérison nous reliant aux générations qui nous succéderont comme à celles qui nous ont précédés, tandis que nous les imaginons en train d'éplucher le même épi de maïs corné ou de fendre une gousse du même haricot. C'est une pratique cérémoniale par laquelle on tisse l'avenir: planter et récolter, c'est prendre soin de quelque chose qu'on pourrait ne jamais voir prospérer et dont on pourrait ne jamais profiter soi-même, que ce soit dans les récoltes annuelles ou dans l'amélioration de la stabilité génétique des semences, visible seulement au bout de nombreuses années. C'est un processus de prise de décisions entre nations qui est à la fois complexe et empreint d'amour:

à quelles espèces, parmi notre réseau de parenté non humaine, doit-on consacrer nos énergies cette année? Comment contribuer à la résilience des espèces face aux changements climatiques? Quelles espèces sont surexploitées? Nous sommes, avant tout, les humbles gardiens des aliments qui nous nourrissent, et certains d'entre nous n'ont encore jamais goûté aux aliments dont ils protègent avec tant de diligence les rares semences.

PAS DE NOURRITURE SANS TERRES

Autant en réserve qu'à l'extérieur, les Autochtones qui souhaitent entreprendre des démarches d'autodétermination et de souveraineté alimentaires sont confrontés à d'importants obstacles d'accès au territoire. La fin du 19^e siècle et le début du 20^e ont été marqués par l'adoption de nombreuses politiques fédérales anti-Autochtones, rassemblées sous le système de «laissez-passer». Ce système a divisé les grandes terres agricoles communautaires en petites terres familiales, a découragé l'embauche d'employé·e·s agricoles autochtones et freiné l'achat de produits autochtones par les colonisateurs, en plus d'empêcher les Autochtones de cultiver la terre, de vendre leurs récoltes ou d'acheter de la machinerie sans d'abord recevoir un permis. À l'époque de la mise en place des réserves, bien des communautés ont été déplacées de leurs terres arables vers des sols moins fertiles. Encore aujourd'hui, ces communautés doivent composer avec ces conditions de culture inadéquates.

À l'heure actuelle, le manque criant de logements adéquats est un enjeu de premier plan pour les conseils de bande, et la question des terres agricoles, surtout celles consacrées aux activités agricoles peu lucratives, n'est pas une priorité. Les coûts de location ou d'achat des terres agricoles sur les réserves sont souvent prohibitifs pour les membres de la communauté. Dans certains cas, les terres désignées «réserves» sont trop petites pour supporter des activités agricoles. Dans d'autres, le sol et l'eau de la réserve ont ▶

été contaminés par des industries extractives et manufacturières s'étant établies à proximité, ayant été rejetées par des quartiers à prédominance blanche.

Plusieurs barrières entravent l'atteinte d'une souveraineté territoriale. Pour les bandes reconnues par le gouvernement, la Couronne détient encore en fiducie les titres sur les terres des réserves, et les conseils de bande – ces organes de gouvernance imposés par l'État canadien et créés afin de délégitimer les systèmes de gouvernance traditionnels des communautés – gèrent les terres des réserves. Les conflits sont courants, dans ce contexte d'interférence et d'ingérence capitaliste de l'État colonial. Les pratiques agroalimentaires ancestrales qui existent aux marges des économies de marché formelles se trouvent perturbées, puisque les communautés autochtones sont sous-financées, exploitées et écrasées pour faciliter le projet colonial qu'est le Canada. Dans les mots du penseur navajo Moroni Benally, *«les Autochtones ne sont pas simplement vulnérables, ils et elles sont des cibles»*.

Parce que toutes les terres et les eaux situées à l'intérieur des frontières coloniales du Canada sont en territoires autochtones³, le racisme environnemental et le développement entrepris sans le consentement préalable des peuples autochtones ont des effets qui dépassent les frontières des réserves. Les statistiques gouvernementales suggèrent qu'aujourd'hui, plus de la moitié des Autochtones vivent hors réserve⁴ – que ce soit parce que le colonialisme les a arrachés de leur communauté, parce qu'ils et elles ont des liens territoriaux ou communautaires hors des réserves, ou encore en raison du manque d'accès au logement ou aux soins de santé. Il leur faut composer, dans l'accès aux terres, avec la compétition hyper capitaliste du marché immobilier et du complexe agro-industriel. S'ajoutent à cela les paysages des territoires autochtones défigurés par les gratte-ciels, les entrepôts, les «espaces verts» administrés par les municipalités, la surveillance et la brutalité policière, les vacanciers qui se croient tout permis, les logements trop chers, les quartiers de plus en plus gentrifiés et le rythme des saisons perturbé par les changements climatiques. Là où la réappropriation subversive des terres arables est possible, on n'échappe pas à l'incarcération, et là où les terres sont demeurées plus ou moins intactes, elles sont vendues à un prix que seules peuvent payer les fortunes patrimoniales et bâties sur l'extraction de ressources.

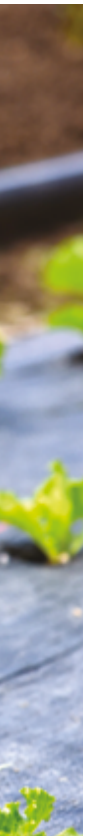
Dans la vision du mouvement Land Back⁵, c'est par la restitution et la restauration de nos terres ancestrales souveraines et glorieuses, où nous pourrions semer et faire les récoltes, que la justice alimentaire sera rendue aux peuples autochtones.



MARCHANDISATION ET APPROPRIATION

Grâce au travail soutenu de militant·e·s antiracistes noir·e·s et racisé·e·s, nos appels à la justice raciale et à la décolonisation ont gagné en visibilité, de même que nos dénonciations de la suprématie blanche qui existe au sein de la mouvance environnementaliste dominante. En réponse, des leaders non autochtones ont récupéré le concept de décolonisation et affirment vouloir «décoloniser» des institutions pourtant fondamentalement coloniales. Des colonisateurs achètent des terres, en donnent l'accès aux Autochtones et clament – à tort – contribuer au mouvement Land Back. Des cultivateurs biologiques non autochtones qui cherchent à acquérir des connaissances autochtones sur les cultures maraichères et sur les semences présentent leurs efforts comme des gestes de solidarité avec les peuples autochtones. Dans les mots de Kim Tallbear, intellectuelle et citoyenne Sisseton-Wahpeton Oyate, *«de nombreux Allochtones veulent être autochtones au lieu de faire les efforts nécessaires à l'établissement de relations bonnes et justes avec les peuples autochtones»*.

En dépit du colonialisme vert qui compromet nos efforts pour l'atteinte d'une véritable justice, nous poursuivons la lutte contre l'imposition de solutions coloniales et commerciales à nos crises alimentaires. Cela ne veut toutefois pas dire qu'il faille critiquer les Autochtones qui commercialisent leurs efforts vers la souveraineté alimentaire: s'insérer dans le marché agroalimentaire afin de nourrir sa famille et sa communauté n'est qu'une forme contemporaine de nos pratiques ancestrales. L'enjeu est systémique:



devant les modèles précaires de financement, dont les sommes sont versées au compte-goutte et sous conditions, sans égards à la richesse dérobée et aux privilèges engendrés par la dépossession territoriale, trop de communautés n'ont d'autre option que de s'en remettre au marché. Les institutions gouvernementales et les organismes de charité prescrivent des solutions et offrent des ressources qui visent à réformer les pratiques agricoles autochtones pour en faire des entreprises lucratives. Ces solutions font fi des connexions spirituelles et culturelles qu'entretiennent les Autochtones au territoire, lesquelles exigent parfois un rapport non commercial et plus lent avec les espèces, et des pratiques de production agroalimentaire plus intimes. Ces programmes de prêts et de dons aux initiatives agricoles autochtones reconduisent les discours du sauveur blanc, en plus d'éluder la question de la responsabilité des colonisateurs dans un processus de justice qui doit passer par la restitution des terres.

DÉPOSSESSION TERRITORIALE ET ASSIMILATION FORCÉE

Pour les Autochtones, la souveraineté alimentaire ne se limite pas au droit de choisir et de produire ses aliments: elle passe par l'ensemble des lois culturelles et des responsabilités spirituelles sur lesquelles repose notre relation à notre territoire et aux espèces qui nous nourrissent. Un amour et un engagement indéfectibles nous animent dans la résistance au colonialisme. Qu'il soit question d'originaux ou de homards, nous risquons nos vies pour faire valoir la légitimité de notre savoir intime concernant la conservation et l'utilisation du territoire ainsi que la gestion des espèces. Nous aménageons des potagers sur des terrains pollués. Nous conservons des semences de grande importance culturelle sur des balcons de location. Nous rivalisons avec les colonisateurs racistes pour des permis de chasse qu'ils utilisent souvent pour faire de nos subsistances des trophées, alors que nos aîné-e-s vieillissent plus vite qu'ils et elles peuvent nous transmettre leurs connaissances. Nous négocions avec nos tantes pour obtenir l'une des rares cannes de poisson de la saison, déchiré-e-s à l'idée qu'il soit peut-être temps de cesser d'exploiter cette parenté non humaine à qui la mauvaise gestion des eaux, l'industrie de la pêche et le réchauffement climatique ne donnent aucun répit. Nous côtoyons des parcs patrouillés par des employés municipaux et des citoyens qui se méfient de nous alors que nous cueillons des aliments qui nous connaissent et qui connaissent nos pratiques de réciprocité depuis bien avant l'existence des parcs. Non seulement faisons-nous le deuil des lignes de trappe saccagées par la déforestation, de la nourriture que nous y trouvons et des connaissances pratiques qui leur sont liées, nous faisons aussi le deuil des espèces souveraines dont la protection est notre responsabilité spirituelle et politique. Nous nous demandons: en avons-nous fait assez? Que diraient nos ancêtres? Quelles connaissances et quelles saveurs restera-t-il à nos enfants?

Nous faisons preuve de résilience, d'adaptation, d'inventivité et de persistance. Nous avons été forcé-e-s de nous ajuster à des conditions qui nuisent à la pérennité des écosystèmes et des systèmes des savoirs qui renferment nos modes de vie. Sans

abandonner, nous savons pertinemment que la dépossession territoriale ne peut pas être combattue à coups de camps culturels⁶. De l'industrie de la réconciliation jusqu'à la récupération du mouvement pour la justice agroalimentaire, les discours dissociant la souveraineté alimentaire de la souveraineté territoriale sont une injustice supplémentaire envers les peuples autochtones. Sans la restitution des terres et le versement d'indemnités, il n'est pas question de décolonisation. 

* Nicole Davies est organisatrice communautaire, conservatrice de semences et chercheuse. Elle est d'origines Métis de la Rivière-Rouge et Saulteaux, et certains de ses ancêtres étaient des colonisateurs blancs. Elle est gestionnaire de projets chez Sovereign Seeds, un organisme dirigé par des Autochtones qui œuvre dans ce qu'on appelle le Canada et qui vise à favoriser la vitalité des semences et des cultures des peuples autochtones.

1. Dans le cadre de cet article, «peuples autochtones» réfère aux peuples originaires de l'Amérique du Nord. Il n'est pas question d'invisibiliser les communautés racisées qui vivent sur ces territoires et qui sont les premiers peuples d'autres territoires. Il n'est pas question non plus de laisser entendre que le déplacement forcé de communautés noires vers ces territoires pour des fins d'esclavage constitue une forme de colonialisme.

2. Il faut noter que ce ne sont pas toutes les nations et les communautés autochtones dont les systèmes alimentaires incluent des pratiques agricoles. Dans ces communautés et ces cultures, la chasse, la trappe, la pêche, la cueillette et la culture d'aliments sauvages représentent l'essentiel, voir le tout de leur système de subsistance. Chez certaines communautés, l'agriculture a été adoptée suivant les efforts «civilisateurs» de la colonisation, alors que dans d'autres, l'agriculture s'est ajoutée à leurs systèmes alimentaires au fur et à mesure qu'elles ont diversifié les sources d'aliments, qu'elles se sont sédentarisées et ont dû composer avec les températures plus chaudes causées par les changements climatiques, ou encore qu'elles ont échangé des pratiques avec d'autres nations et d'autres communautés.

3. Les traités n'étaient pas des traités de cession du territoire, et les mêmes traités qui sont aujourd'hui instrumentalisés pour légitimer les droits de propriété privée non autochtone ont été signés sous la menace de la famine orchestrée par le Dominion du Canada et l'empire britannique. Depuis bien avant la création de l'État canadien, la nourriture et la famine sont instrumentalisées contre les peuples autochtones à des fins de coercition et de dépossession du territoire.

4. Ces chiffres sont probablement conservateurs: les statistiques ne prennent pas en compte le peuple Métis, les Inuit, les personnes sans statut autochtone vivant hors réserve ni les personnes des Premières Nations non inscrites ou les Autochtones qui ont renoncé à participer au recensement.

5. NDLR: Selon le site Web du mouvement Land Back, «Land Back est un mouvement qui existe depuis des générations et qui est héritier d'une longue tradition de mobilisation et de sacrifices en vue de remettre les terres autochtones dans les mains des Autochtones. De telles luttes ont cours actuellement partout sur l'île de la Tortue.» Pour en savoir plus, visiter le site du mouvement: landback.org/manifesto/ (en anglais seulement).

6. NDLR: Nicole Davies précise que ces camps culturels sont organisés par des Autochtones pour les Autochtones et sont axés sur la transmission culturelle. Bien que souvent dédiés aux jeunes, ils s'adressent aussi parfois aux adultes et peuvent prendre la forme de programmations culturelles s'étendant sur une journée ou une fin de semaine. On y enseigne les connaissances propres au territoire de la nation, la langue, les cérémonies et les pratiques artistiques. Ces camps servent à contrecarrer les effets du colonialisme sur la transmission des connaissances et visent la revitalisation des pratiques culturelles et spirituelles.

POUR UN SYSTÈME ALIMENTAIRE ÉCOFÉMINISTE

Elsa Beaulieu Bastien, Université Concordia

Dans un contexte de remise en question du système alimentaire québécois, l'approche écoféministe offre des perspectives radicales pour repenser notre rapport à la Terre. Or, qu'est-ce que l'écoféminisme et pourquoi est-ce important ?

Disons d'abord que l'écoféminisme n'est pas *une* chose, mais une multitude de courants de pensée, d'actions et de mouvements très diversifiés. Toutefois, ils sont unis par un fil conducteur, une thèse centrale : la domination des femmes, des peuples colonisés et celle de la nature sont inextricablement liées. Ce sont des expressions de la même posture fondamentale de l'homme occidental face au monde (le masculin étant ici intentionnel), de la même logique de domination. L'homme se perçoit comme étant séparé de la nature et supérieur à celle-ci. Il se donne la mission de la maîtriser et de la dominer. Et c'est la reproduction de cette posture vis-à-vis des femmes et des peuples colonisés qui lui donne les moyens de ses ambitions. Par exemple, sous l'angle du capitalisme : c'est l'exploitation du travail gratuit des femmes qui maintient en vie les sociétés qu'il parasite ; c'est le saccage systématique de la nature qui lui fournit ses matériaux et l'espace physique qu'il occupe ; et, à son tour, cette déprédation à grande échelle de la nature est rendue possible par la dépossession et l'exploitation des peuples colonisés.

Cette lecture de la réalité nous permet de mieux comprendre la nature profonde des problèmes auxquels nous sommes confronté·e·s, ainsi que leurs formes et leurs expressions multiples, et nous donne les outils nécessaires afin de débusquer et d'éviter les solutions superficielles qui sont inévitablement vouées à l'échec. Autrement dit, il n'y a pas de transformation de notre rapport à la nature et au territoire sans l'élimination des inégalités de pouvoir et de l'exploitation entre humains (et vice versa).

Par ailleurs, l'écoféminisme présente aussi un formidable potentiel de mobilisation et de construction de coalitions, en montrant les intérêts partagés par tous les groupes humains exploités ou autrement violentés et marginalisés, dans la construction d'une société juste qui contribue à la sauvegarde de la vie sur Terre. Cette approche est d'ailleurs au cœur des mouvements de femmes paysannes pour l'agroécologie à travers les Sud, et des alliances internationales entre la Marche mondiale des femmes et La Via Campesina¹. Quelles pistes d'action concrètes peuvent en découler pour la transformation des systèmes alimentaires québécois ? Je vois trois grands chantiers principaux.



ORGANISER LA MOBILISATION

Le premier consiste à mobiliser les groupes et mouvements communautaires et féministes, en alliance avec les mouvements paysans et écologistes, afin que toute la population puisse avoir accès à des aliments agroécologiques produits localement, y compris les groupes marginalisés et les personnes à faible revenu. La Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes a d'ailleurs adopté en 2020 une revendication qui pointe dans cette direction : « Dans la perspective d'une transition écologique porteuse de justice sociale, nous exigeons du gouvernement qu'il mette en place



des mesures d'accès à l'eau potable ainsi qu'à une alimentation de qualité à un prix accessible en adoptant une agriculture de proximité intégrant des principes de l'agroécologie et d'économie circulaire.» Les groupes féministes et communautaires pourraient s'allier aux agricultrices et agriculteurs biologiques de leurs régions pour imaginer de nouvelles manières de nourrir la population et surtout les personnes à faible revenu, tout en assurant aux agricultrices et agriculteurs un revenu décent pour leur dur travail.

Les innombrables pratiques collectives d'entraide et de solidarité qui ont été inventées dans le contexte des luttes contre la pauvreté constituent un extraordinaire matrimoine, et pourraient être resignifiées et poussées beaucoup plus loin. Bien entendu, il faudra en parallèle lutter pour la valorisation réelle de ces apports, le renversement de l'échelle des valeurs pour centrer les tâches (re)génératrices de vie, ainsi que le partage équitable desdites tâches entre les femmes et les hommes.

CONSTRUIRE LES ALLIANCES

Le deuxième chantier que je vois consiste à construire des alliances entre les groupes et mouvements féministes et les femmes agricultrices. Catherine Beau-Ferron, dans deux textes riches et évocateurs², parle des manières dont les masculinités et les féminités se vivent et s'expriment en milieu rural dans sa région d'adoption, la Gaspésie. Elle témoigne de la manière dont les rôles traditionnels perdurent, et viennent avec les habituelles inégalités de valorisation: on s'extasie devant la construction ou les appareils motorisés de Monsieur, tandis que les repas préparés par Madame sont tenus pour acquis (pour prendre un exemple caricatural, mais inspiré de faits vécus). Je ne prétends aucunement rendre justice ici à la richesse des textes de Beau-Ferron, qui abordent ces questions dans leurs complexités, nuances et dimensions multiples. L'important est ici de dire que la réinvention des masculinités et des féminités en milieu rural, pour les rendre porteuses de liberté, de justice et d'égalité, est un chantier de la première importance. D'autant plus que dans la société écologique à construire, la vie rurale sera sans doute appelée à supplanter la vie urbaine. Cette transformation ne pourra être impulsée que par les femmes rurales elles-mêmes, en autant que des alliances avec l'ensemble des groupes et mouvements féministes puissent fournir tout le soutien et la solidarité indispensables à une telle entreprise.

DÉCOLONISER LES SOLIDARITÉS

Le troisième chantier, probablement le plus incontournable et fondamental, concerne la décolonisation, la réconciliation réelle et la construction de nouvelles alliances et collaborations avec les Premières Nations, afin de redessiner ensemble, et sur de nouvelles bases, nos usages partagés des territoires, leur protection et leur régénération. Cela commence par l'abolition de la *Loi sur les Indiens* de 1876³, toujours en vigueur et qui perpétue la dépossession et l'infériorisation des Premières Nations. En particulier, celle des femmes qui ont été dépouillées «*de leurs rôles et de leur autorité*» par le système des conseils de bande «*[conçu] pour usurper [les] gouvernements traditionnels*⁴». Cette loi prive

les femmes autochtones de leur «*autorité sur la terre et sur les ressources, et les exclut des processus de prise de décision*». Le travail d'alliance entre mouvements féministes et organisations de femmes autochtones a déjà été amorcé au Québec, notamment par la Fédération des femmes du Québec et la Coordination du Québec pour la Marche mondiale des femmes, qui collaborent régulièrement avec Femmes autochtones du Québec. Ces modestes débuts doivent se poursuivre et aller beaucoup plus loin, et surtout s'enraciner localement dans chacune des régions du Québec. Seulement ainsi pourrons-nous avancer sur le terrain de souverainetés alimentaires justes et plurielles.

Ceci dit, les écoféminismes ne concernent pas seulement les femmes, bien entendu: leur objectif est l'élimination de toutes les dominations. Mais cette pensée plurielle n'en est pas moins issue du point de vue historique que des femmes ont posé sur le monde, en fonction de la position et des fonctions qui leur avaient été assignées: les fonctions génératrices et régénératrices. Nous devons revaloriser de manière décisive ces fonctions, les savoirs qu'elles ont générés, les personnes qui les ont portées et celles qui continuent de les porter, quotidiennement, à bout de bras – y compris les femmes autochtones. C'est à partir de cette posture que nous pourrons réinventer nos systèmes alimentaires d'une manière qui en vaut la peine. 

1. Voir Elsa Beaulieu Bastien, «Agroécologie: voyages des Sud jusqu'aux Nord», dans *l'Agenda des femmes 2021: écoféminismes, horizon des luttes*, Remue-ménage.

2. Voir Catherine Beau-Ferron, «Vie rurale et virilité», dans *l'Agenda des femmes* et «La vie simple et la volontaire», dans *Faire partie du monde: réflexions écoféministes*, Remue-ménage, 2017, p. 75-86.

3. [NDLR] Ce sujet fait débat. Dans les milieux intellectuels et militants autochtones, bien des femmes demandent l'amendement de la loi plutôt que son abolition. Pour la juriste mi'kmaw Pam Palmater, la Loi sur les Indiens garantit que le gouvernement fédéral se conforme à ses obligations, en plus d'offrir une certaine protection aux communautés autochtones contre l'ingérence des provinces. Bon nombre militent pour l'adoption de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, qui est propulsée et formulée par les Autochtones.

4. Ellen Gabriel, «Enterrons le colonialisme», traduit de l'anglais par Julie Perreault, dans *Faire partie du monde*, op. cit., p. 35-41.

PROJET « GOÛTER NOUS ! » POUR UNE NÉCESSAIRE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Christian Bégin, Colombe Saint-Pierre et Donald Dubé, du projet « Goûter NOUS ! »

Au Québec, quand on parle de souveraineté, on pense évidemment au projet indépendantiste. Or, la souveraineté peut prendre d'autres formes, comme celle de la souveraineté alimentaire. Qu'y a-t-il de plus fondamental pour un peuple que d'être capable de se nourrir lui-même ?



Cette question, Jean Garon l'a posé clairement dans son dernier livre, *Pour tout vous dire*, paru en 2013. Ministre de l'Agriculture de 1976 à 1985, il est nommé par René Lévesque et a pu bénéficier de son appui indéfectible tout au long de sa carrière. À l'époque, Jean Garon modernise le ministère de l'Agriculture à un point tel que l'autonomie alimentaire du Québec passe de 47% à plus de 80%. Selon Garon, rien ne peut générer plus de fierté que la capacité de pourvoir à ses besoins sur le plan de l'alimentation. À la suite des années Garon, notre autonomie alimentaire n'a cessé de décliner au même rythme que disparaissaient les fermes familiales indépendantes. Elle se situe maintenant autour de 35%.

SOUVERAINETÉ ET AUTONOMIE ALIMENTAIRES

Depuis les années 1950, le nombre de fermes est passé d'environ 150 000 à moins de 30 000. Le Québec voit donc ses terres agricoles abandonnées, notamment faute de relève. À ce titre, le Bas-Saint-Laurent compte plus de 8 000 hectares de terres dévalorisées dites « en friche ». Il est temps de se les réapproprier, il est temps de les remettre en production ! La souveraineté alimentaire s'incarne donc d'abord dans la réappropriation des terres agricoles et du savoir-faire paysan en matière d'agriculture nourricière. Pour ce faire, nous devons miser sur la pédagogie et sur l'enseignement du métier. Le Cégep de Victoriaville est un exemple de réussite en la matière : le cours en production légumière biologique contribue significativement à l'émergence de nouvelles fermes de proximité dans tout le Québec.

La souveraineté alimentaire est intrinsèquement reliée à l'habitation du territoire et, conséquemment, redéfinit les rapports des habitant-e-s entre eux et elles, mais aussi avec la terre qui les nourrit. Être souverain, c'est aussi comprendre que chaque région du Québec a ses particularités, ses saisons, son temps et que l'agriculture nourricière est, par définition, une agriculture en constant dialogue avec le territoire et les gens qui l'occupent, à l'écoute et au diapason de ses champs et de ses gens.

La souveraineté alimentaire, c'est donc pouvoir décider comment on se nourrit et comment on cultive le territoire. Le processus qui nous mène vers une plus grande autonomie alimentaire nous mène inévitablement vers une plus grande souveraineté.

Cette autonomie est notre capacité nette à nous nourrir avec ce que nous produisons – ou ne produisons pas encore –, et ce, dans le respect de ce que le territoire peut offrir.

Par contre, le concept même de l'autonomie alimentaire peut laisser insidieusement sous-entendre que TOUT ce qui nous nourrit serait produit et transformé ici, sur notre territoire. En effet, nous aurons beau nous munir de serres sophistiquées pour y cultiver des agrumes ou des fraises en janvier, nous ferons fausse route. La multiplication des serres déconnectées des particularités et des aspérités de notre territoire, déconnectées de la saisonnalité et faisant la promotion d'un consumérisme qui laisse miroiter que *tout est accessible tout le temps* ne nous rend ni plus autonomes ni plus souverains, mais bien encore et toujours soumis·e·s à une agriculture désincarnée.

VISION POLITIQUE ET OCCUPATION DU TERRITOIRE

Viser la souveraineté alimentaire, c'est se mettre collectivement sur le chemin de la reprise du pouvoir. Les moyens d'y arriver existent. Le rapport Pronovost constitue à cet égard une référence malheureusement négligée. Publié en 2006, le rapport est issu de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et l'agroalimentaire québécois (CAAAQ), alors présidée par Jean Pronovost, et propose une multitude de moyens pour augmenter notre souveraineté dans ce domaine. À la suite de ce rapport, une vaste consultation est mise en branle, dans le cadre de laquelle plus de 800 personnes sont entendues et 770 mémoires sont recueillis.

Si très peu des propositions émanant de ces deux exercices démocratiques ont été appliquées depuis, des centaines d'initiatives citoyennes en ce sens ont tout de même été lancées. Le Bas-Saint-Laurent se révèle un laboratoire innovant et un territoire vers lequel les yeux se tournent déjà, notamment grâce au travail exceptionnel de la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent, ou encore au projet de FabRégion, qui en font un modèle unique en ce moment. Il faut espérer que la détermination et la pugnacité de ces nouveaux·elles agriculteur·trice·s forceront le MAPAQ et autres organes du pouvoir en ces matières à prendre acte de ce qui se met en place.

Le changement ne nous arrivera pas par la voie de la politique, puisqu'il est en marche dans nos champs. En fait, nos champs sont déjà politiques et le sillon de notre souveraineté s'y creuse. L'agriculture soumise aux dictats des ententes de libre-échange et au productivisme effréné se révèle incapable de nous nourrir sainement et équitablement sur cette seule Terre que nous avons à partager. Mais voilà que nous assistons à un nouveau «retour à la terre», à une «révolution agricole» qui témoigne de la nécessité de devenir souverain·e·s, ici comme partout sur la planète, d'un point de vue alimentaire. C'est par la voie de nos champs et d'un «souverainisme agricole» que nous arriverons à NOUS nourrir et à goûter, chaque année un peu plus, NOUS.

Nous voulons l'espace et la volonté politique pour mettre en place ce qui a déjà fait la preuve, soit qu'une agriculture nourricière de proximité est plus résiliente en temps de crise.

«GOÛTER NOUS», LE MOUVEMENT

Les crises sociétales ont cette particularité de faire ressortir, trop souvent, ce qu'il y a de plus sombre en nous. Néanmoins, elles permettent également l'émergence d'initiatives porteuses d'espoir, transportées par des individus disposés à changer de paradigme et à mener notre société plus loin, pour le bien commun.

C'est au cœur de la première vague pandémique que Colombe Saint-Pierre (cheffe du restaurant Chez Saint-Pierre), Christian Bégin (animateur, comédien et nouvellement épicier) et Donald Dubé (producteur et copropriétaire de la ferme maraîchère Le Vert Mouton de Saint-Valérien-de-Rimouski) ont uni leurs réflexions autour de la nécessité de gagner en autonomie d'un point de vue alimentaire. De cette communion est né le projet «Goûter NOUS», un outil citoyen et pédagogique de transmission des savoirs liés à la souveraineté alimentaire. Pour l'heure, le trio a mis en ligne une page Facebook qu'ils alimentent d'articles, de chroniques et de reportages traitant des enjeux incontournables en la matière. Persuadés que la pédagogie doit être au cœur de ce mouvement, les initiateur·trice·s de «Goûter NOUS» souhaitent inviter la population à découvrir ce qui anime l'univers agroalimentaire québécois, ce qui le distingue et ce que sont ses forces et ses faiblesses. Les citoyen·ne·s seront à même de constater que les rouages sont complexes, mais qu'il est possible de bien comprendre pourquoi, en 50 ans, le Québec est passé d'une autonomie alimentaire de 80 % à 35 %.

Les créateur·trice·s de «Goûter NOUS» proposeront bientôt leur vision d'un Québec plus souverain et autonome, à travers un manifeste élaboré avec l'aide de divers professionnel·le·s. Ce commando d'expert·e·s œuvrent dans des domaines aussi divers que les médias, la recherche fondamentale, la biologie, l'environnement, l'agriculture, l'histoire, l'économie et le syndicalisme. Longue vie à «Goûter NOUS»!

Nous voulons l'espace et la volonté politique pour mettre en place une politique agricole qui veillera à mieux nous nourrir et à retisser le lien indispensable qui doit unir ceux et celles qui nous nourrissent à ceux et celles qui mangent. 

POUR PASSER DU RÊVE À LA RÉALITÉ

Caroline Poirier, présidente de la Coopérative pour l'agriculture de proximité écologique (CAPÉ)

L'agriculture biologique de proximité s'est démarquée dans la dernière année par sa résilience et sa cohérence avec des valeurs en résurgence. Elle a le potentiel de transformer notre relation à l'agroalimentaire, dans la mesure où la société et l'État soutiendront son essor.

Il y a 25 ans cette année, l'ancêtre d'Équiterre, l'ASEED (*Action for Solidarity Environment Equality and Diversity*), a souhaité mettre en lien d'un côté les paysan·ne·s et, de l'autre, les urbain·e·s qui se nourrissaient du fruit de leur travail en proposant le concept d'« agriculture soutenue par la communauté » (ASC). Au Québec, l'ASC a contribué à la création de liens de solidarité entre les villes et les campagnes, entre autres par la création du Réseau des fermières et fermiers de famille. Ce regroupement a grandement contribué à créer une communauté agricole solidaire, ouverte et innovante en favorisant la coopération plutôt que la compétition entre des entreprises agricoles qui destinaient leurs récoltes à un marché de niche. Cette volonté de mutualiser et de partager a non seulement permis l'innovation technique et humaine en agriculture biodiversifiée, mais a aussi contribué à l'attractivité de cette forme d'agriculture pour la relève. Cette façon de penser l'agriculture permettait ainsi à la communauté de choisir, d'influencer et de soutenir les formes d'agriculture souhaitables. Le concept d'ASC venait également mettre en lumière la vulnérabilité structurelle de la profession agricole tout en proposant une formule pour l'atténuer.

Pour pratiquer une agriculture biologique de proximité qui sème nos valeurs et fasse fructifier notre vision, nous avons, 25 ans plus tard, encore besoin des communautés. Une communauté formée par des fermes qui s'échangent, se donnent, s'écoulent, se questionnent. Une communauté formée par la ferme et la population locale qui dialoguent, s'ouvrent, s'influencent. Nous avons aussi besoin, aujourd'hui peut-être plus que jamais, de respect. Dans notre civilisation, il est difficile de rentabiliser et de compétitionner tout en faisant bien les choses et en respectant les terroirs. La prise en charge, par les fermier·ère·s, de la distribution alimentaire nous permet non seulement de conserver la marge habituellement prise par les grossistes et détaillants sur le prix de vente des produits, mais elle nous permet aussi, avant tout, de gagner la visibilité et la considération que nous méritons.

L'AGRICULTURE, SERVICE PUBLIC

Avec la crainte de la fermeture des frontières, la pandémie a mis en lumière la dépendance du secteur agricole québécois (notamment de la production maraîchère) à la venue de près de plus de 15 000 travailleurs étrangers temporaires (TET). Malgré les incitatifs mis en place par le gouvernement pour inciter les Québécois·e·s à travailler aux champs, la grande majorité du travail a attendu l'arrivée de ces travailleurs étrangers pour être accompli. Les néophytes qui

s'y sont frottés ont appris à la dure la réalité du travail agricole : des emplois sous-payés, exigeants physiquement et, souvent, déshumanisants par leur spécialisation extrême. La diversification des fermes qu'encourage la mise en marché en circuit court permet de dénouer l'impasse de la surspécialisation du travail agricole. Loin de la monoculture, nos entreprises proposent une agriculture conviviale où la créativité, l'autonomie et la polyvalence sont possibles.

Pour l'équité salariale, par contre, notre réalité ne se distingue pas. Si nous réussissons à pourvoir les postes, c'est souvent parce que nous pouvons compter sur la vocation et le sentiment de responsabilité de passionné·e·s. Sur le plan moral, nous pouvons nous en réjouir, mais si nous voulons bâtir un mouvement pérenne, nous devons le dénoncer. Collectivement, nous avons longtemps misé sur la dévotion pour nous éduquer et nous soigner. Puis, nous avons souhaité nous prendre en main et avons accepté de payer pour des services publics indépendants et universels. Il est temps de proposer les mêmes structures pour nous nourrir.

FAVORISER DES CHOIX CONSCIENTS

Pour les citoyen·ne·s qui s'alimentent via les circuits courts de distribution alimentaire (paniers bio, marchés publics, marchés de solidarité, kiosque à la ferme, etc.), les gestes d'acheter et de s'alimenter prennent une autre dimension. Le contact établi avec la terre et ses obligé·e·s les reconnecte aux cycles naturels, à notre vulnérabilité, au dur labeur du travail de la terre. Cette relation transforme ce qui étaient des biens de consommation en denrées précieuses, à célébrer. Parce que l'ASC suppose un engagement, un maillage entre ferme et assiettes, elle contribue fortement à la réduction du gaspillage alimentaire. Les récoltes, planifiées et vendues à l'avance, sont acheminées dans les communautés qui apprennent à mieux conserver, apprêter et apprécier les denrées de chaque saison. De part et d'autre, l'engagement génère un sentiment de responsabilité. Les fermes du mouvement sont également nombreuses à approvisionner les frigos en libre-service et les banques alimentaires ou à offrir des paniers solidaires à prix réduit.

Depuis longtemps, nous avons orienté le développement de l'agroalimentaire pour l'adapter aux diktats de la distribution et de la consommation (bas prix, uniformisation des produits, allongement des heures d'ouverture des détaillants, disponibilité continue de l'ensemble des aliments, transformation industrielle des aliments), avec les résultats que l'on connaît. Une alimentation

durable nécessite de l'adaptation et une réelle volonté de comprendre les enjeux et les impacts de nos choix. Un choix fait en toute conscience n'est pas une contrainte; il peut mener à un sentiment d'accomplissement et d'appartenance.

La consommation d'aliments biologiques de proximité est évidemment encore un marché de niche, mais il sera difficile de lui faire prendre son envol si le message dominant la marginalise. Plutôt que d'énoncer que le bio-local s'adresse à une frange de convaincu-e-s et qu'il ne peut correspondre à tous les modes de vie, outillons les fermes et leurs regroupements pour informer les clientèles et diversifier les modèles.

Pour que davantage de gens soient en mesure de considérer des critères qui dépassent leurs besoins propres et immédiats en termes d'alimentation, on ne peut compter sur des actions de promotion: l'information et le développement des compétences nécessitent davantage de ressources que le marketing. Mais leurs bénéfices sont durables: plutôt que d'entraîner les consommateur·trice·s à réagir à une image, ce qui les dépossède de leur libre-arbitre, on les outille afin de développer leur esprit critique et leur adaptabilité. À l'heure où la demande croissante pour les produits biologiques attise la convoitise de l'agro-industrie, il nous semble urgent de non seulement valoriser l'appellation biologique, mais également de favoriser la compréhension de ses principes fondamentaux: santé, écologie, équité, précaution.

DES « FILIÈRES » AUX CIRCUITS COURTS

Considérant toutes les problématiques soulevées par le modèle agricole dominant (pollution et dégradation des agro-écosystèmes, déshumanisation du travail, endettement et concentration, etc.), on ne peut éviter de se questionner. Depuis l'autosuffisance alimentaire, largement pratiquée au début du siècle, quel chemin avons-nous parcouru et vers quelle destination nous dirigeons-nous? À l'heure où la relève agricole, la société et les médias parlent d'agriculture biologique de proximité, nous avons besoin, pour que ces modèles sortent de la marge, d'un virage marqué. On ne parle pas ici de fondamentalisme agraire ou de retour à la terre, mais de la capacité concrète des modèles de répondre aux besoins et objectifs d'aujourd'hui.

Depuis les années 1990, l'approche « filière » détermine les cibles et moyens du développement stratégique de l'agriculture au Québec. Cette approche s'allie à une stratégie d'exportation et de conquête des marchés étrangers. Les filières sont des structures verticales rassemblant, autour de la même table, tous les maillons de la chaîne agroalimentaire d'un produit spécifique (production, transformation, distribution, commerce de détail), sans toutefois y admettre une représentation des consommateurs et consommatrices. Il existe ainsi les filières porcine, laitière, maraîchère, etc. Cette organisation promeut une spécialisation des fermes, mais également une division stricte des rôles.

L'agriculture biologique de proximité, parce qu'elle encourage la diversification des entreprises agricoles et la réduction du nombre d'intermédiaires entre la ferme et l'assiette, peine à trouver une voix au sein de l'approche filière. Si l'on souhaite

favoriser le développement de ces modèles agricoles alternatifs en effervescence et assurer la pérennité, il faudra leur faire une place dans la structure pour que leurs besoins soient entendus et que des moyens substantiels et structurants leur soient donnés. Une transformation conséquente des soutiens gouvernementaux vers les circuits courts, la multifonctionnalité, la régionalisation des soutiens, la diversification des activités agricoles est donc nécessaire. **ab**



ENTREVUE

LE BRÉSIL AU BORD DU PRÉCIPICE

Avec Camilo Capiberibe, député fédéral du Partido Socialista Brasileiro pour l'État d'Amapá*
Propos recueillis par Karen Lang**

Le Brésil est plongé dans une profonde crise politique, sociale et environnementale. En plus d'être l'un des pays les plus touchés par la pandémie, le Brésil subit un taux de déforestation sans précédent, une croissance de la pauvreté et de multiples attaques contre les droits et les institutions du pays.

Karen Lang : Quelle est votre analyse de la conjoncture au Brésil ? Quelle est l'origine de cette situation et quel est le rôle du gouvernement de Jair Bolsonaro dans celle-ci ?

Camilo Capiberibe : Le Brésil subit des attaques contre les acquis inscrits dans la Constitution de 1988, connue comme la Constitution citoyenne, qui cherchait notamment à mettre en place un État républicain et un État-providence : santé et éducation universelles, droits fondamentaux garantis et lutte contre la corruption. Nous nous retrouvons dans la situation actuelle parce que les secteurs les plus extrémistes, les plus conservateurs, qui n'ont jamais voulu de ce modèle de société – et qui n'ont jamais accepté les victoires électorales d'une coalition de centre gauche – ont réussi à consolider leur alliance.

Cette alliance est composée des secteurs les plus avides du marché financier, des groupes les plus arriérés du secteur agro-industriel et des groupes les plus conservateurs issus de différents milieux, comme les médias, la police, les forces armées, le système judiciaire et les institutions de surveillance. Ces secteurs se sont historiquement répartis les structures de l'État entre eux et les ont utilisées pour leur propre bénéfice, tout en exploitant les masses ouvrières à l'extrême et les ressources naturelles d'une façon prédatrice, et ce, sans aucun souci pour le bien-être présent et futur de la nation.

Le gouvernement Bolsonaro représente tous ces intérêts rétrogrades : il nie la science et il utilise son contrôle sur les différentes structures de l'État pour démanteler les politiques qui

protègent la majorité de la population. Il se distingue par ses attaques contre les droits humains, les femmes et les homosexuels, par son entourage et par sa défense nostalgique des barbaries de la dictature civile-militaire (1964-1985). De plus, ce gouvernement crée des conflits permanents entre les acteurs de la société, les dressant constamment les uns contre les autres pour se maintenir au pouvoir et mener sa politique à terme. Il attaque ouvertement les peuples autochtones et les communautés quilombola¹. Son comportement est génocidaire et destructif. Il se met au service du marché et de la spéculation sans que la richesse nationale soit restituée au peuple brésilien.

La vente de certains gisements pétroliers et l'abolition du fonds pour l'éducation et la santé (financé auparavant par les revenus générés par Petrobras, entreprise pétrolière d'État) ont été les premiers changements significatifs approuvés par le gouvernement du Parti des travailleurs (dirigé par Michel Temer après la destitution de Dilma Rousseff). Ces changements ont déclenché le processus de démantèlement que poursuit Bolsonaro. Il a été suivi des réformes au code de travail et au système de sécurité sociale, adoptées sous les promesses de relance économique et de création d'emplois. Ces réformes ont toutefois eu l'effet contraire : elles n'ont pas contribué à l'assainissement des finances publiques et ont plutôt aggravé les inégalités sociales, tout en menant à la stagnation économique.

De plus, nous sommes actuellement confrontés à des tentatives de

privatisation des services publics essentiels pour la population, comme le service postal Correios, le producteur d'électricité Eletrobras, et l'une des banques nationales, Banco do Brasil. On reproduit ici ce qui avait été fait avec Petrobras, lorsque des raffineries avaient été vendues à moitié prix à des investisseurs étrangers. Le gouvernement Bolsonaro essaie également de supprimer une norme constitutionnelle qui l'oblige à allouer un pourcentage minimum du budget fédéral à l'éducation et à la santé, qui sont des droits constitutionnels protégeant surtout les classes moyennes et pauvres. Le gouvernement tente d'éliminer une politique structurelle pour la substituer par une politique temporaire et fragile, soit l'aide financière d'urgence offerte pendant la pandémie. C'est d'une perversité sans limites.

Quelques groupes qui s'opposaient aux gouvernements de centre gauche ont incité la population à se méfier de la politique, et surtout des partis politiques plus à gauche. Toutefois, étant allés trop loin, ils ont perdu le contrôle et ont fini par contribuer à l'élection d'un gouvernement d'extrême droite incapable de gérer une société moderne. Ces acteurs ont reçu un appui financier et stratégique d'intérêts extérieurs souhaitant s'opposer à l'État brésilien gouverné par la gauche. Des conversations enregistrées dans le cadre d'enquêtes menées par la Cour suprême fédérale ont révélé certains faits de ce genre.

La lutte contre la corruption supposée a été utilisée comme prétexte pour convaincre la population de voter contre le PT. Or, ce qui a motivé les groupes actuellement au pouvoir à se faire élire était



Camilo Capiberibe. Photo: Karen Lang.

précisément le fait que les institutions de lutte à la corruption commençaient à poursuivre ceux qui, parmi eux, étaient impliqués dans des « crimes en col blanc ». Pour se protéger, il leur fallait occuper l'État et démanteler les institutions qui les menaçaient. Au Brésil, le discours de la lutte contre la corruption a toujours été utilisé d'abord et avant tout pour attaquer les adversaires politiques.

K. L. : Le gouvernement Bolsonaro est fortement critiqué au Brésil et à l'étranger pour l'inefficacité de sa politique face à la COVID-19. Que révèle cette situation sur les relations de pouvoir dans le pays ?

C. C. : Le Brésil est reconnu comme ayant la gestion de la pandémie la moins efficace au monde et se retrouve donc à la fin de liste d'attente pour l'achat des vaccins, à cause du négationnisme et de l'incompétence du gouvernement.

Ce gouvernement est une prolongation de la figure de Bolsonaro, un parlementaire qui, dans ses 28 ans au congrès, n'a rien fait de positif. Il propose des solutions improvisées et « miraculeuses », en plus de se montrer hostile aux règles de droit public. Il a nommé dans la structure étatique de nombreuses personnes qui n'ont pas de connaissances dans les domaines où elles sont censées œuvrer. Le ministère de la Santé en est un exemple clair: Bolsonaro y a congédié deux ministres compétents, détenant des formations techniques dans le domaine, pour nommer quelqu'un qui lui sera plus obéissant. Au début de l'année 2021, le Brésil a connu plus de 30 jours avec une moyenne de plus de 1000 morts par jour, arrivant à plus de 4000 par tranche de 24 heures à certains moments. À date, il s'agit du pire moment de la pandémie.

Bolsonaro s'est fait élire sur des mensonges, en faisant la promotion de la haine envers certains groupes sociaux et en rejetant les institutions publiques: c'est ce qu'il continue à faire. Il déclare ouvertement son mépris pour les vies perdues à cause de la pandémie et il attaque les gens qui sont tombés malades ou ont perdu des proches. Il a même qualifié de faibles, de lâches, de morveux ceux et celles qui ont défendu la distanciation sociale. Il a aussi provoqué des rassemblements et menti au sujet du vaccin.

Dans le but de satisfaire ses partisans les plus radicaux, il s'est engagé dans un affrontement idéologique avec des nations amies – comme la Chine – qui sont des partenaires commerciaux historiques et qui représentent aujourd'hui l'une des dernières possibilités d'acquérir des vaccins. Bolsonaro, ses fils et ses alliés les plus proches ne gouvernent pas pour ►



Rue de Rio De Janeiro. Murale par JerryBatista_art, Cris Rodrigues84 et AlexandrePuga. Photo : Pat_Scrap.

promouvoir le bien-être des Brésiliens : cela ne les intéresse pas.

K. L. : Comment peut-on expliquer qu'une partie de la population continue à appuyer ce gouvernement ?

C. C. : La popularité du président diminue à mesure que les gens réalisent qu'ils perdent le peu qu'ils avaient gagné sous les gouvernements de centre gauche. L'année dernière, le prix des denrées alimentaires a connu la plus forte hausse depuis 26 ans. Le prix du carburant a augmenté de 30% cette année, ce qui a un impact important sur le coût de la vie dans son ensemble. Plus récemment, le gouvernement Bolsonaro a supprimé le fonds d'aide sociale destiné à appuyer la population durant la pandémie, alors que le taux de chômage est à un sommet historique.

Malgré tout, beaucoup de gens soutiennent le gouvernement parce qu'ils

continuent de croire – malgré tout ce qui a été révélé sur l'opération Lava Jato² – que l'élection de Bolsonaro a mis fin à la corruption. Or, le discours messianique autour de la figure de Bolsonaro n'a aucun rapport avec la réalité du pays en ce moment.

K. L. : La destruction de la forêt amazonienne se poursuit et le gouvernement n'intervient pas, malgré les demandes de la société civile. Que faire pour mettre fin à la déforestation et à l'impunité de ceux qui commettent ce crime ?

C. C. : Les auteurs de crimes contre l'environnement ont trouvé un allié de taille en Bolsonaro. Durant la campagne électorale, il a fait des déclarations en faveur du non-respect de la loi, à laquelle il est lui-même peu enclin à se conformer. Quand le ministre de l'Environnement, Ricardo

Salles, a déclaré qu'il profiterait de la pandémie pour affaiblir la législation environnementale, il n'a fait que confirmer ce qui se passait déjà : le gouvernement avait entrepris d'affaiblir les agences d'inspection et de contrôle en réduisant leur budget et en persécutant les fonctionnaires qui faisaient leur travail.

Ce gouvernement ne se préoccupe ni de l'avenir ni des peuples traditionnels. Il n'a que faire des nouvelles technologies agricoles qui permettraient de cultiver la terre sans déforester de nouvelles zones. Le seul langage que ce gouvernement et les criminels qu'il soutient comprendront est celui des pertes économiques que les autres pays pourraient provoquer en limitant l'achat de marchandises provenant de régions où les droits de l'homme et de l'environnement sont violés. La défaite de Trump aux États-Unis et le blocage de l'accord de libre-échange entre l'Union



le démantèlement des politiques publiques qui assurent un minimum de dignité aux personnes. Il est nécessaire de restaurer l'espoir dans les cœurs des Brésilien-ne-s qui, peu à peu, se rendent compte que le gouvernement au pouvoir n'agit pas dans leur intérêt. Les élections municipales ont donné des signes positifs, avec la défaite de la plupart des candidats soutenus par Bolsonaro, mais nous devons considérer que la lutte politique continue dans d'autres espaces. Le Brésil doit construire un consensus autour d'un projet réunissant tous les secteurs démocratiques de la société: la production agricole, l'enseignement, la recherche, les organisations sociales, mais aussi l'industrie nationale, qui a beaucoup perdu depuis l'opération Lava Jato et qui continue à perdre. Les Brésilien-ne-s doivent retrouver l'espoir, se voir comme un peuple riche et plein de capacités, avec toute sa diversité, pour devenir de nouveau une des nations les plus respectées du monde. Au-delà de l'espoir, il reste encore un long chemin à parcourir pour devenir une société où règne la justice sociale. **ad**

* Diplômé en droit de l'Université pontificale catholique de Campinas (PUC-Campinas), Camilo Capiberibe a poursuivi des études en science politique à l'Université de Montréal et a ensuite été élu député de la législature de l'État d'Amapá et gouverneur du même État.

** Traductrice, agricultrice bio, maître en science politique de l'Université de Montréal et résidente permanente du Brésil depuis 15 ans.

européenne et le Mercosur, par exemple, ont fait pression sur le Brésil, mais cela ne suffit pas.

Le peuple brésilien n'a ni le temps ni les moyens de combattre ces crimes environnementaux. La majorité de la société est déjà forcée de lutter simplement pour se nourrir et pour survivre. Pire, plusieurs voient dans la déforestation à des fins agricoles et industrielles une solution pour générer de la richesse: pourtant, les bénéfices n'atteignent jamais la majorité (il suffit de regarder les prix des aliments).

K. L. : Quelles sont les perspectives à court et à long terme pour le Brésil ? Que faut-il faire pour améliorer la situation ?

C. C. : Le Brésil est parvenu à la situation actuelle après environ dix années durant lesquelles la plus grande chaîne de télévision du pays et les principaux journaux

œuvraient à discréditer le gouvernement de centre gauche, mais aussi la politique en général, à cause de la corruption. Mais ce que ce gouvernement de centre gauche faisait, à l'époque, c'était de combattre la corruption normalisée dans les structures publiques et dans les relations public-privé. Les médias sont allés jusqu'à dire, lors de la campagne électorale de 2018, qu'il fallait détruire tout ce qui avait été établi dans le processus de redémocratisation qui a suivi la dictature. Les résultats de décennies d'efforts de la part des politicien-ne-s et de la majorité absolue de la société ont été méprisés. Ce faisant, on a écrasé l'espoir et diminué les attentes populaires. Les Brésilien-ne-s issus des mêmes classes économiques ont aussi été mis en opposition les uns contre les autres.

Nous sommes à un moment où il faut une forte résistance pour éviter des reculs encore plus importants, notamment

1. Les communautés quilombola sont celles formées de descendant-e-s d'esclaves africain-e-s.

2. L'opération Lava Jato est l'enquête de la police fédérale brésilienne pour faire la lumière sur la corruption et le blanchiment d'argent impliquant la société d'État Petrobras.

RADIO-CANADA À LA DÉRIVE

Alain Saulnier*

Aller à la dérive, c'est, selon le dictionnaire, « être détourné par le vent et les courants ».

À certains égards, Radio-Canada a été détournée de son rôle de diffuseur public « par le vent et les courants » auxquels elle est soumise. Quels sont donc ces courants ?

En janvier dernier, Radio-Canada comparait devant le CRTC pour le renouvellement de ses licences. Dans sa présentation, le diffuseur public a insisté sur le fait qu'il lui fallait trouver plus d'argent. Comment ? Plus de revenus publicitaires pour les activités numériques.

LA QUÊTE D'UN FINANCEMENT À TOUT PRIX

Depuis plusieurs années, l'incessant besoin d'obtenir plus de revenus teinte toutes les activités de Radio-Canada. Bien entendu, cela découle largement d'un sous-financement provenant du gouvernement. Ainsi, en 2018, une étude du groupe Nordicity¹ précisait que le financement de Radio-Canada par habitant se chiffrait à

34\$ par année. Cela classait le Canada au seizième rang des dix-huit grands pays occidentaux. En queue de peloton, on trouve les États-Unis, avec 4\$ par habitant, et en tête, la Suisse, avec 196\$.

Dès lors, il n'est pas étonnant que Radio-Canada doive chercher ailleurs, année après année, près de 40 % de son financement. Toutes les stratégies développées par le diffuseur depuis plus de vingt-cinq ans visent à combler le manque à gagner dans son budget. L'effet pervers d'une telle situation, c'est la pression immense qu'elle fait peser sur l'offre de contenus, qui se retrouve principalement dictée par la recherche de résultats d'écoute et de performance, en quête de recettes publicitaires.

Ce faisant, la programmation de Radio-Canada en vient à s'apparenter de plus en plus à celle des grands réseaux privés qui dépendent essentiellement des revenus publicitaires. Or, l'actuelle *Loi sur la radiodiffusion*, qui doit être modifiée prochainement, est explicite sur la différence qui doit exister entre les services publics et les entreprises privées de radiodiffusion : « la programmation offerte par ces services devrait à la fois : (i) être innovatrice et compléter celle qui est offerte au grand public, (ii) répondre aux intérêts et goûts de ceux que la programmation offerte au grand public laisse insatisfaits et comprendre des émissions consacrées aux arts et à la culture. » Mais il est plus payant d'offrir davantage de divertissement afin d'obtenir de bons résultats d'écoute et de fréquentation sur toutes les plateformes.

C'est en tout cas la voie choisie par l'actuelle haute direction de Radio-Canada. Pourtant, en 2016, Radio-Canada avait bien proposé d'abandonner la publicité en échange d'un financement public accru. L'accueil du gouvernement et des concurrents avait été plutôt glacial. Aujourd'hui, la direction a écarté un tel scénario, comme on a pu le constater lors des audiences pour le renouvellement des licences de Radio-Canada.

LA CULTURE DE L'ENTREPRISE PRIVÉE SUPPLANTE LE SENS DU SERVICE PUBLIC

À l'heure actuelle, la culture dominante au sein de la direction est celle émanant des entreprises privées. Il y a une vingtaine d'années, la plupart des personnes qui obtenaient un poste de direction à Radio-Canada y avaient d'abord œuvré pendant de nombreuses années. Il régnait une culture d'entreprise largement teintée



d'un esprit de service public. J'en suis un exemple. Je suis entré à Radio-Canada en 1984. Toute ma vie, comme journaliste, réalisateur, puis à titre de cadre au service de l'information, j'ai toujours été un farouche partisan du service public.

Aujourd'hui, tous les postes de la haute direction sont pourvus par des personnes dont les faits d'armes louangés et recherchés ont d'abord été accomplis au sein d'entreprises privées. On va même jusqu'à préférer ces candidatures, car cela permet d'éviter celles de personnes trop influencées par la culture de service public. Ainsi, le grand patron qui a initié l'opération TANDEM, une formule de publicité cachée sous couvert d'information, provient du groupe TVA et Vidéotron. Il ne s'enfarge de toute évidence pas dans le mandat confié à Radio-Canada par la *Loi sur la radiodiffusion*.

L'ÉCRAN PROTECTEUR D'UNE LANGUE ET D'UNE CULTURE

Radio-Canada a joué un rôle considérable pour soutenir et faire rayonner la langue française et la culture québécoise. De fait, le service public occupe une place stratégique lui permettant de contrer l'assimilation. Ne sommes-nous pas toujours une minorité dans cette Amérique du Nord anglo-saxonne? Or, le service public ne joue plus ce rôle de façon combative sur l'ensemble de ses plateformes.

Prenons un exemple. Une des émissions phares à la télévision de Radio-Canada, *En direct de l'univers*, ne remplit malheureusement pas son rôle de façon convenable. L'émission diffusée dans le cadre de la grande soirée télé du 31 décembre 2020 était, certes, exceptionnelle: on y a vu défiler d'extraordinaires interprètes et musicien·ne·s. Seul bémol: pour la majorité des performances, les chansons sélectionnées étaient des hits en anglais. Mais pourquoi?

Pourquoi ne pas célébrer principalement la chanson francophone à Radio-Canada? Dans une telle situation, comment convaincre les plus jeunes et les nouveaux·elles arrivant·e·s que la chanson francophone en est une de gagnant·e·s et non de perdant·e·s?

Cependant, il faut tout de même reconnaître que Radio-Canada soutient la production de plusieurs téléséries de grande qualité. C'est, en cela, une vitrine pour notre création audiovisuelle. Cela dit, sans être rabat-joie, on souhaiterait écouter *District 31* sans que la demi-heure quotidienne soit amputée d'une dizaine de minutes en publicités.

UN SERVICE D'INFORMATION EXCEPTIONNEL

Par ailleurs, on ne saisit pas réellement à quel point le service d'information de Radio-Canada est unique, parce qu'à l'abri des pressions de ses propriétaires. Une émission comme *Enquête* peut s'attaquer à tous les sujets, comme elle l'a par exemple démontré avec son reportage sur l'intouchable homme d'affaires Lino Saputo². Une telle enquête n'aurait sans doute pas été possible dans les médias privés, dont les grands patrons voudront protéger les entreprises qui leur achètent des espaces publicitaires.

C'est une telle forme d'autocensure et de dépendance à l'égard des intérêts économiques que le service public permet d'éviter. Pour reprendre les propos des chercheur·e·s Julia Cagé et Benoît Huet: «*L'information est un bien public dont la production doit être confiée à des journalistes disposant d'une véritable indépendance éditoriale, et nous pensons que cette indépendance est possible en adoptant de nouvelles règles*»³. Or, c'est exactement ce qu'offre déjà le service d'information de Radio-Canada.

LES SOLUTIONS

Radio-Canada n'est pas un commerce, mais un service public: il doit donc agir comme tel. Il est impératif, tout d'abord, de mettre en œuvre la recommandation n° 81 du Rapport Yale⁴ à l'effet «*d'éliminer graduellement la publicité de tous ses supports de diffusion au cours des cinq prochaines années, en commençant par les contenus de nouvelles*»⁵. Éliminer la publicité obligera la direction de Radio-Canada à recentrer son mandat et sa mission et à s'éloigner de ses stratégies mercantiles.

Parallèlement, il faut bien sûr maintenir l'actuel financement à long terme de

Patrimoine Canada, mais aussi développer des alternatives de financement. On doit envisager, par exemple, de mettre à contribution les géants numériques comme Google et Facebook en leur imposant des redevances sur les profits publicitaires qu'ils récoltent en faisant circuler les nouvelles sur leurs plateformes. De même, il n'y a jamais eu autant d'écrans sur le marché: les entreprises qui vendent tous ces appareils devraient, elles aussi, contribuer au financement du service public par des redevances. C'est la voie qu'a empruntée la BBC.

Il s'agit donc d'une histoire à suivre. Il y a beaucoup à faire pour contrer les vents et les courants qui ont trop poussé Radio-Canada à la dérive. Il n'est pas trop tard. **ab**

* Actuellement professeur invité au département de communication de l'Université de Montréal, Alain Saulnier a travaillé plus de vingt-cinq ans à Radio-Canada. En 2006, il en est devenu le directeur général de l'information des services français (radio, télévision). En 2012, il a été «invité» à quitter son poste par la haute direction de Radio-Canada parce qu'en quelque sorte, on le trouvait gênant. Il a publié en 2014 *Ici était Radio-Canada* aux Éditions Boréal, puis *Losing our voice: Radio-Canada under siege* aux Éditions Dundurn en 2015.

1. Comparaison du financement public de la radiodiffusion publique à l'échelle internationale. En ligne: site-cbc.radio-canada.ca/documents/vision/strategy/latest-studies/cbc-psb-government-spending-comparison-fr.pdf

2. «Les trous de mémoire de Lino Saputo», 17 janvier 2020. En ligne: www.youtube.com/watch?v=5ZOWdCrzKwI

3. *L'Information est un bien public*, Éditions du Seuil, 2021.

4. Le rapport Yale s'est penché sur l'avenir des lois encadrant les communications au Canada. Pour un tour d'horizon: «Le rapport Yale sous la loupe», *Le Devoir*, 1^{er} février 2020. En ligne: www.ledevoir.com/culture/572047/un-rapport-sous-la-loupe

5. Pour consulter le rapport: Groupe d'examen du cadre législatif en matière de radiodiffusion et de télécommunications, *L'avenir des communications au Canada: le temps d'agir*. En ligne: www.ic.gc.ca/eic/site/110.nsf/fra/00012.html

À L'ABRI, DERRIÈRE LES CLASSIQUES

Anthony Glinoe, professeur de littérature à l'Université de Sherbrooke

La proposition d'établir une liste de classiques québécois à lire à l'école soulève des interrogations plus vastes sur la place de la littérature et du livre dans notre société. Mais qu'est-ce donc qu'un classique ? Et à quoi cela sert-il ?



Illustration : Ramon Vitesse

Le ministre de l'Éducation du Québec, Jean-François Roberge, a accueilli avec un enthousiasme prudent la proposition de la Commission de la relève de la Coalition avenir Québec (CAQ). Celle-ci vise à «rassembler les citoyens de toutes origines autour d'une culture commune», représentée par une liste de classiques de la littérature québécoise destinée aux élèves. L'idée est riche, juge le ministre, mais afin de ne pas menacer «l'autonomie professionnelle des enseignants», la liste des «incontournables québécois» ne serait pas établie par les politicien-ne-s, mais par des expert-e-s¹.

Tant parmi les représentant-e-s politiques que dans le milieu de l'enseignement de la littérature, la proposition a été reçue de manières contrastées. Elle a été célébrée par certaines personnes en raison du caractère formateur de la lecture des classiques, ou encore pour la barrière que la lecture de ces classiques québécois représenterait pour contrer une supposée déperdition culturelle – incarnée, selon les jeunes de la CAQ, par les téléseries états-unienne de Netflix.

En revanche, plusieurs se sont élevé-e-s contre une vision jugée réductrice de la littérature et de la culture : une liste de classiques mettra autant en jeu les œuvres qui s'y trouvent que celles qui en ont été exclues.

LES CLASSIQUES À L'ÉCOLE

Le débat sur l'adoption, voire l'imposition d'une liste de classiques n'a rien de nouveau. Sans doute est-il aussi ancien que la réflexion sur la littérature elle-même. Du moins en trouve-t-on déjà une forme avancée chez Aulu-Gelle, qui, au II^e siècle, a rassemblé dans ses *Nuits attiques* des extraits d'œuvres des grands auteurs du passé. Depuis cette époque, la question de

ce qu'est un classique n'a pas été résolue. L'écrivain Italo Calvino, auteur de *Pourquoi lire les classiques*, n'en proposait pas moins de quatorze définitions, non mutuellement exclusives.

Toutes les définitions², cependant, considèrent comme « classiques » les œuvres qui résistent à l'épreuve du temps : elles continuent d'être lues par-delà de l'époque de leur création. De cette résistance, on infère que l'œuvre classique possède des qualités qui lui ont permis de demeurer pertinente aux yeux des générations suivantes. Il y a quelque chose de rassurant dans la permanence des classiques : le passage du temps les a transformés en monuments sous lesquels on se met à l'abri. Leur grandeur nous protège, en quelque sorte.

Lorsqu'on milite pour que les classiques soient lus en priorité, c'est qu'on croit que leur lecture aura un effet transformateur sur la lectrice ou le lecteur. Avec l'aide de l'enseignant·e, cette lecture contribuera, plus que toute autre, à former son jugement et à ajouter une profondeur historique à sa compréhension du monde. Selon ce raisonnement, une tête bien faite aura été remplie par les bonnes lectures.

Remplie par qui ? C'est à l'école que cette responsabilité incombe, du primaire à l'université. Il faut donc s'interroger à la fois sur les classiques et sur leur transmission. L'idée non seulement d'enseigner les classiques, mais d'enseigner *par* les classiques a été mise en œuvre à l'Université de Chicago dans les années 1930 et 1940. En 1940, le livre de Mortimer Adler *How to Read a Book: The Art of Getting a Liberal Education* soutenait l'idée que la lecture des « *Great Books* » permettait de devenir un meilleur lecteur et ultimement un meilleur individu. Entouré d'une équipe, Mortimer Adler a développé en véritable pratique pédagogique la lecture des « *Great Books of the Western World* », s'appuyant sur une collection de rééditions et sur le *Syntopicon*, une série de 102 « *Great Ideas* » destinée à aider les lecteurs à naviguer dans le corpus des *Great Books*. Ces programmes d'études ont peu à peu disparu, mais ils connaissent encore des occurrences : l'Université Laval a créé récemment un « Certificat

sur les œuvres marquantes de la culture occidentale ».

Il faut souligner que, si l'idée de l'enseignement par les classiques tend aujourd'hui à rejaillir dans l'espace public par la droite, elle n'a rien d'unique au discours conservateur. On la retrouve dans un certain humanisme libéral, comme celui de Mortimer Adler, selon lequel les classiques forment dans leur ensemble une culture commune (principalement blanche et masculine) qui traverserait les classes sociales et les identités ethniques. On retrouve cette idée à gauche aussi, s'incarnant dans des collections de livres à bas prix destinées aux couches populaires³, comme la célèbre collection des « Classiques du Peuple » animée par des intellectuels marxistes entre 1950 et 1981 et qui visait à constituer « *le patrimoine de la culture universelle et progressiste, et d'abord l'héritage de la culture française* ».

Là où les uns veulent protéger une culture devenue classique, les autres veulent permettre aux couches dominées de la société d'avoir accès à un ensemble repensé de classiques littéraires et philosophiques. Les unit la croyance que les classiques doivent être élevés au rang de piliers d'une société.

UNE SÉLECTION QUI EN DIT LONG

Encore de nos jours, c'est à la littérature, ou du moins à l'écrit qu'on attribue une mission si primordiale : après tout, on n'a entendu personne au cours des dernières semaines exiger que soit plutôt établie la liste des classiques québécois de la peinture, du jazz, de la bande dessinée ou du jeu vidéo.

Restrictive en matière d'expressions culturelles, la proposition l'est aussi dans le choix des œuvres littéraires. Elle ne vise ni les classiques de l'Antiquité, ni la littérature mondiale, ni même la littérature francophone, mais bien la seule littérature québécoise, avec l'ambition affichée de raviver un sentiment national jugé trop tiède.

Et encore, seule la littérature québécoise dite « générale » est concernée : poésie, théâtre, romans. Même si l'édification de la future liste a été déléguée à des

expert·e·s que le ministère désignerait afin d'éviter toute ingérence politique, il n'a pas été question d'y intégrer des romans policiers, du rap ou de la *fantasy*. N'entre pas qui veut au panthéon de la « culture commune ».

Or, comme Pierre Bourdieu en a fait l'analyse devenue... classique, le classement en dit autant sur ce qui est classé que sur celui ou celle qui classe⁴. En l'occurrence, le choix de la seule littérature générale du Québec et l'idée qu'elle puisse être ramenée à un corpus homogène en disent long sur ceux qui émettent la proposition.

Si le projet voit le jour, la tâche des expert·e·s ne sera pas aisée. Trop large, la liste n'aura pas l'effet désiré d'élection d'un canon. Trop restreinte, elle risquera de froisser la sensibilité des autrices et des auteurs négligé·e·s, des genres littéraires absents, des communautés non représentées. Et que deviendra-t-elle, une fois réalisée ? Il faudra soit l'augmenter périodiquement, soit décider du déboullonnage annuel des classiques devenus *déclassés*, avec de forts risques de tempête médiatique.

S'offrir les classiques québécois de la littérature comme protection n'est pas sans danger, après tout. Les œuvres choisies en bénéficieront-elles d'ailleurs vraiment ? Arrachées à leur contexte particulier de naissance pour être élues parmi les classiques, tournées en objet de contrainte dans le cadre scolaire, année après année, ces œuvres pourraient paradoxalement s'éloigner de nous, perdre une partie de leur force évocatoire et de leur lisibilité. Quelle protection fourniront-elles alors ? **ab**

1. Cité par Hugo Pilon-Larose, « Les jeunes caquistes veulent les mêmes livres pour tous », *La Presse*, 18 mars 2021.

2. Voir Robert Melançon, *Qu'est-ce qu'un classique québécois?*, Montréal, Fides/Presses de l'Université de Montréal, 2004.

3. Voir Anthony Glinier, « Des classiques pour le peuple », *Le Monde diplomatique*, n° 775, octobre 2018, p. 27. En ligne : www.monde-diplomatique.fr/2018/10/GLINOER/59122

4. Pierre Bourdieu, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, 1979.



SUBLIMES OU RATÉS ?

Jacques Pelletier ◀

Annoncé comme le grand roman de la génération X, *Chez les sublimés*¹ de Jean-Philippe Martel remplit-il sa promesse ? En quoi et comment témoigne-t-il de cette génération, souvent qualifiée de sacrifiée par comparaison avec celle des baby-boomers, qui la précède ?

Le récit est pris en charge de l'intérieur par Thomas, son principal narrateur et protagoniste, qui distribue aussi la parole à quelques reprises aux autres acteurs de ce portrait de groupe que constitue pour l'essentiel *Chez les sublimés*. Ce n'est pas le seul trait distinctif du roman, qui commence d'une certaine manière par la fin. La date du 1^{er} novembre 2013, signalée au début du récit, est celle où les frères Sylvestre – Vincent et Emmanuel – quittent Terrebonne pour Sherbrooke, où ils viennent retrouver Thomas, ami d'enfance perdu de vue depuis longtemps, pour lui demander d'héberger Emmanuel, malade et suicidaire.

Les chapitres qui suivent – qui sont en réalité des fragments en forme de vignettes – rappellent les journées qui ont précédé immédiatement cette venue des deux frères. Cette inscription dans le court terme est par ailleurs située dans une traversée dans le long terme de l'histoire familiale des Sylvestre. Celle-ci remonte jusqu'au premier de la lignée, un marchand, arrivé en Nouvelle-France en 1697.

La narration est ainsi scandée par des plongées dans le temps qui ajoutent une profondeur historique au roman (on y évoque les années de la Conquête, le moment patriote, l'exode aux États-Unis, les guerres mondiales, etc.) tandis que des rappels renvoient à des événements plus récents du légendaire familial. À ce titre, l'évocation de l'oncle Michel, figure d'aventurier chaleureux, fantasque et indépendant, qui a connu une carrière internationale dans le design avant de faire faillite et de connaître une vie conjugale et familiale désastreuse à laquelle il mettra fin en se suicidant, préfigure l'avenir sombre de ses neveux, qui se reconnaissent en lui.

PORTRAIT DE GROUPE EN GÉNÉRATION PERDUE

Le roman met en scène trois jeunes hommes saisis dans la petite trentaine, plus ou moins représentatifs de la génération X, qui semblent déjà au bout du rouleau lorsque s'ouvre le récit.

Vincent, l'aîné des frères Sylvestre, est un personnage volontaire mais bourru, en révolte contre la société dans laquelle il essaie de se faire une place, en dépit de ses préventions. Correcteur et réviseur de textes, il est devenu attaché politique pour un élu du Parti québécois. C'est d'ailleurs à ce titre qu'il intervient dans le débat entourant le projet de Charte des valeurs alors en discussion, qu'il estime sans issue, car il oppose d'un côté des imbéciles, fanatiques du voile, et de l'autre des « super imbéciles » qui prétendent affranchir les premiers de leurs vieilles croyances. Dans le cadre d'un affrontement de cette nature, on « peut pas gagner. On peut juste pas », estime Vincent, ce qui ne l'empêche pas, porté par son engagement professionnel, de s'impliquer dans la lutte malgré son absence de conviction. C'est le prix à payer pour son ascension sociale, qui exigera sans doute d'autres compromissions que, désespéré cynique, il semble prêt à accepter avec une résignation boudeuse.

Emmanuel, contrairement à Vincent, est un personnage faible, velléitaire, qui apparaît dépendant de son frère aîné. Sans ambitions autant sur le plan personnel que professionnel, il abandonne ses études et ses vagues projets de jeunesse pour ensuite travailler dans une librairie de livres usagés et dans des entreprises d'entretien ménager. Il vit en solitaire dans un petit logement de Sherbrooke, où

il réunit des documents écrits et des artefacts sur sa famille proche et lointaine, objets de sa mélancolie native. Il réinvente au besoin, à partir de ces matériaux, les récits historiques qui sont donnés à lire dans le roman et qui proviennent de ses recherches, distribuées en autant d'historiettes qui constituent la saga familiale des Sylvestre.



Photo: Thomas Hawk (CC BY-NC 2.0).

L'intérêt d'Emmanuel pour l'histoire familiale est d'autant plus singulier qu'il apparaît le plus désespéré du trio, que sa vie est menacée à court terme par un cancer, lequel pourrait lui-même être devancé par un acte suicidaire. Dans un échange avec Thomas, il se confiera ainsi: «C'est peut-être ça. La solution: disparaître, s'effacer», à l'image des prédécesseurs dont il ne subsiste à peu près plus rien, au mieux des traces fugitives comme des actes de naissance, de mariage, de décès, qui demeurent le plus souvent infréquentées, reliques vouées à l'oubli, destin auquel ceux de sa génération sont également promis.

CRITIQUE DU MONDE ET DES INSTITUTIONS

Le roman, nostalgique à l'endroit du monde ancien à travers les regrets d'Emmanuel, se présente également comme une puissante satire du monde moderne, perçu par les yeux désillusionnés de Thomas. Porté par une certaine espérance alors qu'il était étudiant en lettres à la fin du siècle précédent, rêvant de faire carrière dans l'enseignement ou la recherche à l'université, il se retrouve bientôt déçu par le manque de débouchés professionnels dans cette institution et par les transformations du rôle de professeur, réduit à une sorte d'entrepreneur de la recherche, elle-même asservie aux exigences du marché et de l'État. «Quand on étudie leur parcours, note Sophie, son ancienne blonde, c'est pas leurs facultés intellectuelles ou leurs aptitudes au travail qu'on évalue: c'est leur capacité à fonctionner dans un contexte qui les déshumanise».

Délaissant l'enseignement, il se retrouve consultant dans le service pédagogique d'un collège, où il apprend rapidement le nouveau langage convenu dans ce domaine, réservé aux initiés. C'est ainsi qu'il est introduit par sa collègue Julie à la «pédagogie actualisante», à ses «bases conceptuelles», à ses «huit volets généraux» et à «leurs relations avec le développement d'une conscience critique des individus et des groupes»!

Assimilant rapidement cette novlangue, Thomas se surprend à élaborer «un système de formation en ligne, à distance: la rencontre du client-apprenant dans son milieu, à partir d'une plateforme universelle, l'enseignement du 21^e siècle, sans locaux particuliers ni maîtres formateurs, le tout entièrement, parfaitement dématérialisé». Le projet est ironiquement bien accueilli par la direction du collège, alors qu'il correspond à ce que ses collègues professeurs et lui-même détestent viscéralement: «la création artistique comme fabrication de saucisses, le savoir sans savants, le collège vidé de ses profs», bref, tout ce qui les a progressivement détournés de l'enseignement supérieur et de l'université.

Ces institutions illustrent par ailleurs, dans leur domaine spécifique, la dérive d'une société qui a perdu ses finalités et ses points de repère, qui ne parvient plus à intégrer ses citoyens dans une filiation, une appartenance. Le statut de célibataire des trois personnages, sans enfants et sans famille, témoigne de cette condition d'esseulement, indépassable sauf peut-être pour Thomas qui, après la mort d'Emmanuel qu'il a accompagné sur le «chemin du retour» au pays natal de la Montérégie, affirme être désormais «ailleurs», sans que l'on sache très bien ce que cela signifie.

Ce portrait de groupe de la génération X est intéressant par lui-même, en raison de ses personnages attachants, même dans leur désespoir. Il est d'autant plus convaincant qu'il est porté par une structure complexe et ramifiée, faite d'allers-retours incessants entre le passé imaginé (et souvent idéalisé) des personnages familiaux et leur réincarnation dans leurs descendants d'aujourd'hui, donnant une profondeur de champ à leurs gestes et à leurs choix. Le rythme du récit est alerte, favorisé par son découpage en séquences courtes (il y en a environ 70 en tout) centrées sur un personnage, un incident, une plongée dans le passé, une évocation d'état d'âme qui s'enchaînent de manière rapide. Son écriture enlevée sait, tout en désorientant parfois le lecteur, maintenir son attention et son intérêt. Ce n'est pas un mince mérite. **ab**

1. Jean-Philippe Martel, *Chez les sublimés*, Montréal, Boréal, 2021, 375 p.



STAR-BOCK-CÔTÉ : L'EMPIRE DE MATHIEU

Pierre Avignon ◀

Attention, Mathieu Bock-Côté (MBC) est un érudit, docteur en sociologie de l'UQAM, il enchaîne les références plus vite que son ombre. Comme Mark Fortier, qui a passé une année à le lire¹, nous pensons donc qu'il faut prendre la peine de le lire (un peu) pour mieux le comprendre, puis le critiquer.

«Le politiquement correct est un dispositif inhibiteur ayant pour vocation d'étouffer, de refouler ou de diaboliser les critiques du régime diversitaire» (p.32). Telle est la définition que donne MBC du titre de son dernier ouvrage, *L'empire du politiquement correct*² dans lequel il tente de démontrer l'existence d'une hégémonie du discours diversitaire, notamment dans les médias et au sein de la gauche. L'auteur, qui se sent en quelque sorte victime de ce régime, considère que cette hégémonie provoque un basculement de l'identité vers la diversité, de la nation vers le multiculturalisme et de l'homogène vers l'hétérogène. Il précise: «Ce régime n'est pas sans finalité: de la dissolution des nations à l'abolition des frontières, de la déconstruction des appartenances traditionnelles à l'indifférenciation entre les sexes [...] elle ébauche un programme qui est celui d'un changement decivilisation».

Se distinguant d'une droite qu'il qualifie de libérale, promondialisation et visant l'adaptation au changement, MBC se réclame d'une droite conservatrice défenderesse de la stabilité. Sa condamnation de l'ouverture débridée des marchés et de ses effets sur les démocraties occidentales rejoint ainsi, même si cela peut paraître surprenant, certaines critiques formulées par la gauche altermondialiste.

L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE : LES FAILLES DU TRIBUN

C'est justement là l'une des premières failles du tribun. Alors qu'il s'affaire à décortiquer les différentes tendances des idéologies de droite, il n'a de cesse d'homogénéiser les pensées de gauche. Il est évident que MBC n'a pas participé aux débats



Photo: WikiCommons. Gribouillage: Anne-Laure Jean

que l'on retrouve au sein des mouvements progressistes (dont témoigne, par exemple, le dossier sur le politiquement correct publié dans *À bâbord!*³). Il est cependant plus étonnant que le sociologue fasse abstraction des conflits idéologiques historiques au sein de la gauche. Celui qui fait l'éloge du débat propose donc un raccourci presque frauduleux à ses lecteur·trice·s pour mieux appuyer ses propos.

Une deuxième faille importante du tribun est l'absence de relevé méthodologique sérieux de la trop grande présence médiatique du «discours diversitaire». Alors que MBC dispose de tribunes en France, par exemple dans *Le Figaro*, et au Québec, notamment dans le *Journal de Montréal*, la lecture de son livre ne nous permet pas de savoir si l'empire du politiquement correct existe réellement. Les quelques références québécoises ne s'attardent qu'à Radio-Canada alors que Québecor, l'employeur de MBC, touche 46% des lectrices et lecteurs de quotidiens au Québec et possède 38,4% des cotes d'écoute de la télévision en français⁴...

LA MENACE FANTÔME ET L'IMAGINAIRE DE MATHIEU

L'empire actuel n'est donc sans doute pas celui que craint MBC. Comme le précise Mark Fortier, pour bien comprendre cela, il faut mettre en lumière les sujets qu'il laisse dans l'ombre. «MBC habite un pays sans vallées ni rivières, sans monts ni villages [...] sans poètes, ni ouvriers, et [...] angoissé par des mirages, il s'inquiète de disparaître. Je l'ai lu et écouté en détail, sans doute mieux que lui-même s'est lu et écouté. Je sais les spectres qui l'angoissent, mais je n'ai toujours pas compris quel est le monde qu'il désire si violemment conserver». L'intellectuel médiatique conservateur aime l'histoire des grands hommes et des nations, mais ne se préoccupe guère des hommes et des femmes qui composent les peuples, ni des territoires qu'ils et elles habitent.

Notre chroniqueur vedette ne semble pas non plus faire grand cas de la présence à la tête du gouvernement du Québec d'un parti qui est loin de refléter une quelconque hégémonie de la pensée diversitaire.

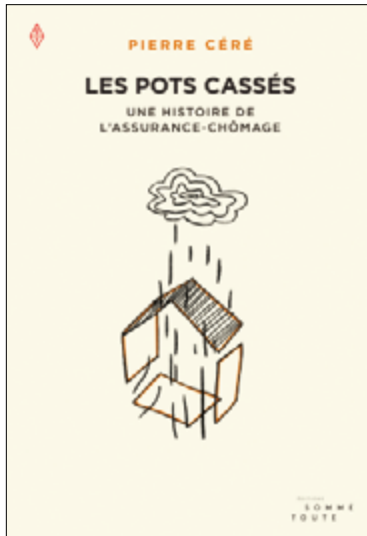
1. *Mélancolies identitaires : une année à lire Mathieu Bock-Côté*, Montréal, Lux, 2019, 176 p.

2. Paris, Cerf, 2019, 304 p.

3. «Mini-dossier : La rectitude politique en débat», *À bâbord!*, n° 85, automne 2020, p. 24-33. Disponible en ligne : ababord.org

4. «Sondage Numeris radio», *Le Soleil*, 30 mai 2019. En ligne : <https://www.lesoleil.com/arts/sondage-numeris-radio-radio-canada-toujours-en-tete-bf20c57db5bee63050665c6a805d3e6c>.

RECENSIONS



LES POTS CASSÉS : UNE HISTOIRE DE L'ASSURANCE- CHÔMAGE

**Pierre Céré, Somme
toute, 2020, 128 p.**

Que serait le programme social d'assurance-chômage, n'eût été des luttes qu'ont menées et que mènent encore les syndicats et les groupes de défense des droits des personnes chômeuses? Probablement encore plus inhumain qu'il ne l'est aujourd'hui. À tel point que

le programme renommé «assurance-emploi» en 1996 ne mérite rien de moins que d'être complètement rebâti aux yeux de Pierre Céré, coordonnateur du comité Chômage de Montréal depuis 1997 et porte-parole du Conseil national des chômeurs et chômeuses.

Qui de mieux placé que ce défenseur des droits socio-économiques et politiques pour présenter l'historique du programme qu'il teintera, à notre grand profit, de son histoire personnelle, de ses souvenirs et de ses expériences. La chronologie présentée débute avant la première mouture du programme et s'étend jusqu'à aujourd'hui. On est ici devant un véritable travail anthropologique qui consiste à documenter certains récits de vie, troublants plus souvent qu'autrement, qui illustrent les effets structurellement discriminants du programme.

C'est avec stupéfaction, par exemple, qu'on apprend qu'en 1936, un peu partout au Canada, existaient des camps de travail pour chômeurs célibataires, abolis à la suite de grèves internes notamment. Il faudra attendre 1940 pour que soit votée la première loi d'assurance-chômage au Canada, laquelle couvrirait uniquement 42% des personnes salariées canadiennes. On apprécie réellement se faire raconter dans les détails l'organisation et la tenue de la grande marche pour l'emploi du 28 mai 1983, coorganisée par les centrales syndicales et les mouvements sociaux.

Si les années 1980 nous semblent avoir été tranquilles, Pierre Céré est là pour nous rappeler la lutte victorieuse de 1987 afin que les prestations de retraites ne soient plus déductibles des prestations de chômage. C'était avant ce que l'auteur qualifie «des années dévastatrices» qu'ont été les années 1990 sous le règne conservateur. Céré ne passe pas sous silence le début des années 2000, marqué par des divisions internes entre groupes de défense des droits des sans-emplois, notamment quant «au débat entre deux approches: l'aide individuelle et l'action collective».

Notons finalement avec quelle générosité l'auteur trace le portrait de véritables héroïnes de la lutte à l'amélioration des conditions d'application de l'assurance-emploi que sont France Turcotte, Sylvie Caya et Sylvie Terrien.

Isabelle Bouchard ◀



L'ANARCHISME : UNE HISTOIRE DES IDÉES ET MOUVEMENTS LIBERTAIRES

**George Woodcock, Lux,
2019, 544 p.
Traduit de l'anglais
par Nicolas Calvé**

George Woodcock est, aux yeux de plusieurs, le plus grand historien de l'anarchisme. Ayant lui-même été très actif au sein de ce vaste courant politique, il a côtoyé, entre autres, George Orwell, le dalaï-lama et Aldous Huxley.

Il a écrit les biographies des illustres Pierre-Joseph Proudhon, William Godwin et Pierre Kropotkine, mais le livre qui l'a fait connaître à travers le monde est son histoire des idées et mouvements libertaires. Parue pour la première fois en 1962, il s'agit de la plus ambitieuse tentative de relater l'histoire du mouvement anarchiste, s'intéressant autant à ses principaux théoriciens qu'aux mouvements fortement influencés par la mouvance libertaire à travers le monde. Lux publie ici la première édition française de cet ouvrage, qui avait aussi été revu et augmenté en 1989: nous ne pouvons que les remercier pour cette essentielle traduction.

Woodcock expose clairement et de manière contextualisée l'évolution des différentes idées et perspectives de l'anarchisme au fil des années. Passant du courant individualiste au communisme libertaire, l'auteur s'en réfère aux différents penseurs pour exposer l'origine des idées au cœur des mouvements libertaires. Six des sept premiers chapitres présentent des figures marquantes de l'anarchisme. Dans la deuxième partie, Woodcock traite du mouvement et de son évolution dans les principaux pays qu'il a traversés. Nous passons donc de la Commune de Paris à la guerre civile espagnole, analysées sous l'angle de l'anarchisme.

Ce livre est extraordinaire par sa richesse historique et par son exhaustivité dans la couverture du mouvement. C'est une œuvre essentielle pour toute personne intéressée par l'histoire de ▶

l'anarchisme – ou simplement par l'histoire ou par l'anarchisme. Elle retrace l'histoire des grandes révolutions et des avancées des conditions de vie des travailleur·euse·s qui, parfois sans le savoir, doivent énormément à l'anarchisme et ses militant·e·s. Les anarcho-syndicalistes travaillent aujourd'hui sur les épaules des géants comme Proudhon, Bakounine, Kropotkine et Goldman.

En somme, c'est un livre fortement recommandé !

Xavier P.-Laberge ◀



APPRENDRE À TRANSGRESSER : L'ÉDUCATION COMME PRATIQUE DE LA LIBERTÉ

bell hooks, M Éditeur, 2019, 192 p.
Traduit de l'anglais par Margaux Portron

Ce livre, dit-on, diffère des autres bouquins signés par l'autrice Gloria Jean Watkins, qui écrit sous le nom de bell hooks. En effet, celui-ci porte sur hooks l'enseignante, la pédagogue, la praticienne réflexive ! En ce sens, nous n'avons pas directement accès

aux théories politiques et féministes pour lesquelles l'autrice est généralement reconnue. Mais nous avons la chance d'accéder aux réflexions de l'universitaire, et plus précisément à son enseignement proprement dit, à son propre parcours scolaire, à ses influences pédagogiques, à ses questionnements épistémologiques, à ses relations avec ses collègues et ses personnes étudiantes.

Le riche ouvrage donne accès aux questionnements intimes d'une enseignante universitaire qui tente à la fois de définir, d'améliorer, de questionner et de construire le sens fondamental de sa vision de l'université comme institution transformatrice.

Enfant surdouée, l'autrice a réalisé la presque totalité de son éducation primaire dans une école publique soumise à la ségrégation. Reconnue rapidement par ses enseignantes issues de la même communauté qu'elle, hooks raconte à quel point celles-ci lui ont montré, dans l'action, la nécessité de l'émancipation par la scolarisation. En revanche, écrit-elle, « *l'école changea catégoriquement avec l'intégration raciale. Le zèle messianique de transformer nos esprits et nos êtres, qui avait caractérisé nos enseignant·e·s et leurs pratiques pédagogiques dans nos écoles noires, avait disparu. Désormais, la connaissance n'était plus que de l'information. Elle n'avait aucun lien avec notre façon de vivre, de nous comporter. Elle n'était plus connectée à la lutte antiraciste.* »

Comment, alors, retrouver la liberté, la « *volonté zélée d'apprendre* » ? Comment construire une pédagogie de l'émancipation engagée et radicale ? Quel espace y accorder à l'expérience vécue ? Comment enseigner à des personnes étudiantes qui résistent ? Pourquoi et comment favoriser la prise de parole dans les classes ? Quel rapport entre la théorie et la pratique dans les cours ? Est-ce que la théorie peut être libératrice ? Quelle place pour le corps dans une perspective pédagogique vue comme un espace de liberté, voire de libération ? Comment déconstruire les relations coloniales, de classes et de genres ? Voilà quelques questionnements existentiels qui dépassent les limites du contexte de l'enseignement universitaire mais qui le fondent à la fois (ou en tout cas qui le devraient).

Initialement publié en 1994, c'est sous la traduction de Margaux Portron que paraît à la fois chez M (au Québec) et chez Syllepse (en France) ce que l'on peut qualifier de *journal réflexif d'une pratique enseignante transgressive, antiraciste et féministe*.

Isabelle Bouchard ◀



HÉTÉRO, L'ÉCOLE ? PLAIDOYER POUR UNE ÉDUCATION ANTIOPPRESSIVE À LA SEXUALITÉ

Gabrielle Richard, remue-ménage, 2019, 168 p.

Nombreuses ont été et sont encore les personnes qui sont désarçonnées quant aux retraits sporadiques des cours d'éducation sexuelle du curriculum scolaire québécois. J'en suis d'ailleurs. À tel point que j'ai oublié de me questionner sur les

contenus et les orientations d'un tel programme d'enseignement. Voilà que ce plaidoyer saura (re)mettre au jeu les questions fondamentales pour une éducation sexuelle antioppressive, en illustrant à merveille les malheureuses « *reconductions des normes de genre et de sexualité dans la culture scolaire* » avec ou sans cours de sexualité. Est-ce que l'école est porteuse malgré elle d'une norme hétérosexuelle exclusive ?

Le premier chapitre trace le portrait conceptuel des terminologies généralement utilisées. Puis, l'autrice, sociologue spécialisée dans l'examen des normes scolaires de genre et d'orientation sexuelle, brosse un portrait historique de ce qui s'est fait en matière d'éducation à la sexualité en France et au Québec.

C'est cependant le troisième chapitre, réservé à l'éducation au genre et à l'hétérosexualité, qui m'a semblé le plus important,

notamment parce qu'il rend évident ce que la sociologue nomme la pression «*de mise en genre et en orientation sexuelle*» à l'école. En effet, on y expose une série d'exemples qui illustrent de quelle manière l'école «façonne» le genre et l'orientation sexuelle, toujours du même bord... Les exemples sont tirés de manuels, de programmes, d'exercices pédagogiques, etc. «*D'après les résultats des études, la majorité des jeunes LGBTQI ne voient pas leurs réalités, leurs expériences et leurs questionnements évoqués dans les contenus...*».

Ces constats conduisent la sociologue à privilégier une éducation à la sexualité «véritablement démocratique» au sens où elle donnerait la possibilité aux jeunes d'être actifs dans la définition de leurs identités et pratiques sexuelles au lieu de se faire imposer une vision des bons et/ou des mauvais comportements à adopter. La proposition, véritable renversement de ce qui a été fait jusqu'à maintenant, mérite notre attention.

Isabelle Bouchard ◀



**CONTRE
L'ALTERNUMÉRISME**
Julia Laïnae et Nicolas Alep,
La Lenteur, 2020, 144 p.

Ce tout petit livre n'a l'air de rien. Il ne faut pas se fier aux apparences puisqu'il a bel et bien le punch de David envers les Goliath de l'informatisation galopante de la société. Mordant et toutes griffes dehors, en étayant toutefois leurs assertions le plus simplement possible, le tandem d'auteur·e·s n'y va pas par quatre chemins : ils pointent le Roi nu

que sont les «alturnuméristes» drapés dans des conventions alternatives (*open data*, logiciels libres, *civic tech*, et tutti quanti) et des conseils sibyllins sur, par exemple, comment parvenir à contrôler son temps d'écran ou sa présence sur les réseaux sociaux... Très au fait de leur propos, moi qui suis ignorant en la matière en n'ayant toujours pas un téléphone (plus) intelligent, trouve enfin des auteur·e·s capables d'étayer pourquoi, même si on persiste à nous faire croire qu'apprendre à coder nous donnerait le contrôle de la machine. Nenni. S'appuyant entre autres sur les travaux de Jacques Ellul, ils dénoncent une autonomisation qui s'avère, au final, un accroissement de la dépendance informatique. Mais pas que, puisque les technologies numériques reposent sur une série d'abstractions : «*L'enfant faisant glisser ses doigts sur l'écran pour ouvrir, fermer des applications ou zoomer sur une photo, aussi agile soit-il, n'est que l'utilisateur d'une interface que d'autres ont pensée pour être simple.*» À ce stade de numérisation, dont le développement se démultiplie sans cesse, Laïnae et Alep sont déterminés :

«*Défendre la vie sur Terre et la liberté humaine implique nécessairement de désinformatiser le monde*» ! À bas la supercherie technomachin !!!

Valentin Tardi ◀



**« AVANT DE TUER LES
FEMMES, VOUS DEVEZ
LES VIOLER ! »**
**RWANDA, RAPPORTS
DE SEXE ET GÉNOCIDE
DES TUTSI**
Sandrine Ricci, M Éditeur,
2019, 216 pages

À travers son regard de sociologue féministe et spécialiste des violences faites aux femmes, Sandrine Ricci se penche sur la question du génocide des Tutsi de 1994. Elle aborde ce moment de

l'histoire du Rwanda du point de vue des femmes survivantes. Afin de mener sa recherche, Ricci a recueilli le témoignage de 23 femmes, dont certaines vivent toujours au Rwanda alors que d'autres ont quitté ce pays.

Pour débiter l'ouvrage, l'autrice explique le contexte qui a mené à la séparation du peuple rwandais en deux ethnies différenciées : les Hutus et les Tutsis. Ainsi, on en apprend sur les origines complexes de la division du peuple rwandais depuis la colonisation européenne (allemande, puis belge) à la fin du 19^e siècle, qui a lentement mené à la scission entre ces deux groupes majoritaires au pays.

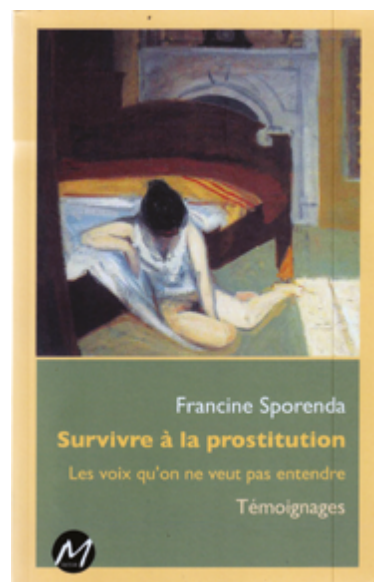
On passe ensuite aux témoignages percutants des survivantes. Ces récits poignants permettent de se plonger dans les horreurs vécues par ces femmes. D'investiguer la violence faite aux femmes permet de reconnaître l'importance qu'a eu leur traitement différencié, lié à leur sexe, dans le contexte de ce génocide. La liste des violences vécues est longue. Certaines ont été violées par des dizaines, voire des centaines d'hommes, parfois devant leur famille. D'autres ont vu leur famille entière exécutée ou violée devant leurs yeux. La transmission intentionnelle du VIH, afin de laisser les femmes mourir à petit feu dans de grandes souffrances, est un autre exemple du sort qui leur a été réservé. Certaines violences étaient reliées à la construction raciale et aux mythes entourant les femmes tutsies. Elles étaient vues comme des ensorceleuses dont la «matrice» serait différente de celle des autres femmes.

À la suite de ces passages difficiles, Ricci aborde la question de la réconciliation des peuples depuis la fin de cette guerre, loin d'être simple à résoudre. Plusieurs génocidaires ont été emprisonnés et ont dû comparaître en justice pour les crimes commis. Des femmes ont témoigné, malgré ce qu'implique la dénonciation de ▶

tels actes, comme le fait de revoir leur bourreau et de se remémorer les événements. Tout au long de ces procès, d'autres femmes ont été tuées ou violentées. La libération de milliers d'hommes a été dénoncée par les survivantes à maintes reprises. La cohabitation de ces dernières avec leurs bourreaux, encore à ce jour, est un enjeu au Rwanda.

Dans cet ouvrage, les survivantes partagent leur vécu, dans un processus de guérison qu'elles poursuivent depuis plusieurs années. Leur entière confiance envers l'autrice pour la transmission de leur histoire, qui est aussi celle de leur pays natal, est remarquable. Sandrine Ricci nous permet de mieux comprendre le processus qui a mené à cet épisode sanglant de l'histoire du Rwanda, et ce, en donnant la parole aux femmes et en mettant de l'avant le sort particulier qui leur a été réservé tout au long de cette guerre.

Viviane Caron



SURVIVRE À LA PROSTITUTION
Francine Sporenda,
M Éditeur, 2020, 320 p.

L'essai de Sporenda entend bien faire table rase des mythes et des fantasmes faisant écran depuis des siècles quant à la réalité de la prostitution. Le parti pris de ce livre coup-de-poing consiste à donner la parole aux survivantes de la prostitution avant tout et à des militantes, qui sont parfois les mêmes femmes. Outre la violence prostitutionnelle en elle-même (les milliers de

pénétrations non désirées de la part d'hommes méprisants et profondément sexistes), on va d'horreur en horreur. Par exemple, on aborde l'échec de la légalisation de la prostitution qui sert bien le capitalisme au détriment d'une « marchandise vivante », le recrutement en très bas âge par les proxénètes, et les inévitables séquelles physiques et psychologiques d'une telle aberration. Impossible, donc, de ne pas aborder les agressions, les viols et les féminicides !

L'autrice franco-étasunienne qui a évolué dans les milieux militants et journalistiques gravite actuellement dans le milieu universitaire et de l'enseignement. Son boulot d'enquête, aussi large que diversifié, a le mérite de démantibuler l'arsenal idéologique du libre choix et du « travail comme un autre » défendu par un néo-féminisme concédant que « certaines femmes mériteraient un tel sort pour sauver les autres ». Assurément, un tel discours, à la lecture de la vingtaine d'entrevues, reste, méchamment, coincé dans la gorge.

Valentin Tardi ◀



CARNAGE
Jean-Marc Gancille,
Rue de l'échiquier,
2020, 208 p.

Sous-titré « Pour en finir avec l'anthropocentrisme », ce bouquin aborde sous une même couverture la diversité des pratiques ou comportements de l'être humain vis-à-vis ses « autres » frères et sœurs, les animaux – incluant les insectes, les poissons, les mammifères, les unicellulaires, les oiseaux, etc. Élevage intensif (d'animaux

domestiques quasi mutants ou d'animaux sauvages), divertissement, zoos, sacrifices, tout y passe.

D'emblée, l'auteur pose qu'à travers les millénaires, le carnage des animaux dépasse de façon vertigineuse et effarante l'hécatombe des guerres, famines, tueries, épidémie et autres catastrophes humaines. Les fameuses extinctions dont on nous parle souvent sont, en fait, une « extermination délibérée ». Pensons aux bisons d'Amérique ou à la surpêche dévastatrice qui pousse, et ce n'est pas la moindre des choses, les mers et les océans vers leur fin. Loin de thèses fumeuses, les différents éléments du livre sont documentés et, ne portent guère à tergiverser.

La question principale posée par Gancille est : « *Et si éradiquer la violence envers les animaux était finalement notre dernière chance de survie ?* ». L'auteur évalue qu'il n'existe aucune justification solide – il les passe en revue – pour continuer à courir à notre perte comme les seules « bêtes » dignes de ce nom sur Terre.

Valentin Tardi ◀



« C'EST LE QUÉBEC QUI EST NÉ DANS MON PAYS ! »
Emanuelle Dufour,
Écosociété, 2021, 208 p.

Ce troisième livre de la collection « Ricochets » d'Écosociété, qui se trouve en périphérie du genre BD, ne manque pas d'audace. Privilégier des voix autochtones permet de rendre cohérente et compréhensible la question de décolonisation qui émerge de plus

en plus. L'autrice, qui se base sur des rencontres de terrain qui l'ont fait évoluer, se réclame de l'anthropologie et de l'éducation par les arts, et plus précisément de la «sécurisation culturelle» – domaines dans lesquels elle est dûment diplômée. Sa démarche graphique pourrait être qualifiée de «tout-terrain», dans la mesure où, s'appropriant par moments des documents photographiques qu'elle dessine dans un style plus classique, elle utilisera aussi, ici et là, une série de taches d'encre remaniées et inspirées du test Rorschach pour accentuer le pouvoir évocateur d'images semi-improvisées.

La démarche de Dufour repose sur une prise de conscience personnelle provoquée par une rencontre avec des Maoris de la Nouvelle-Zélande au cours de laquelle elle a compris l'ampleur de son ignorance des Premiers Peuples du territoire où elle a grandi. Dufour part d'un désir d'en découdre avec sa honte colonialiste et nous invite par le fait même à aller à la rencontre de l'autre et à renouer avec une histoire galvaudée – celle des gagnants – pour s'engager à changer. Par-delà le très grand malaise, l'ouvrage favorise la reconnaissance des figures autochtones inspirantes et de cultures essentielles et permet d'envisager des pistes pour aller vers ceux et celles si longtemps invisibilisé-e-s et éliminé-e-s.

Ramon Vitesse ◀

«Je ne me bats pas pour être égale aux hommes». Comme chez Anaïs Nin, il est question de détruire ce monde de pouvoir pour créer un nouveau monde; il s'agit bel et bien d'un mouvement politique révolutionnaire! Ya basta!!!

Valentin Tardi ◀



LA TERREUR FÉMINISTE

Irene, *Divergences*,
2021, 130 p.

À force de s'entendre dire que les revendications doivent être pacifistes, on finirait par oublier que les institutions et les oppresseurs, jamais, ne concéderont leur prépondérance parce qu'on leur demande poliment. Cet essai solidement ficelé et drôlement bien rythmé réfute frontalement le féminisme fleur bleue en illustrant des luttes de femmes à la dure. À commen-

cer par celle des suffragettes britanniques, début 1900, qui durent se rendre à l'évidence devant le mur qu'elles frappèrent. Elles vont alors fourbir leurs armes – action directe, auto-défense et même des bombes – pour, peu à peu, ébranler une société patriarcale les sous-évaluant.

L'autrice, une militante de 21 ans ayant évolué dans les cultures espagnole, basque et française, assène des exemples chocs – Maria, Noura, Judith, Diana, Christabel, qui ont brisé le tabou en répliquant violemment à la violence. Citant l'anarcho-féministe Peggy Kornegger, l'autrice pose une définition choc de sa lutte:

À TOUT PRENDRE !

Ramon Vitesse ◀

Sur les ondes de CKUT 90.3 FM,
Pirate & libre !
www.ckut.ca



MÊMES HUMAINS, MÊMES DROITS



Wilfrid Lupano et Stéphane Fert, *Blanc autour*, Dargaud, 2021, 144 p.

Une BD historique qui croise deux éléments, décuplant les réflexions sur l'esclavage des Noir·e·s et l'émancipation des femmes vers 1832 : la création d'une école pour jeunes filles de couleurs près de Boston (déchainant la violence des

blancs) et un jeune qui chante les meurtres de l'esclave révolté Nat Turner. La déesse Terre et des sorcières sont aussi de cette œuvre grave et graphiquement lumineuse.



Brianna Jonnie, Nahanni Shingoose et Neal Shannacappo, *Si je disparaiss*, Isatis, 2021, 64 p.

Une Autochtone de Winnipeg qui, à 14 ans, écrit au chef de police pour refuser les oui-dire sur les «indiens drogués, alcoolisés et prostitués». Elle réclame, advenant sa disparition statistiquement

plus probable, un traitement respectueux et rapide. Jonnie avait été inspirée par l'installation REDress qui refuse l'invisibilité!



Kathy Stinson et Marie Lafrance, *La dame aux livres*, Les 400 Coups, 2021, 32 p.

Au sortir de la Seconde Guerre, les enfants allemands ont bénéficié d'un projet d'une dame allumée : Jella Lepman, idéatrice du International Board on Books for Young People (IBBY)

qui sollicita des livres jeunesse à vingt pays afin de «créer des ponts». Les autrices recréent ici son exposition qui stimula nombre d'enfants mal pris en apportant espoir, rêves et vœux de paix.

FAMILLES ET FÉMINISME



Florence Cestac, *Un papa, une maman, une famille formidable (la mienne!)*, Dargaud, 2021, 60 p.

Une femme emblématique de la BD depuis les années 1970 (co-créatrice de la maison Futuropolis, du rat Harry Mickson et signant des BD avec Pennac, Benacquista, etc.). Toujours en style graf-

figné et gros nez, elle parachève son autobiographie : son enfance dans une famille patriarcale qu'elle canarde à boulets noirs!



Lucy Knisley, *La Ferme Petit Pois - 1. La nouvelle vie de Jen*, Gallimard, 2021, 216 p.

Usant d'autobiographie-fiction sensible et d'un dessin chatoyant, Knisley narre le bousclement vécu par les enfants après une séparation : un nouveau parent et de nouvelles sœurs surviennent. Son pro-

pos? Tirer son épingle du jeu; profiter de l'expérience!



Juliette Mancini, *Éveils, Atrabile*, 2021, 128 p.

Déjà, avec ses crayons de bois, surtout bleus et oranges, Mancini fait contraste avec les idées reçues. D'une approche féministe, elle questionne en mode autobiographique : la virilité du grand-père («j'ai fait la guerre»), celle des regards

qui modèlent, celles d'inconnus inquisiteurs, etc. Très contemporaine, l'autrice ébranle les stéréotypes en érodant leur pertinence même!

FANTÔMES ET SQUELETTES



Philippe Girard, *Un jour de plus*, Nouvelle Adresse, 2019, 87 p.

Girard, de Québec, est un magicien avec des scénarios pleins d'allant et qui propose de fascinantes élucubrations avec des sujets dramatiques. Ici, une splendide grimace faite à la mort, ou plutôt à qui dilapide sa vie, avec un désopilant

«jour de plus» accordé à une mémé forcenée se faisant la belle des soins intensifs, avec l'aide de sa nièce, afin de régler un oubli. Devinez qui sera la plus délurée?



Lou Lubie, *L'Homme de la situation*, Dupuis, 2021, 144 p.

Cette autrice avait coréalisé *La Fille dans l'écran*, une sidérante BD sur la rencontre inventive de deux filles. On lui doit le site communautaire *Forum Dessiné*. Dans ce nouveau livre, il est question de réinventer les rôles masculins, désormais à

repenser. Lubie convie rien de moins que des fantômes, des certitudes erronées et une créativité explosive afin d'initier le débat.

HABITER LE MONDE



Lukasz Wojciechowski, *Soleil mécanique, Ça et Là*, 2021, 144 p.

Après *Ville nouvelle* (2019), l'architecte polonais réalise son nouveau livre avec le logiciel de conception de plans AutoCAD! Proche de l'histoire véritable, il dépeint un architecte qui, peu à peu, élabore une correspondance entre soleil

et nazisme. De ce symbole suprématiste, il aboutira finalement aux fours crématoires...



Emmanuel Guibert, *Le Smartphone et le balayeur*, Les Arènes BD, 2021, 100 p.

Voilà les conversations entre un balayeur de rue et un appareil «intelligent» en cavale. Des histoires en une page donnant à méditer sur la déshumanisation liée à l'hyper-connectivité. Un appel poé-

tique et drôle à se parler, à être curieux de l'autre, par l'auteur de *Le Photographe* (Dupuis).

LE POUVOIR DE L'ART



Jean-Denis Pendanx et Laurent Galandon, *A Fake story*, Futuropolis, 2020, 95 p.

«Le mensonge est plus durable que la vérité» – le roman de Douglas Burroughs ici adapté narre une nouvelle surréaliste passée à la radio; en fait une pièce de théâtre contant l'arrivée d'extraterrestres

guerriers. Le viol raciste d'une jeune femme émerge d'un meurtre bizarre commis au cours de cette agitation de fin du monde...



Hua Lin Xie, *Sous les déchets... la musique*, Steinkis, 2021, 136 p.

L'histoire vraie de l'orchestre d'enfants jouant sur des instruments «recyclés» créés à partir des déchets de l'énorme décharge d'Asunción (Paraguay). Le dessin charbonneux et aéré donne des ailes à ce documentaire.

MUSIQUE



Sook-Yin Lee & Adam Litovitz, *Jooj Two* (Mint Records, 2021)

Romance *électro* de multi-instrumentistes. Réalisé ensemble, et parachevé par Sook-Yin, qui chante avec l'accord de Litovitz qui, souffrant d'anxiété et de dépression des suites de sa toxicomanie, se suicida en 2019.



Thierry Larose, *Cantalou* (Bravo, 2021)

Premier album charmant, qui va de chansons acoustiques à des pièces plus violentes *grunge* et post punk. Les harmonies vocales s'avèrent scintillantes pour des textes menant aux étoiles.



Paul Kunigis, *Yallah*, (autoproduit, 2021 – www.paulkunigis.com)

Personne ne devrait ignorer ce trésor vivant de la musique du monde, d'ici et d'ailleurs. Encore, Kunigis fait vibrer la vie et la générosité de toutes parts... L'ex-pianiste et chanteur de la formation

Jeszcze Raz va droit au cœur! ◀




UN BALADO PLEIN D'HUMEUR ET D'HUMOUR
QUI PARLE FIÈREMENT DES PROFS DE L'ÉCOLE
PUBLIQUE QUÉBÉCOISE ET DE LEURS ÉLÈVES.

Catherine Éthier,
animatrice du balado.

DISPONIBLE SUR
VOTRE PLATEFORME PRÉFÉRÉE.






**LES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS
DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES
SONT AU FRONT PLUS QUE JAMAIS.**

ENSEMBLE POUR CHACUN

csn.qc.ca/coronavirus



Canada's Rand Formula *La formule Rand du Canada*

En 1946, un compromis historique met fin à la grève de 99 jours des Travailleurs unis de l'automobile, section locale 200, à Windsor (Ontario). Le juge Ivan Rand de la Cour suprême du

Canada, nommé pour arbitrer le litige, rend une décision ingénieuse qui établit une nouvelle forme de sécurité syndicale : une cotisation syndicale est prélevée sur la paie de tous les membres de l'unité de négociation, peu importe qu'ils ou elles adhèrent ou non au syndicat si la majorité des travailleurs et des travailleuses votent en faveur de se joindre à un syndicat.

Visionner

[museedelhistoireouvriere.ca/fr/
la-formule-rand-du-canada/](https://museedelhistoireouvriere.ca/fr/la-formule-rand-du-canada/)



WORKERS
HISTORY MUSEUM
MUSÉE DE L'HISTOIRE
OUVRIÈRE

À DÉCOUVRIR EN LIBRAIRIES !

Vingt ans après le Sommet des Amériques de 2001 à Québec, où en est le mouvement altermondialiste ?

Ce nouveau livre collectif d'ATTAC-Québec propose les réflexions

de Pierre Beaudet,
Raphael Canet,
Ronald Cameron,
Catherine Caron,
Baptiste Godrie,
Robert Jasmin,
Diane Lamoureux,
Amélie Nguyen et
Claude Vaillancourt.

ATTAC-Québec
**Vingt ans
d'altermondialisme
au Québec**

M ÉDITEUR

m-editeur.info
quebec.attac.org





**Les profs
en négó
soutiennent
les revues
indépendantes !**

FEC
CSQ

Fédération des enseignantes
et enseignants de cégep (CSQ)

1920-120

**LA
PAROLE
EST AUX
ACTES**



fneeq 
Fédération nationale
des enseignantes et
des enseignants
du Québec



**La faible reconnaissance
n'est pas dans ta tête.**

Ensemble, nous avons le pouvoir d'agir.


Centrale des syndicats
du Québec
lacsq.org/sst

à babord !

REVUE SOCIALE ET POLITIQUE

Tout le monde à bord !

Abonnez-vous en ligne
ababord.org/abonnement

ou en remplissant ce formulaire
et en le retournant à l'adresse ci-dessous :

Abonnements d'un an / 4 numéros

☐	Abonnement individuel	45 \$
☐	Abonnement de soutien	60 \$
☐	Abonnement individuel 2 an	85 \$
☐	Abonnement étudiant et faible revenu	30 \$
☐	Abonnement électronique	30 \$
☐	Abonnement institutionnel	70 \$
☐	Don de soutien	

CES TARIFS SONT TAXES INCLUSES

Nom _____

Organisation / Institution _____

Adresse _____

Ville _____ Code Postal _____

Tel. _____

Courriel _____

Faites parvenir votre coupon et votre chèque à l'ordre de

SOEP (Revue À Babord !)
Service d'abonnement
716-460 rue Sainte-Catherine Ouest
Montréal (Québec) H3B 1A7

**TÉLÉCHARGEZ LE COUPON D'ABONNEMENT-CADEAU
ET ENVOYEZ-LE PAR LA POSTE**



ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

ÉMILISE LESSARD-THERRIEN
DÉPUTÉE DE ROUYN-NORANDA-TÉMISCAMINGUE

819 763-3047 (Rouyn-Noranda)
819 629-2328 (Ville-Marie)
Émilise.Lessard-Therrien.RNT@assnat.qc.ca



ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

VINCENT MARISSAL
DÉPUTÉ DE ROSEMONT

3308, boulevard Rosemont
514 593-7495 | vincent.marissal.rose@assnat.qc.ca

SCFP 

Syndicat canadien de
la fonction publique 

Une force pour
les services publics
de demain

scfp.qc.ca  SCFP-Québec  @SCFPQuebec  SCFP-Québec



À PETITE ÉCHELLE :
REPPENSER
LE POUVOIR CITOYEN

Disponible en librairie

 **L'ESPRIT LIBRE**

revuelespritlibre.org



INFIRMIÈRES

INFIRMIÈRES
AUXILIAIRES

PERFUSIONNISTES
CLINIQUES

INHALOTHÉRAPEUTES

NOUS SOMMES LA SOLUTION.

fiq | **fiqp**
fiq | SECTEUR PRIVÉ
fiqsante.qc.ca



LE MOUTON NOIR

**journal indépendant
plus mordant
que le loup!**

moutonnoir.com

Conseil central
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN **CSN**

 Conseil central du Montréal
métropolitain-CSN

www.ccm-m-csn.qc.ca

Pour se syndiquer :
1-800-947-6177





Planter et récolter, c'est prendre soin de quelque chose qu'on pourrait ne jamais voir prospérer et dont on pourrait ne jamais profiter soi-même.

Nicole Davies

 **à babord !**

POUR NOUS SUIVRE, NOUS JOINDRE ET S'ABONNER
WWW.ABABORD.ORG - INFO@ABABORD.ORG